

Formations 2026



Accompagner,
former, innover
pour la personne
polyhandicapée



L'équipe de Cesap Formation

Contact

01 53 20 68 58

formation@cesap.asso.fr

Centre de documentation

01 53 20 68 51

documentation@cesap.asso.fr

Apprenant.e.s en situation de handicap

Vous êtes en situation de handicap ? Nous sommes à vos côtés pour identifier les aménagements les plus adaptés et rendre nos formations accessibles au regard de vos besoins. Pour plus d'informations, contactez notre référent handicap :

refhandicap.formation@cesap.asso.fr

Amélioration continue des formations

Cesap Formation, Documentation, Ressources s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de ses formations.

- En complément des actions mises en place, pour toute remarque que vous souhaiteriez nous faire, nous vous invitons à nous écrire directement à :

qualite.formation@cesap.asso.fr

Toutes vos remarques nous aident à faire progresser la qualité de notre offre de formation.

Évelyne COMBALUZIER,
Directrice adjointe, chargée de la qualité
et du centre de ressources documentaires
ecombaluzier@cesap.asso.fr



Judith LABOUVERIE,
Responsable formation CAA
jlabouverie@cesap.asso.fr



Frédérique LEMPREUX,
Responsable formation
flempreux@cesap.asso.fr



Caroline QUAZZO,
Directrice
cquazzo@cesap.asso.fr

Laëtitia FOSSEMALLE,
Responsable formation et du diplôme
Accompagnant Éducatif et Social
lfossemalle@cesap.asso.fr



Elisati DIAS VARELA,
Responsable du pôle administratif
formation@cesap.asso.fr
ediasvarela@cesap.asso.fr





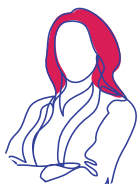
Hélène KORN,
Assistante administrative
formation@cesap.asso.fr



Pascale BOUFFANET,
Chargée de communication
et promotion
pbouffanet@cesap.asso.fr



Fanny COLPAERT,
Comptable
formation@cesap.asso.fr



Jeanne LEMPREUX,
Assistante administrative formation et du
diplôme Accompagnant Éducatif et Social
formation@cesap.asso.fr



Enzo CAMUS,
Assistant administratif
formation@cesap.asso.fr

Éditorial

Accompagner l'exigence et la singularité du polyhandicap

Ce catalogue est le fruit de notre engagement continu à soutenir et améliorer les pratiques professionnelles dans l'accompagnement des personnes en situation de polyhandicap. Leur grande vulnérabilité, la complexité de leurs besoins, la singularité de leurs modes de communication, d'expression et de relation, exigent une expertise précise, une attention continue et une éthique sans compromis.

CESAP Formation poursuit sa mission de soutien aux professionnel·les, aux aidant·es et aux équipes, en proposant des dispositifs de formation qui favorisent une montée en compétences significative, en phase avec les enjeux du terrain et les évolutions du secteur médico-social ; la personne polyhandicapée restant au centre de notre attention.

Ce catalogue est le résultat d'un travail collectif impliquant tous les membres de notre équipe : ingénierie pédagogique, formation, administration, finances, communication, qualité et documentation. Chaque membre a contribué à construire une offre solide, cohérente et innovante. Cette année, nous l'avons enrichie avec de nouvelles thématiques, telles que les personnes âgées dépendantes, la communication alternative et améliorée (CAA), et la médiation animale. Ces ajouts reflètent notre volonté de rester à l'écoute des besoins émergents et d'accompagner les professionnels dans des pratiques renouvelées.

La formation est un levier essentiel pour créer des environnements inclusifs et respectueux. Ce catalogue est ainsi une invitation à se former, à comprendre et à progresser ensemble.

Ensemble, nous continuons à œuvrer pour un accompagnement de qualité et à coconstruire un avenir où chaque personne en situation de polyhandicap reçoit le soutien et le respect qu'elle mérite.

Caroline Quazzo,
Laëtitia Fossemalle, Frédérique Lempieux, Evelyne Combaluzier,
Elisati Dias Varela, Pascale Bouffanet, Hélène Korn, Jeanne Lempieux,
Enzo Camus, Fanny Colpaert, Judith Labouverie

L'action de formation se définit comme un parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel. Cesap Formation propose ces modalités :

Les formations intra-établissement

Pour lesquelles le formateur se rend dans l'établissement pour travailler en équipe pluridisciplinaire. Le bénéfice de ces formations dites « intra » sera de **renforcer le caractère partagé entre professionnels des actions conduites et la cohésion des équipes.**

Les formations individuelles dites « inter-établissements »

À partir d'inscriptions individuelles, ces formations favorisent l'**acquisition de connaissances et l'analyse de pratique sur des thématiques très éclectiques entre professionnels d'établissements différents.** En règle générale, ces formations se déroulent dans les locaux parisiens de Cesap Formation, Documentation, Ressources.

Les journées d'étude

Ces journées proposent des thèmes propres à l'accompagnement des personnes polyhandicapées. Les sujets abordés s'attachent à approfondir des questions spécifiques avec des experts.

cf pages 20-21

Les journées thématiques

Elles proposent d'aborder un thème relatif à l'accompagnement des personnes polyhandicapées. Animées par un intervenant expert de la thématique, elles s'adressent à un large public.

cf pages 19, 22-23

Les journées médicales

Ces journées de conférence annuelles sont une particularité de Cesap Formation. Elles s'attachent à traiter, depuis plus de 30 ans, **des sujets médicaux en lien avec le soin des personnes polyhandicapées**, qui interrogent les médecins et les paramédicaux en sollicitant des experts du sujet.

En outre, tous les trois ans, trois journées sont consacrées à un panel de sujets médicaux concernant la spécificité de l'accompagnement médical des sujets polyhandicapés. Elles ont lieu le plus souvent en régions.

cf page 18



La formation multimodale

La formation multimodale est une approche qui combine la formation en présentiel et la formation à distance pour utiliser ces deux modalités en complémentarité et exploiter les avantages de chacune en vue d'adapter les parcours de formation.

Nous consulter.

La formation diplômante des Accompagnants Éducatifs et Sociaux (AES)

L'Accompagnant Éducatif et Social exerce une fonction d'accompagnement et d'aide dans les actes essentiels de la vie quotidienne auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes vieillissants en situation de handicap et/ou de dépendance et dans les activités sociales, scolaires et de loisirs. Cesap Formation **accompagne la professionnalisation des stagiaires, par une formation en alternance ou en voie directe sur 14 mois, enrichie par un suivi individualisé.**

cf. pages 13-15

La supervision

Elle désigne un **appui technique éclairé, destiné à former des professionnels.** Son but est d'examiner les situations de travail, d'analyser les pratiques, et d'améliorer les réponses professionnelles. Elle vise également à suivre les projets mis en œuvre.

cf. page 99

L'analyse des pratiques

Il s'agit d'un espace d'expression pour un petit groupe de professionnels, animé par un(e) psychologue et centré sur l'échange des expériences de travail.

Elle vise à **identifier l'impact psycho-affectif des expériences vécues, énoncer sa pratique, la questionner en pluridisciplinarité et dégager des savoir-faire et des savoir-être.**

cf. page 120

La formation sur mesure

La formation sur mesure permet d'adapter une thématique existante ou de co-construire un dispositif nouveau pour répondre finement aux besoins singuliers des établissements.

cf. page 5

La formation sur mesure : une réponse stratégique, créée pour et avec vous

La formation sur mesure s'impose aujourd'hui comme une solution incontournable pour concevoir des parcours pédagogiques. Elle repose sur une co-construction étroite entre le prescripteur, l'organisme de formation et le formateur, permettant d'aligner les contenus aux besoins spécifiques identifiés au sein de chaque organisation. Cette approche personnalisée favorise non seulement le développement ciblé des compétences, mais renforce également le sens du travail.

La formation sur mesure est construite à partir de vos réalités de terrain. L'objectif est de renforcer les savoir-faire et savoir-être des professionnels, tout en intégrant les dernières avancées en matière de communication alternative, de soins et d'accompagnement inclusif.

Grâce à une analyse fine de vos besoins, nous vous accompagnons pour adapter les thématiques proposées dans ce catalogue ou pour concevoir de nouveaux programmes répondant au mieux à vos attentes. Ce processus collaboratif garantit des formations ancrées dans la réalité de terrain.

Notre équipe est à votre écoute pour favoriser à vos côtés l'accompagnement bienveillant des personnes polyhandicapées et des personnes âgées dépendantes.

Et bien sûr, selon vos besoins, nous pouvons proposer du présentiel, du distanciel, du E-learning et/ou un accompagnement individuel.

Formation sur mesure



Analyse et compréhension du besoin



Validation du projet



Conception pédagogique du besoin



Mise en œuvre de la formation



Évaluation et suivi

Contact

01 53 20 68 58

formation@cesap.asso.fr

www.cesap.asso.fr

Sommaire

Vos interlocuteurs-rices	2-3
Éditorial	3
Présentation des modalités de formation	4
Votre formation sur mesure	5
Sommaire	6-8
Nouveautés	9
Formations individuelles 2025-2026	10-11
Les formations individuelles 2025	12

Se professionnaliser

La formation d'accompagnant éducatif et social



La formation d'Accompagnant éducatif et social	14-15
Formations personnes âgées dépendantes	16

Interagir

Journées d'étude et journées thématiques



[Journée médicale] Les troubles respiratoires de la personne polyhandicapée	18
[Journée thématique] Accompagner les troubles du comportement de la personne polyhandicapée	19
[Journée d'étude] La démarche palliative auprès du jeune polyhandicapé et sa famille. Penser, repérer, accompagner la vulnérabilité	20-21
[Journée thématique] L'autodétermination des personnes polyhandicapées grâce à la Communication Alternative et Améliorée (CAA)	22
[Journée thématique] Alliance et co-construction : renforcer les liens entre parents et professionnels	23

Soigner

Les soins indispensables au quotidien



Les fondamentaux pour accompagner une personne polyhandicapée. La spécificité de l'accompagnement	26
L'accompagnement au quotidien de la personne polyhandicapée. Du soin à l'activité	27
Accompagnement adapté des déplacements et changements de position de la personne polyhandicapée	28
La place de l'appareillage. Du matériel et des installations pour grandir et s'ouvrir au monde	29
Aidants et soignants, partenaires du soin en polyhandicap. Expertise croisée, alliance et posture partagée	30
Trouver plaisir et confort en s'alimentant. Prévenir les troubles de la déglutition	31
L'alimentation entérale	32
L'art culinaire adapté aux besoins des personnes polyhandicapées	33
La douleur de la personne polyhandicapée	34
Etre référent douleur au sein d'un établissement accueillant des personnes polyhandicapées	35
Soins palliatifs et polyhandicap	36
Comprendre l'épilepsie pour mieux accompagner les personnes polyhandicapées	37

Accompagner

Réflexion autour des accompagnements singuliers



Conceptions actuelles du polyhandicap	40
Devenir parent, connaître le processus de parentalité pour mieux comprendre les relations parents-enfant dans le cas du polyhandicap	41
Les relations familles - professionnels. Améliorer les relations réciproques	42
La place des émotions et des sentiments, accompagner des personnes polyhandicapées au quotidien	43
L'accompagnement jusqu'au bout de la vie de l'enfant et du jeune polyhandicapé en soins palliatifs ou en situation d'extrême vulnérabilité	44
Le travail en SESSAD autour de l'enfant polyhandicapé	45
L'interculturalité dans l'accompagnement de la personne polyhandicapée	46
Vie relationnelle, intime, affective et sexuelle des personnes polyhandicapées	47
Le temps des uns, le temps des autres dans l'accompagnement de la personne polyhandicapée	48
Capable d'apprendre dans un environnement adapté	49
Les compétences cognitives du sujet polyhandicapé et leur évaluation	50
Module pour les psychologues : l'évaluation cognitive chez le sujet polyhandicapé, l'utilisation de l'ECP	51
Adolescence et polyhandicap	52
Accompagner l'arrivée d'un jeune adulte en Maison d'Accueil Spécialisée	53
Bien vivre en Maison d'Accueil Spécialisée ou en Établissement d'Accueil Médicalisé	54
De l'élaboration à la mise en œuvre d'activités adaptées à l'adulte polyhandicapé en maison d'accueil spécialisée	55
Le vieillissement de la personne polyhandicapée : quels nouveaux projets ?	56
La mort et le processus de deuil d'une personne polyhandicapée	57
Polyhandicap et trouble du spectre de l'autisme (TSA)	58
Accompagner les comportements-problèmes	59
Comprendre les autostimulations chez la personne polyhandicapée et TSA pour mieux les accompagner	60

Animer

Activités et approches



Dispositif Communication Améliorée et Alternative (CAA) : Le CHESSEP	62
Améliorer la communication des personnes polyhandicapées, la Communication Alternative et Améliorée (CAA)	63
Communication alternative et améliorée. Parcours CAA, une offre de formation modulaire.	64-65
La stimulation basale : les fondamentaux	66
La stimulation basale : approfondissement en lien avec la pratique professionnelle	67
Snoezelen, un autre regard [Module de base]	68
Snoezelen, un autre regard [Module d'approfondissement]	69
L'approche d'Emmi Pikler et la vie quotidienne en institution accueillant des enfants ou des adultes polyhandicapés	70
Le sens des activités proposées aux personnes polyhandicapées : Conte sensoriel, peinture et danse	71
Les arts plastiques adaptés à la personne polyhandicapée	72
L'approche du conte pour un plaisir partagé avec la personne polyhandicapée	73
Du conte sensoriel au spectacle sensoriel	74
Atelier cuisine et polyhandicap : entre réglementation et plaisir, favoriser la participation active	75
De l'approche ludique à l'environnement sonore : une rencontre de l'enfant ou de l'adulte polyhandicapé dans un plaisir partagé	76
Concevoir un atelier « musique » auprès de personnes polyhandicapées	77
Danser avec la personne polyhandicapée	78
Le jeu chez la personne polyhandicapée pour exister, se construire, interagir	79
Le toucher : un sens fondamental au cœur de l'accompagnement de la personne polyhandicapée	80
L'éveil sensorimoteur de la personne polyhandicapée : un besoin à chaque âge de sa vie	81
Observer et analyser les particularités sensorielles de la personne polyhandicapée	82
La sophrologie au service de l'accompagnement des personnes polyhandicapées	83
Relaxation et polyhandicap	84
Gérer son stress et utiliser ses ressources dans l'accompagnement de la personne polyhandicapée	85
Le yoga au service de la personne polyhandicapée	86
L'eau, élément de rencontre avec la personne polyhandicapée	87
Les activités physiques et sportives adaptées aux personnes polyhandicapées	88
La médiation animale : une interaction entre l'animal et les personnes polyhandicapées	89

Élaborer

À propos des pratiques institutionnelles



Comprendre

Spécificités professionnelles et polyhandicap



L'éthique au quotidien	92
Les Dynamiques d'Attachement dans le polyhandicap : enfants ↔ familles ↔ professionnels	93
L'empathie : mieux comprendre ce qui se joue dans la relation de soin et entre personnes polyhandicapées en institution	94
La relation d'aide avec les personnes polyhandicapées	95
La bienveillance au quotidien auprès de la personne polyhandicapée	96
Repérer les risques de maltraitance. Pour une bientraitance au quotidien	97
Améliorer le travail en équipe	98
Supervision	99
Le projet d'établissement à l'épreuve des nouveaux dispositifs	100
L'évaluation HAS en établissement social et médico-social polyhandicap ou handicap complexe	101
Les recommandations de bonnes pratiques de la HAS pour l'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité	102
Favoriser la citoyenneté, la participation des personnes polyhandicapées en établissement ou service social et médico-social (ESSMS)	103
Le projet personnalisé	104
Harmoniser les transmissions	105
L'écrit professionnel, outil fondamental de la pratique médico-sociale	106
Le travail de nuit dans un établissement qui accueille des personnes polyhandicapées	107
Prévenir les risques d'épuisement professionnel	108

Être un nouveau professionnel dans une structure qui reçoit des personnes polyhandicapées	110
Être psychologue auprès des personnes polyhandicapées	111
Être médecin auprès des personnes polyhandicapées	112
Être infirmière, infirmier auprès des personnes polyhandicapées	113
Être ergothérapeute auprès des personnes polyhandicapées	114
Être psychomotricien(ne) auprès des personnes polyhandicapées	115
Être directeur(trice) ou chef(fe) de service de structure accueillant des personnes polyhandicapées	116
Coordonnateur.trice de parcours : co-construire des parcours autour de situations complexes	117
Formation de formateurs(trices)	118
Être tuteur référent dans une institution qui accueille des personnes polyhandicapées	119
Autres formations possibles	
Le centre de documentation	121
Nos replays	122-123
Nos publications	124-125
Bon de commande des publications	126
Règlement intérieur	127
Modalités de mise en œuvre de la formation	128
L'évaluation en formation	129
Index	130

nouveautés

Nouvelles formations



La place de l'appareillage. Du matériel et des installations pour grandir et s'ouvrir au monde
PAGE 29

Aidants et soignants, partenaires du soin en polyhandicap. Expertise croisée, alliance et posture partagée
PAGE 30

Communication Alternative et Améliorée (CAA), parcours de formation modulaire
PAGE 64-65

Atelier cuisine et polyhandicap : entre réglementation et plaisir, favoriser la participation active
PAGE 75

La médiation animale : une interaction entre l'animal et les personnes polyhandicapées
PAGE 89

Les dynamiques d'attachement dans le polyhandicap : enfants, familles, professionnels
PAGE 93

Favoriser la citoyenneté, la participation des personnes polyhandicapées en établissement ou service social et médico-social (ESSMS)
PAGE 103



Nouvelles formations personnes âgées dépendantes

C'est quoi vieillir et comment prendre soin des personnes âgées dépendantes

Initiation Snoezelen

La stimulation basale - les fondamentaux

La prise en charge non médicamenteuse

La prise en charge des situations d'urgence la nuit en EHPAD

Les maladies neurodégénératives

Le sens des activités proposées aux personnes atteintes de maladies neuro-évolutives : conte sensoriel, peinture

PAGE 16



Formations individuelles 2025-2026

à Paris

La formation d'Accompagnant Éducatif et Social

PAGE 14-15

La formation d'Accompagnant Éducatif et Social

Session 2025-2026

📅 Date limite de réception des dossiers : 30 sept.

Début de la formation : 6 oct.



OCT 25

10

Journée médicale

Les troubles respiratoires de la personne polyhandicapée.

PAGE 18



NOV 25

14

Journée thématique

Accompagner les troubles du comportement de la personne polyhandicapée.

PAGE 19



FÉV 26

5-6

Journée d'étude

La démarche palliative auprès du jeune polyhandicapé et sa famille. Penser, repérer, accompagner la vulnérabilité.

PAGE 20-21



AVR 26

2

Journée thématique

L'autodétermination des personnes polyhandicapées grâce à la Communication Alternative et Améliorée (CAA).

PAGE 22



JUIN 26

16

Journée thématique

Alliance et co-construction : renforcer les liens entre parents et professionnels.

PAGE 23

Les formations individuelles 2026 à Paris

FORMATION	PAGE
 10, 11 sept. et 4 déc	
Module pour les psychologues : l'évaluation cognitive chez le sujet polyhandicapé, l'utilisation de l'ECP	51
 15, 16, 17 et 18 sept.	
Le sens des activités proposées aux personnes polyhandicapées. Conte sensoriel, peinture et danse.	71
 21, 22, 23 et 24 sept.	
Être ergothérapeute auprès de personnes polyhandicapées	114
 21, 22, 23 sept. et 5, 6 nov.	
Être infirmière, infirmier auprès de personnes polyhandicapées	113
 28, 29, 30 sept. et 7, 8 déc.	
Snoezelen, un autre regard (module de base)	68
 30 sept. et 1, 2 oct.	
Être psychologue auprès de personnes polyhandicapées	111
 1 ^{er} , 2 oct. et 19 nov.	
Être référent douleur au sein d'un établissement accueillant des personnes polyhandicapées	35
 6, 7, 8 oct. et 26 nov.	
Concevoir un atelier de musique auprès de personnes polyhandicapées	77
 12, 13 et 14 oct.	
Être directeur(trice) ou chef(fe) de service de structure accueillant des personnes polyhandicapées	116
 15 et 16 oct.	
Relaxation et polyhandicap	84

FORMATION	PAGE
 2 et 3 nov.	
Le jeu chez la personne polyhandicapée pour exister, se construire, interagir	79
 Nous consulter	
Être médecin auprès de personnes polyhandicapées	112
 5 et 6 nov.	
Les compétences cognitives du sujet polyhandicapé et leur évaluation	50
 12, 13 nov. et 15, 16 déc.	
Être psychomotricien(ne) auprès de personnes polyhandicapées	115
 18, 19 et 20 nov.	
La stimulation basale : les fondamentaux	66
 23, 24 et 25 nov.	
La douleur de la personne polyhandicapée	34
 23, 24 et 25 nov.	
Coordonnateur de parcours : co-construire des parcours autour de situations complexes	117
 25, 26 et 27 nov.	
Capable d'apprendre dans un environnement adapté ou La question de l'apprentissage	49
 26 et 27 nov.	
Être tuteur référent dans une institution qui accueille des personnes polyhandicapées	119
 3 et 4 déc.	
Les activités physiques et sportives adaptées aux personnes polyhandicapées	88
 10 et 11 déc.	
Danser avec la personne polyhandicapée	78

Les formations individuelles 2025

FORMATION	PAGE
📅 16, 17, 18, 19 sept. Le sens des activités proposées aux personnes polyhandicapées. Conte sensoriel, peinture et danse	71
📅 22, 23, 24, 25 sept. Être ergothérapeute auprès de personnes polyhandicapées	114
📅 22, 23 sept., 3 oct. (en visio) et 6, 7 nov. Être infirmière, infirmier auprès de personnes polyhandicapées	113
📅 29, 30 sept, 1 oct. et 8, 9 déc. Snoezelen, un autre regard (module de base)	68
📅 6, 7, 8 oct. et 27 nov. Concevoir un atelier de musique auprès de personnes polyhandicapées	77
📅 16, 17 oct. Module de base pour les psychologues : l'évaluation cognitive chez le sujet polyhandicapé, l'utilisation de l'ECP	51
📅 16, 17 oct. Relaxation et polyhandicap	84
📅 3, 4 nov. Le jeu chez la personne polyhandicapée pour exister, se construire, interagir	79
📅 6, 7 nov. Les compétences cognitives du sujet polyhandicapé et leur évaluation	50
📅 12, 13 nov. et 16, 17 déc. Être psychomotricien(ne) auprès de personnes polyhandicapées	115

FORMATION	PAGE
📅 19, 20, 21 nov. La stimulation basale : les fondamentaux	66
📅 25, 26, 27 nov. Capable d'apprendre dans un environnement adapté	49
📅 27, 28 nov. Être tuteur référent dans une institution qui accueille des personnes polyhandicapées	119
📅 4, 5 déc. Les activités physiques et sportives adaptées aux personnes polyhandicapées	88
📅 4, 5 déc. Danser avec la personne polyhandicapée	78
📅 5 déc. Module de suivi pour les psychologues : l'évaluation cognitive chez le sujet polyhandicapé, l'utilisation de l'ECP	51
📅 4, 5 déc. Être assistant(e) social(e) auprès des personnes polyhandicapées	
Plus d'informations sur cette formation :	



Se professionnaliser

La formation d'accompagnant
éducatif et social

La formation d'accompagnant éducatif et social

DE - Accompagnant éducatif et social

Dispositif mis en œuvre selon les dispositions de l'arrêté du 30 août 2021.

Code RNCP : RNCP36004 | Certificateur : Ministère chargé de la Solidarité | Date d'enregistrement de la certification : 30 août 2021



Accéder au Padlet
de la formation

Objectifs et contexte

L'accompagnant éducatif et social (AES) réalise des interventions sociales au quotidien visant à accompagner la personne en situation de handicap ou touchée par un manque d'autonomie, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. Il prend en compte les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité et les difficultés liées à l'âge, à la maladie, aux modes de vie de la personne, pour lui permettre d'être actrice de son projet de vie.

En lien avec leur entourage, il accompagne des enfants, des adultes ou des personnes âgées vulnérables ou en situation de handicap dans les actes essentiels de la vie quotidienne (la toilette, les tâches ménagères, les déplacements, etc.), ainsi que dans les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs. Il contribue à l'épanouissement de la personne à son domicile et en établissement, veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de son autonomie et l'accompagne dans sa vie sociale et relationnelle.

L'AES peut être amené à exercer sa profession :

- À domicile (particuliers employeurs, services d'aide et d'accompagnement à domicile, services d'aide à la personne...),
- En établissement social ou médico-social (institut médico-éducatif, maison d'accueil spécialisée, centre d'hébergement et de réinsertion sociale, EHPAD, foyer d'accueil médicalisé...),
- Autres (structures d'accueil de la petite enfance, établissements d'enseignement et de formation, d'emploi et d'activités culturelles).

DIPLOME
NIVEAU 3

DURÉE
DE 14 MOIS

Déroulement de la formation

La formation théorique et pratique (1407h) se décompose en cinq domaines de formation (DF), auxquels sont associés 5 blocs de compétence selon les dispositifs de l'arrêté du 30 août 2021. La répartition du volume de formation théorique par domaine et la suivante :

DF1 « Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne » • 112 heures en centre de formation

DF2 « Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité » • 91 heures en centre de formation

DF3 « Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne » • 105 heures en centre de formation

DF4 « Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention » • 147 heures en centre de formation

DF5 « Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne » • 91 heures en centre de formation

Évolution professionnelle

Le diplôme d'État lié à cette profession constitue le premier niveau de qualification dans le champ du travail social. Après l'obtention du diplôme et une expérience professionnelle, il est possible d'accéder aux formations de niveaux supérieurs et donc d'évoluer vers les métiers du champ de l'éducation, du médico-social ou du social (moniteur-éducateur, aide-soignant, etc...).

Pour plus de précisions, rendez-vous sur le site :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/mcp/36004/>

Formation théorique
546 heures

+

Formation aux gestes et
soins d'urgences de niveau 2
21 heures

ET

Formation pratique
840 heures
couvrant les 5 blocs de compétences

En situation d'emploi

Un stage de 700 heures réalisé sur le lieu de l'exercice professionnel.

Un stage de 140 heures sur un site qualifiant et portant sur l'ensemble des compétences à valider pour le stagiaire.

En voie directe

Deux stages au moins sur un site qualifiant et portant sur l'ensemble des compétences à valider par le stagiaire.

Taux de réussite	Taux de remplissage	Taux d'abandon	Taux d'insertion	Indice de satisfaction
100%	65%	15%	100%	86%
en 2024	promotion 2022-2024	promotion 2022-2024	promotion 2022-2024	promotion 2022-2024

Suivi pédagogique

L'objectif de Cesap Formation est de permettre à chaque stagiaire de définir le but et le sens de sa pratique professionnelle dans l'idée de construire ses compétences et de se professionnaliser. La responsable de formation est l'interlocutrice privilégiée des stagiaires et les rencontre à chaque regroupement.

De plus, **un suivi individualisé est réalisé par un formateur référent qui travaille en étroite collaboration avec la responsable de formation** et qui rencontre régulièrement la personne en formation pour la guider dans tous les aspects de la formation : point sur son parcours de formation, suivi de ses écrits, évaluation conjointe avec les lieux de stage.

Évaluation

L'évaluation des compétences acquises par les stagiaires porte sur l'ensemble de la formation : sur les lieux de stage et en centre de formation. Elle est effectuée tout au long du parcours de formation, conformément au référentiel de certification organisé par domaines de compétence.

Dispenses et allègements

La validation par blocs de compétence n'est pas possible. Allègement de formation possible après évaluation de l'organisme de formation en fonction du parcours du candidat.

Inscription

Il vous sera demandé un dossier composé d'une lettre de motivation manuscrite et des documents administratifs indispensables à l'entrée en formation : la fiche d'inscription dûment complétée, un curriculum vitae détaillé, la photocopie des diplômes, d'une pièce d'identité. Après examen de votre dossier, un entretien pourra vous être proposé.

Conditions d'admission

20 places disponibles

- Être motivé.e par l'accompagnement des personnes fragiles, vulnérables et/ou dépendantes.
- Être en capacité d'écrire et parler le français.
- Aucun diplôme n'est exigé pour préparer le Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (DEAES).
- L'entrée en formation est subordonnée à la réussite aux épreuves d'admission sauf pour les personnes admises de droit (article 2 de l'arrêté du 30 août 2021 relatif au diplôme d'accompagnant éducatif et social)

Épreuve d'admission et de positionnement

L'entretien oral d'admission et de positionnement (30 minutes) fait l'objet d'un échange avec un jury composé d'un formateur et d'un professionnel du champ d'intervention du diplôme, à partir de la lettre de motivation manuscrite rédigée par le candidat. Cet entretien sera précédé de la rédaction d'un court écrit sur le projet de formation du candidat qui servira d'appui pour l'entretien. L'entretien permet d'évaluer la motivation, la compréhension du métier et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale et dans un métier d'aide à la personne. Pour les personnes ne relevant pas de l'article 2 de l'arrêté du 30 août 2021, l'admission sera prononcée à partir d'une note supérieure ou égale à 10/20. Pour les autres, l'admission est prononcée à la suite de cet entretien.

Financement

- Financement employeur.
- Prise en charge par un organisme (OPCO, Pôle Emploi, AGEFIPH...).
- Financement personnel partiel ou total (CPF Compte Personnel de Formation...).

Accessibilité

- **Accessibilité des locaux** : Cesap Formation est un établissement recevant du public de 5^e catégorie de type R. Nos installations sont conformes aux règles de sécurité en vigueur et nos salles de formation sont accessibles aux personnes handicapées.
- **Adaptation des moyens de la formation** : les moyens de la formation sont adaptés au cas par cas afin de s'ajuster au plus près des besoins des personnes concernées. Nous consulter.
- **Prenez contact avec notre référent handicap** : refhandicap.format@cesap.asso.fr

Codes NSF

- 330
- 332

Codes ROME

- J1501
- K1302
- K1301
- K1303

Domaines de formation

- 44022
- 44089
- 44054
- 44028
- 44079

Informations collectives

📅 **PARIS** • le 11 septembre 2025

D'autres dates pourront être annoncées sur notre site internet et sur le Padlet de la formation

Infos Pratiques

👤 PUBLIC

Toute personne ayant ou non de l'expérience dans l'accompagnement de personnes et souhaitant obtenir une qualification de niveau 3.

- ☑ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est exigé.

PARTENAIRE



📅 DATES

PROMOTION 2025-26

Date d'entrée en formation : 6 octobre 2025

Ouverture des inscriptions : 1^{er} janvier 2025

Date limite de dépôt des dossiers : 30 septembre 2025

🏠 DURÉE & TARIF

Durée : 14 mois en alternance, sans excéder 24 mois.
Coût : Devis sur simple demande.

👤 Contacts

- **Laëtitia FOSSEMALLE**, responsable de la formation.
- **Jeanne LEMPREUX**, assistante administrative.

☎ 01.53.20.68.58

@ formation@cesap.asso.fr

Formations personnes âgées dépendantes

Dans un monde en constante évolution, il est essentiel de porter une attention particulière aux personnes dépendantes, qu'il s'agisse de personnes âgées ou de personnes polyhandicapées.

CESAP Formation développe son champ d'action pour inclure les personnes dépendantes vieillissantes et propose de nouvelles offres de formations.

Ces programmes visent à sensibiliser, former et impliquer les acteurs concernés - familles, aidants, professionnels de la santé et du social - afin de mieux comprendre les enjeux liés à la dépendance. L'objectif est de favoriser l'intégration, le respect et la dignité de chaque individu, tout en proposant des solutions concrètes pour améliorer leur qualité de vie et de promouvoir une approche centrée sur la personne, qui respecte ses besoins, ses désirs et son autonomie, même en situation de dépendance.



C'est quoi vieillir et comment prendre soin des personnes âgées dépendantes

Initiation Snoezelen

La stimulation basale - les fondamentaux

La prise en charge non médicamenteuse

La prise en charge des situations d'urgence la nuit en EHPAD

Les maladies neurodégénératives

Le sens des activités proposées aux personnes atteintes de maladies neuro-évolutives : conte sensoriel, peinture

Contact

• **Frédérique LEMPREUX**, responsable de formation.

☎ 01.53.20.68.58

@ formation@cesap.asso.fr





Interagir

Journées d'étude et
journées thématiques

[Journée médicale]

Les troubles respiratoires de la personne polyhandicapée



Les troubles respiratoires impactent directement la qualité de vie de la personne polyhandicapée et sont une préoccupation quotidienne des aidants familiaux et des équipes.

Ils entraînent des complications extrêmement fréquentes du polyhandicap. C'est la première cause d'hospitalisation en urgence et de mortalité.

Ils sont multifactoriels, liés directement à l'atteinte neurologique (toux peu ou pas efficace, diminution de l'amplication thoracique...), secondaires aux fausses routes à répétition ou au reflux gastro-œsophagien majeur. Ils peuvent être aggravés par certains traitements, compliqués par une scoliose thoracique...

De nombreuses questions seront abordées lors de cette journée, telles que :

- La prévention et l'éducation thérapeutique.
- Les différents traitements médicamenteux.
- La place des techniques de drainage manuel ou instrumental.
- Les troubles respiratoires et la fin de vie.

Objectif

- Améliorer la qualité de vie des personnes polyhandicapées grâce à une prise en charge médicale adaptée des troubles respiratoires.

Programme

Modération de la journée : Dr Anne-Emmanuelle Piquet-Massin, directrice médicale, Cesap (Paris)

08h30 • Accueil des participants

09h00 • Être parent face aux troubles respiratoires : peurs, attentes, besoins...une alliance nécessaire • Mme Alice Molty, maman aidante, chargée de mission PAIR-AIDANCE Cesap, chargée de projet Aidforpoly, formatrice Cesap Formation, Documentation, Ressources (Paris)

09h40 • Les troubles respiratoires chez la personne polyhandicapée : causes et traitements • Dr Lucie Griffon, pneumopédiatre, AP-HP Hôpital Necker - Enfants Malades (Paris)

11h10 • Pause

11h40 • La place des techniques de drainage et de ventilation • M. Stéphane De Lizaso, masseur-kinésithérapeute, EAM Anne Bergunion (Paris)

12h20 • Déjeuner libre

13h45 • Prévention des troubles respiratoires : installations, déglutition, positionnement pendant les repas • M. Luc Dessavre, masseur-kinésithérapeute, formateur, Cesap Formation, Documentation, Ressources (Paris)

14h45 • Les troubles respiratoires au quotidien en maison d'accueil spécialisée • Dr Maria Gaulard, médecin généraliste, Cesap Maison d'Accueil Spécialisée La Clé des Champs (Champs-sur-Marne)

15h25 • Pause

15h55 • Les troubles respiratoires et la fin de vie • Dr Kim Maincent, neuropédiatre, PALIPED, Équipe Ressource Régionale de Soins Palliatifs Pédiatriques - ERRSPP d'Île-de-France (Paris)

16h35 • Les troubles respiratoires et la question éthique • Pr Isabelle Desguerres, neuropédiatre, AP-HP Hôpital Necker - Enfants Malades (Paris)

17h15 • Fin de la journée

PARIS ET EN VISIOCONFÉRENCE

10 octobre 2025 (7 heures)

Professionnels 380 € par personne.

-25% à partir de 3 bulletins et plus, pour le même établissement (remplir 1 bulletin par personne).

Proches aidants, étudiants : 42 € par personne.

Infos Pratiques

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

ÉVALUATION

Un questionnaire écrit d'évaluation individuelle de la formation interroge le niveau de satisfaction de chaque stagiaire. Les participants auto-évaluent leurs acquis par rapport aux objectifs de la formation.



[Journée thématique]

Accompagner les troubles du comportement de la personne polyhandicapée



Les troubles du comportement sont à ce point perturbants qu'ils changent sans cesse de nom. Du comportement-défi au comportement-langage ou comportement perturbateur pour ne citer qu'eux, ils montrent surtout nos propres difficultés à les comprendre et les accompagner, d'autant plus lorsqu'ils s'expriment chez une personne polyhandicapée qui nous semble souvent difficile à comprendre. Réinterroger le polyhandicap et ses différentes formes d'expression, identifier les divers troubles du comportement et réfléchir à nos pratiques professionnelles sont les objectifs principaux de cette journée.

Objectifs

- Comprendre autrement les troubles du comportement.
- Repenser la relation à l'autre.
- Gérer son propre stress.
- « Réagir » face à la violence et/ou l'agressivité.

Contenu

- Réflexion préalable : à propos du polyhandicap.
- Le fonctionnement psychique et ses dysfonctionnements possibles.
- Accompagner les troubles du comportement ou les personnes qui en présentent ?
- Des troubles, mais quels troubles ?
- L'observation en question.
- L'agressivité et la violence.
- Trouble du comportement et douleur.
- Le rôle de chacun et notamment celui de l'institution.
- L'importance des projets personnalisés.
- Quelques pistes possibles...

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

PARIS ET EN VISIOCONFÉRENCE

14 novembre 2025 (7 heures)

Professionnels 380 € par personne.

-25% à partir de 3 bulletins et plus, pour le même établissement (remplir 1 bulletin par personne).

Proches aidants, étudiants : 42 € par personne.

Infos Pratiques

35 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

✓ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTE

- Marie-Blanche MIGEON, psychologue.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).



[Journée d'étude]

La démarche palliative auprès du jeune polyhandicapé et sa famille

Penser, repérer, accompagner la vulnérabilité



En partenariat avec



La médecine peut sans doute se penser comme une seule médecine, une médecine soignante au sens qui prend soin du sujet. Sa visée peut varier en toute rationalité. La visée peut être curative autant que faire se peut, palliative en toute circonstance et souvent les deux s'entrelacent.

La démarche palliative vise à prendre soin d'une personne en assurant son confort et son bien-être, en proposant des soins ajustés, proportionnés et non déraisonnables. Cette démarche contribue à préserver le sens des soins auprès de la personne dont la vie est menacée ou qui approche de la toute fin de sa vie. Elle s'élabore dès que possible, en amont du parcours et s'inscrit dans une approche pluridisciplinaire, considérant le sujet dans sa globalité : physique, psychique, sociale, existentielle.

S'agissant de l'enfant ou du jeune polyhandicapé, c'est en le reconnaissant en tant que personne, en lui permettant d'exister dans sa subjectivité et donc dans sa dignité que l'on donne aussi aux parents la possibilité d'occuper leur juste place. La grande vulnérabilité des personnes polyhandicapées nous met face au risque de la tentation souveraine. Elle questionne aussi les frontières de la maltraitance : est-ce que la situation de polyhandicap crée un risque de maltraitance ? À l'inverse, quelles situations de maltraitance entraînent des situations de handicap ?

Face à l'incertitude de l'avenir de la personne polyhandicapée, les professionnels vont faire émerger une créativité nouvelle, pour une démarche palliative active et adaptable à l'enfant lui-même. Le projet palliatif s'inscrit alors dans un véritable projet de vie, avec une place donnée à l'espoir. Les soignants envisagent chaque interaction avec la famille comme une opportunité d'apprendre, de s'engager, plutôt qu'une demande de performance. Les parents écoutés et valorisés prennent alors une place essentielle au sein du projet de soins et de vie.

La démarche palliative est donc une démarche de vie, s'exprimant dans un accompagnement et une prise en soins jusqu'au terme de la vie mais surtout tout au long de la vie. La loi Léonetti relative aux droits des malades et à la fin de vie, soutient les équipes soignantes au quotidien : elle encadre les pratiques, limite à la fois l'obstination déraisonnable et le risque d'abandon. Elle invite à la concertation, à la collégialité, à la patience, au cheminement...

La réflexion éthique, étroitement liée à la démarche palliative, nous rappelle que la bienfaisance ne doit jamais être oubliée. Cette posture éthique, celle « d'un souci de l'autre comme de soi-même » (P. Ricœur), opère pour que le prendre soin reste toujours enraciné dans notre humanité partagée.

Ces journées sont proposées en partenariat avec Paliped, l'Équipe Régionale Ressource en Soins Palliatifs Pédiatriques (ERRSPP) d'Île-de-France.

Objectif

- Penser les soins palliatifs du jeune polyhandicapé dans une démarche de vie.

Contenu

Démarche palliative pédiatrique et polyhandicap, les grands repères

- Évolution de la société et des lois.
- La spécificité de la démarche des soins palliatifs pour les enfants et leurs parents.

La juste proximité professionnelle, la question de l'attachement

- Ce qui se joue dans les établissements et services enfant.
- Le rapport au corps de l'enfant polyhandicapé et à la vulnérabilité.

Polyhandicap, démarche palliative, maltraitance, protection de l'enfance

- Situation de vulnérabilité et risques de maltraitance.
- À propos des situations de maltraitance qui entraînent des situations de handicap.

Dialogue entre l'hôpital, le médico-social et le domicile

- Soins palliatifs en périnatalité.
- L'articulation de l'accompagnement entre le domicile, le médico-social et l'hôpital.
- La mouvance de l'espoir chez les parents, la symbolique de la prise en charge à l'hôpital.
- L'accompagnement jusqu'au bout de la vie de l'enfant et du jeune polyhandicapé en soins palliatifs.
- La place des parents.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

 **PARIS** • 5 et 6 février 2026 (14 heures)
Tarifs nous consulter : formation@cesap.asso.fr

Infos Pratiques

 **120 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**
Ce stage s'adresse à tous les professionnels intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

 **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **ÉVALUATION**
Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).



[Journée thématique]

L'autodétermination des personnes polyhandicapées grâce à la Communication Alternative et Améliorée (CAA)

Lorsqu'une personne rencontre des difficultés liées à la parole, au langage ou à la communication, que ce soit pour s'exprimer ou pour comprendre, le principe d'autodétermination ne peut s'exercer pleinement sans l'utilisation d'outils de communication alternative et améliorée (C.A.A.). En effet, comment peut-on faire des choix, indiquer ses préférences, prendre des décisions ou participer activement à la vie sociale si notre capacité à communiquer est entravée ? Comment exprimer ses intentions, ses opinions ou demander des éclaircissements si l'on ne dispose pas des moyens adaptés pour le faire ?

Lors de la conférence nationale du handicap du 26 Avril 2023, le président de la République a précisé : « Communiquer pour exprimer ses choix : une question de dignité. La première brique de l'autodétermination, c'est bénéficier de moyens de communication lorsque l'on a des difficultés pour s'exprimer. »

Cette journée de formation a pour objectif de démontrer que la C.A.A., au-delà de proposer des outils, constitue une véritable démarche essentielle, intimement liée au concept d'autodétermination. Elle permet aux personnes en situation de polyhandicap ou rencontrant des difficultés de communication d'exprimer leurs besoins, leurs désirs et leurs opinions, même lorsque l'expression orale leur fait défaut ou qu'elles n'ont pas été accompagnées dans la compréhension.

Nous vous invitons à réfléchir ensemble aux stratégies et aux outils de C.A.A. qui peuvent renforcer le pouvoir d'agir des personnes en situation de polyhandicap. En favorisant leur autonomie, nous contribuons à renforcer leur confiance, leur dignité et leur place dans la société. Cette journée sera l'occasion d'échanger, de partager des expériences et de découvrir comment la CAA peut devenir un levier essentiel pour favoriser la participation des personnes.



Objectif

- Identifier les stratégies et les outils de C.A.A. qui peuvent renforcer le pouvoir d'agir des personnes en situation de polyhandicap.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

PARIS

2 avril 2026 (7 heures)

Professionnels : 380 € par personne.

-25% à partir de 3 bulletins et plus, pour le même établissement (remplir 1 bulletin par personne).

Proches aidants, étudiants : 42 € par personne.

Infos Pratiques

35 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTES

- **Sabine DOS SANTOS**, hargée de mission CAA Cesap, monitrice-éducatrice, certifiée intervenante CAA.
- **Judith LABOUVERIE**, responsable formation CAA Cesap Formation et orthophoniste.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

[Journée thématique]

Alliance et co-construction : renforcer les liens entre parents et professionnels



La qualité de la relation entre les familles et les professionnels influence directement les conditions d'accompagnement des personnes en situation de polyhandicap. Dans un contexte où la parole de la personne est souvent difficile à recueillir, la relation avec ses proches prend une dimension essentielle.

Cette journée de formation propose une réflexion sur les conditions nécessaires à la construction d'une alliance réelle et durable entre familles et professionnels : reconnaissance des places et des expertises, ajustement des postures, clarté des rôles, et co-construction des parcours. À partir d'apports théoriques et de situations concrètes, les participants seront invités à identifier les leviers qui favorisent des relations de confiance et à repérer les freins, souvent invisibles, qui peuvent entraver la collaboration.

Un temps pour décaler son regard, mieux comprendre ce qui se joue dans les échanges, et interroger collectivement les pratiques professionnelles.

Objectif

- Identifier les leviers qui favorisent des relations de confiance entre parents et professionnels.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

PARIS

16 juin 2026 (7 heures)

Professionnels : 380 € par personne.

-25% à partir de 3 bulletins et plus, pour le même

établissement (remplir 1 bulletin par personne).

Proches aidants, étudiants : 42 € par personne.

Infos Pratiques

35 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels et les aidants intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTE

- **Alice MOITY**, maman aidante, formatrice et parent experte en Éducation Thérapeutique du Patient, chargée de mission pair-aidance Cesap, chargée de mission Aidforpoly.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).



AIDFORPOLY, un programme d'actions de soutien pour les proches aidants de personnes polyhandicapées

Depuis 2019, l'association Cesap est pleinement engagée dans le projet Aidforpoly, à travers le développement d'une offre de formation, d'information et de soutien psychosocial auprès des familles de personnes polyhandicapées dans ses établissements, et de celles de ses partenaires territoriaux.

Aidforpoly (Aidant-Formation-Polyhandicap) est un programme unique, expérimental et d'envergure nationale, destiné à tous les proches aidants de personnes polyhandicapées (parents, fratrie, entourage).



Un site Internet, dédié, regroupe les 13 thématiques du dispositif et propose des écrits, des infographies, des témoignages, des vidéos.

aidforpoly.org

Cette base de ressources multiples vise à soutenir et informer les proches aidants de personnes polyhandicapées et à favoriser une connaissance partagée aidants/professionnels.

Ce programme est mis en œuvre par Cesap Formation, Documentation, Ressources et la Croix-Rouge française, avec le soutien de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

Porteurs



Avec le soutien de la



nouveau Aidforpoly l'émission

Un temps d'échanges et de transmission, de conseils et de témoignages riche d'enseignements pour tous les aidants de personnes polyhandicapées.



EMISSION #1

Aidants et polyhandicap, vous avez-dit complexe ?



EMISSION #2

Douleur et polyhandicap, le défi de la prise en charge.



EMISSION #3

Communication des personnes en situation de polyhandicap.

Informations pratiques et inscription

Pour toute information sur ce programme d'actions nous vous invitons à vous rendre sur le site aidforpoly.org

CONTACT

Alice MOITY, chargée de projet Aidforpoly.
amoity@cesap.asso.fr
contact@aidforpoly.org



Soigner

Les soins indispensables au quotidien

Les fondamentaux pour accompagner une personne polyhandicapée

La spécificité de l'accompagnement

La personne polyhandicapée est si semblable à nous, mais aussi si différente, que notre premier regard se fige sur un corps déformé, parfois animé de mouvements anormaux, une communication très particulière, souvent sans langage oral signifiant, des cris et autres manifestations dont la signification est bien souvent difficile à comprendre. La disponibilité et la recherche d'une rencontre authentiquement vécue avec la personne polyhandicapée sont le préalable nécessaire pour la connaître et la reconnaître. Aller à sa rencontre, c'est aussi et surtout lui manifester une patiente attention, ne jamais renoncer à la comprendre et la considérer comme effectivement capable de communication et d'échanges. C'est, tout aussi essentiellement, accepter en retour de recevoir quelque chose d'elle, dans un plaisir partagé et authentique. Offrir un accompagnement adapté aux personnes polyhandicapées, c'est en prendre soin tout en respectant leur rythme et leurs souhaits. C'est de toujours se souvenir que malgré leur fragilité et les déficits provoqués par le handicap, les personnes polyhandicapées ont le droit de vivre une multitude d'expériences, le droit d'apprendre, le droit de communiquer et d'exprimer leurs désirs, et leurs émotions, le droit à l'autodétermination. Se former à l'accompagnement de la personne polyhandicapée, c'est comprendre la notion de polyhandicap et repérer ses différents besoins tant dans le cadre de sa vie quotidienne que de ses activités, pour une prise en charge adaptée. Le polyhandicap impose une réelle culture de spécialité et nécessite la transdisciplinarité des compétences pour un accompagnement global de qualité.

Objectif

PRINCIPAL

- Identifier les spécificités de la personne polyhandicapée et mettre en œuvre un accompagnement adapté dans les actes de la vie quotidienne en lien avec le projet personnalisé.

Contenu

JOUR 1

- Historique, textes réglementaires, recommandations de bonnes pratiques (HAS), définition de la notion de polyhandicap, l'essentielle transdisciplinarité, l'autodétermination.
- Les profils psychodéveloppementaux de polyhandicap et les éprouvés d'existence du Dr Georges SAULUS.
- La stimulation basale.
- La douleur de la personne polyhandicapée.
- L'épilepsie.
- La question de l'intime.

JOUR 2

- La bienveillance, l'environnement, la relation à l'autre, la temporalité, l'écoute active.
- La vie quotidienne, une dimension apparemment très simple mais en réalité très complexe.
- Le temps du repas : son importance, ses objectifs et son déroulement ; la nutrition entérale, la gastrostomie.
- La communication de la personne polyhandicapée et son évaluation. Les outils de communication existants, ceux à inventer ou créer.
- La notion d'activité à la lumière du polyhandicap en lien avec le projet de la personne.

JOUR 3

- Les besoins de la personne polyhandicapée accueillie en institution (vivre avec les autres, les relations, la communication, le besoin d'accompagnement individualisé) ; la notion de rencontre, la temporalité, le sens des activités.
- Accompagner les parents, la famille, c'est repérer leur(s) difficulté(s), leur fatigue, leur colère pour apaiser la relation. Entre familles et professionnels, un partage des savoirs réciproques et de nature complémentaire.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTS

- **Christophe CHALÉAT**, ancien directeur d'établissement, superviseur.
- **Luc DESSAIVRE**, masseur-kinésithérapeute.
- **Séverin FAVETON**, accompagnant éducatif et social.
- **Marie-Pierre FRAYSSE**, éducatrice spécialisée.
- **Aline LEMOINE**, éducatrice spécialisée.
- **Frédérique LEMPREUX**, responsable de formation, éducatrice spécialisée.
- **Alice MOITY**, maman aidante, formatrice et parent experte en Éducation Thérapeutique du Patient, chargée de mission pair-aidance Cesap, chargée de mission Aidforpoly.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

L'accompagnement au quotidien de la personne polyhandicapée. Du soin à l'activité

Se nourrir, se laver, sont autant d'actes fondamentaux que nous effectuons jour après jour sans nous questionner, sans les interroger.

La grande dépendance de la personne polyhandicapée interpelle sans cesse nos pratiques, en particulier lors des actes de la vie quotidienne.

Quand la complexité du polyhandicap intervient dans ces actes du quotidien, la toilette, le repas... revêtent une temporalité différente, une routine, qui pourra être vécue comme intrusive et douloureuse par la personne accompagnée. Pour le professionnel, sa fragilité et la récurrence des soins peuvent sembler lourdes et difficiles.

Cette formation vise à fournir aux professionnels les connaissances et compétences nécessaires pour offrir un accompagnement de qualité aux personnes polyhandicapées dans les temps du quotidien allant des soins de base à la mise en place d'activités ludiques et stimulantes.

Objectifs

PRINCIPAL

- Repérer les compétences de la personne polyhandicapée pour lui permettre de s'épanouir dans les activités quotidiennes et de loisirs.

SPÉCIFIQUES

- Accompagner la personne polyhandicapée au quotidien en tenant compte de ses compétences.
- Développer des compétences dans l'accompagnement aux soins.
- Proposer des activités correspondant aux besoins singuliers de la personne.

Contenu

- Connaissances et spécificités du polyhandicap.
- Les besoins spécifiques de la personne polyhandicapée.
- Les temps du quotidien (toilette, repas, lever, coucher).
- La « proxémie basale » ou la juste proximité.
- Le sens des activités.
- Du soin du quotidien à l'activité.
- Les notions de bienveillance.
- Appréhender la notion de communication et instaurer une relation de qualité avec la personne polyhandicapée.
- La communication non verbale : place essentielle de l'observation, rôle de l'écoute.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Echanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTES

- Aline LEMOINE, formatrice spécialisée.
- Anne-Isabelle ROUFFAUD, psychomotricienne.
- Tijania VERON, accompagnante éducative et sociale.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).



Replay de la journée d'étude

« L'accompagnement au quotidien de la personne polyhandicapée : du soin à l'activité » (voir p.122-123).

Accompagnement adapté des déplacements et changements de position de la personne polyhandicapée

Les transferts et déplacements des personnes très dépendantes nécessitent la connaissance de techniques appropriées qui facilitent les gestes de la vie quotidienne, encourageant ainsi le professionnel à être attentif et à l'écoute de chacun d'entre eux. Il pourra alors être vigilant au bien-être de la personne accompagnée, à la qualité de la relation et à ses possibilités d'autonomie.

Objectifs

- Identifier les troubles des personnes polyhandicapées pour éviter les risques d'une mauvaise manipulation.
- Appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort, afin de ne pas se blesser, ni s'épuiser en manipulant les résidents.
- Maîtriser les outils à disposition pour les transferts et les déplacements.

Contenu

La « manutention »

- Qu'est-ce que la prévention.
- La posture au travail.

Rappels anatomo-physiologiques

- La colonne vertébrale.
- Le muscle, la force musculaire, la position de confort musculaire, le mécanisme de la contraction musculaire, la fatigue musculaire.
- Le dos et son fonctionnement.

À propos des personnes polyhandicapées

- L'indispensable nécessité de bien les « porter »,
- Les diverses pathologies.
- L'hypo et l'hypertonie.
- Les gestes et mouvements involontaires lors des transferts et déplacements.

L'environnement

- Analyser la relation entre l'environnement, le geste et la posture.
- Optimiser les gestes à faire auprès de la personne à soigner.
- Analyser l'existant et les contraintes physiques de la charge de travail sur chaque poste.
- Adapter le poste de travail aux besoins spécifiques de chacun.

La manutention des personnes

- La « manutention » des personnes : réflexion sur les mots utilisés.
- Prévention de la douleur des personnes transférées.

La qualité de l'accompagnement et la participation de la personne

- Les gestes et postures adaptés.
- Les grands principes du port de charge.

Manœuvres de détente

L'aide à la marche

Échanges et réflexions autour de la pratique quotidienne

- La prise de conscience de la mobilité corporelle.
- Une attention au bien-être du professionnel.
- Les mouvements répétitifs.
- Améliorer la qualité de transfert des personnes polyhandicapées.

L'utilisation des aides techniques

- Lève-personne, verticalisateur, drap de glisse...

Les troubles musculosquelettiques

- Définition, processus en jeu, les causes et les facteurs de risques.
- Enjeux et réglementation.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Exercices pratiques de prise de conscience du corps au niveau respiratoire et musculaire notamment.
- Exercices de prévention : prendre soin de soi.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours consécutifs (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

Infos Pratiques

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées et aux parents pour des groupes mixtes professionnels/ parents.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

MATÉRIEL/ÉQUIPEMENT

Apporter une tenue souple.
Salle équipée de tapis de sol, d'un lit médicalisé et d'un fauteuil roulant.

INTERVENANTS

- **Aline BOUCHARD**, ergothérapeute, éducatrice sportive sports adaptés, équithérapeute.
- **Kristien HEYVAERT**, ergothérapeute.
- **Maité JOURNEL**, masseur-kinésithérapeute.
- **Patrice LEGRAND**, masseur-kinésithérapeute.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

La place de l'appareillage

Du matériel et des installations pour grandir et s'ouvrir au monde

La notion d'appareillage est souvent synonyme de contraintes (d'enfermement) et revêt un aspect qui peut apparaître exclusivement médical. Il est souvent source de conflits à différents niveaux (enfant-parents-professionnels) dont les enjeux vont parfois au-delà de ce pour qui il est prévu. Les pathologies complexes dont sont atteintes les personnes polyhandicapées vont perturber les visions éducatives et rééducatives du bien-fondé de l'appareillage.

Cette formation tentera d'apporter un éclaircissement sur la nécessité ou pas, de la mise en place d'un appareillage. Elle sera élaborée dans le cadre et le respect de chaque champ professionnel paramédical et éducatif.

Objectifs

- À partir d'observations et d'argumentaires, il s'agit d'adopter une ligne de conduite commune dans le recours à l'appareillage, dont le dénominateur commun est le bien-être et la santé de la personne polyhandicapée.
- Construire un regard croisé entre le médical, l'éducatif et la famille (qualifiée de proche aidant) au service de la personne accompagnée.
- Maîtriser les différents aspects de l'appareillage (nocturne, diurne, correctif, de confort...).

Contenu

Appareillage

- Compréhension de la notion d'appareillage (définition, description des différents types et utilisation, contraintes, bienfaits, compromis et ajustements, bénéfices et préjudices.).
- L'appareillage comme but en soi.
- Complexité et bien-fondé.
 - Fondement médical.
 - Outil éducatif.
- La verticalité.

Rappels Anatomiques

- Articulations.
- Muscles, contractures, spasticité.
- Hypo, hyperesthésie.

La personne polyhandicapée et son besoin d'appareillage

- Diverses pathologies.
- Nécessité de confort.
- Appareillage, outil de confort et de soin.

Les différents partenaires

- Le rôle essentiel de la famille et des proches (adhésion, compréhension, partenariat, continuité et échanges).
- Complémentarité autour d'une personne polyhandicapée et singularités professionnelles. (Evaluer son savoir-être, partager son savoir-faire).
- Quels liens tisser entre médical et éducatif ?
- Comment mettre en œuvre un langage commun ?
- De l'abandon de la technique au partage du savoir-faire.

Environnement

- Analyser la relation entre le geste, l'activité et l'appareillage.
- Analyser l'existant et réévaluer.

Cheminement de la mise en place de l'appareillage

- Notion de concertation et prise de décision collégiale.

Méthode

- Identification des besoins de la formation.
- Positionnement de début et fin de la formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et d'expériences vécues.
- Perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges, réflexions, mise en situation, analyse de cas concrets apportés par les stagiaires.
- Situations réelles in-situ dans l'établissement.
- Transposition immédiate des acquis.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

Infos Pratiques

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels intervenant auprès de personnes polyhandicapées. **Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.**

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANT

- Patrice LEGRAND**, masseur-kinésithérapeute.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Aidants et soignants, partenaires du soin en polyhandicap

Expertise croisée, alliance et posture partagée

Le soin ne se résume pas à l'acte. Il commence dans le regard, s'incarne dans la relation, et s'enracine dans l'alliance.

Cette formation propose une immersion croisée dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées, à travers une approche partagée entre soignant et parent-aidant. Elle vise à dépasser l'administration des soins pour explorer le "prendre soin" comme une posture professionnelle, éthique et relationnelle. En coanimation, un infirmier et une maman aidante partagent leurs regards, expériences et pratiques autour du soin.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

Objectifs

PRINCIPAL

- Développer une posture soignante fondée sur le "prendre soin" partagée avec chaque accompagnant de la personne en situation de polyhandicap.

SPÉCIFIQUES

- Reconnaître et analyser le rôle de l'infirmier.e auprès des personnes polyhandicapées
- Définir un parcours de soin centré sur la personne, intégrant l'ensemble de ses besoins spécifiques
- Comprendre l'importance de l'approche transdisciplinaire dans le champ du polyhandicap
- Mettre en œuvre un projet de soins évolutif fondé sur une posture relationnelle et ajustée
- Intégrer les aidants familiaux comme partenaires de soin : reconnaissance, coconstruction, continuité

Contenu

- Le rôle spécifique de l'infirmier.e en établissement ou à domicile.
- Cadre réglementaire du projet personnalisé et du projet de soins.
- Besoins spécifiques, ressources et compétences des personnes polyhandicapées.
- Coopération transdisciplinaire et partenariat avec les familles.
- Posture de soin : écoute, observation, ajustement, présence.
- Témoignage croisé : point de vue soignant et point de vue parent-aidant.
- Réflexions éthiques : présence, non-substitution, incertitude.
- Prévention de l'épuisement et soutien des alliances.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues.
- Études de cas, mises en situation, analyses de pratiques apportées par les participants.
- Apports croisés infirmier/parent-aidant.
- Apports bibliographiques et outils transférables.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels et aidants familiaux intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

✓ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTS

- **Alice MOITY**, maman aidante, formatrice et parent experte en Éducation Thérapeutique du Patient, chargée de mission pair-aidance Cesap, chargée de mission Aidforpoly.
- **Laurent TOBO**, Infirmier Diplômé d'État.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Trouver plaisir et confort en s'alimentant

Prévenir les troubles de la déglutition

Les troubles de la déglutition provoquent des fausses routes qui nécessitent une prévention, visant à installer confortablement la personne pour faciliter le mouvement de la déglutition et lui proposer une texture d'aliment parfaitement adaptée à ses capacités d'alimentation. Les troubles alimentaires de ces sujets ne sont pas une fatalité. Il faut travailler à les réduire par tous les moyens adaptés aux capacités et aux limites de chacun.

Le but de cette formation est de donner de nouveaux moyens aux professionnels et aux parents qui ont la difficile tâche quotidienne d'aider, à travers cette fonction nourricière, la personne polyhandicapée à s'alimenter sans peine, avec plaisir, efficacement et aisément.

Objectifs

- Identifier les troubles de l'oralité et proposer un accompagnement adapté à la personne polyhandicapée.
- Mettre en place des moyens techniques et pédagogiques contrant ces difficultés en concertation avec la famille, les proches.
- Mettre en œuvre des moyens de prévention contre les fausses routes.

Contenu

- La physiologie de la déglutition et ses troubles chez la personne polyhandicapée.
- L'installation à table. Les bons gestes pour nourrir.
- L'étude des problèmes digestifs spécifiques de la personne polyhandicapée et des gestes de la vie quotidienne permettant d'atténuer ces troubles.
- La désensibilisation d'un hyper nauséux.
- Les textures et les quantités d'aliments adaptées à chacun. Les écarts entre les repas.
- La bonne hydratation.
- L'hygiène bucco-dentaire.
- Prendre soin, en institution, d'une personne bénéficiant d'une nutrition entérale.
- Sevrage de la nutrition entérale.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.
- Les journées sont organisées afin d'apporter un juste équilibre entre théorie et pratique, l'une se nourrissant de l'autre et inversement pour une analyse des situations de la pratique professionnelle.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours + 2 jours (35 heures).

Coût : 1390 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels intervenant auprès de personnes polyhandicapées. **Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.**

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTS

- **Luc DESSAIVRE**, masseur-kinésithérapeute.
- **Clément MELINE**, orthophoniste.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

L'alimentation entérale

S'alimenter est à la base de nos besoins physiologiques. L'un des besoins fondamentaux les plus importants de la personne polyhandicapée est d'éviter la faim et la soif. L'un de ses premiers besoins spécifiques est qu'une tierce personne prenne soin d'elle.

L'alimentation des personnes polyhandicapées nécessite un accompagnement global car les difficultés rencontrées se situent à plusieurs niveaux :

- les troubles de la déglutition les gênent pour manger et menacent leur fonction respiratoire ;
- les troubles digestifs diminuent leur confort et leur appétit ;
- les troubles de la nutrition les menacent de troubles graves de santé.

Parfois, pour leur confort et leur sécurité, une alimentation assistée est nécessaire. La technique de choix est l'alimentation entérale par gastrostomie. Mais les familles et les équipes redoutent que « la sonde » prive la personne polyhandicapée de tout plaisir. Par ailleurs, certains appréhendent les soins que nécessite cette technique.

Objectifs

PRINCIPAL

- Maîtriser les gestes adéquats de la vie quotidienne qui accompagnent l'alimentation entérale.

SPÉCIFIQUES

- Identifier les difficultés qui nécessitent le recours à l'alimentation assistée et les moyens utilisés pour la mettre en place.
- Analyser l'organisation de cette alimentation assistée dans la vie quotidienne de la personne polyhandicapée et de l'établissement.
- Mettre en place des actions prenant soin de la bouche de la personne soumise à une alimentation entérale.

Contenu

- Indications et techniques de l'alimentation entérale.
- L'organisation de l'alimentation assistée dans la vie quotidienne.
- La stimulation gustative chez la personne alimentée par sonde.
- Réflexions éthiques sur la décision d'une alimentation entérale.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Apports théoriques à partir du partage des pratiques et de l'expérience.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Réflexion pluridisciplinaire de l'organisation de l'alimentation entérale des résidents de l'établissement.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 1 jour (7 heures) ou 2 jours (14 heures), en fonction de la nature de la demande.

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

Infos Pratiques

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à toute personne de l'établissement (équipes de vie quotidienne, paramédicale, médicale, de direction).

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTES

- **Karima PERNEE**, infirmière, stomathérapeute.
- **Céline ROLLAND**, infirmière, DU « Prise en charge de la douleur en soins infirmiers ».
- **Dominique TURPIN**, infirmière, DU « soin continu ».

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

L'art culinaire adapté aux besoins des personnes polyhandicapées

Face aux enjeux de la nutrition de la personne polyhandicapée, le cuisinier et les personnes qui participent ou s'intéressent à l'élaboration du repas sont des acteurs indispensables au bénéfice de la diététique et du plaisir.

Objectifs

- Catégoriser les différentes textures possibles en fonction des besoins des personnes ayant des troubles de la mastication et/ou de la déglutition.
- Mettre en place des actions de prévention des problèmes digestifs et nutritionnels.
- Apporter un soin particulier à l'adaptation des menus et des recettes : équilibre, goût, présentation.

Contenu

- Travail sur l'homogénéité des textures.
- Étude de différentes recettes à texture modifiée adaptées à la problématique du polyhandicap : recettes mixées lisses, recettes riches en fibres, recettes enrichies en calories et en protéines, recettes sans acides, recettes riches en vitamine C.
- Mise en valeur de la présentation dans l'assiette des préparations à texture modifiée.
- Règles d'hygiène concernant les préparations à texture modifiée : itinéraire d'une recette mixée depuis la livraison des produits bruts jusqu'à la livraison des personnes accueillies dans le respect des normes HACCP.
- Point sur le matériel nécessaire.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Réalisation pratique de recettes à texture modifiée en cuisine, exercices.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées et à l'équipe de cuisine.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANT

- **François AGACHE**, cuisinier en IME.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

La douleur de la personne polyhandicapée

Quelle personne accompagnant des enfants, des adolescents ou des adultes polyhandicapés ne s'est pas, un jour, posé ces questions : a-t-il mal ? Où a-t-il mal ? Pouvons-nous faire quelque chose pour le soulager ?

Objectifs

PRINCIPAL

- Reconnaître et analyser la douleur lorsque les moyens d'expression sont pauvres ou inhabituels, en tenant compte de la personne dans sa globalité.

SPÉCIFIQUES

- Identifier les traitements, aspects médicamenteux et non médicamenteux.
- Analyser sa pratique afin de s'adapter aux situations douloureuses.
- Prendre en compte ce qui se joue chez les soignants lorsqu'ils accompagnent des personnes douloureuses.

Contenu

Les aspects physiologiques de la douleur

- Définir la douleur pour mieux la comprendre : définition et implications, physiopathologie de la douleur.
- Différencier les types de douleur (aiguë et chronique), les mécanismes d'apparition de la douleur (nociceptive, neuropathique, psychogène, mixte) et ses composantes (sensorimotrice, affectivo-émotionnelle, cognitive et comportementale).
- Identifier les causes de la douleur chez une personne polyhandicapée.
- Repérer l'expression de la douleur, les signes d'alerte chez une personne polyhandicapée dyscommunicante.
- Évaluer le vécu douloureux de la personne en prenant en compte les difficultés de l'hétéro-évaluation : les principes de bases de l'évaluation, les différents outils existants.
- Identifier l'outil le plus pertinent pour répondre aux besoins d'identification et d'évaluation de la douleur des résidents accueillis.
- Sensibilisation au rôle de référent douleur.

Les aspects psychologiques de la douleur

- Polyhandicap et douleur : douleur/souffrance, physique/psychique ?
- Le vécu subjectif de la douleur : quel sens donner à la douleur du côté de la personne polyhandicapée, de l'équipe, de la famille ?
- Comment en parler et surtout l'entendre ?
- Réflexion sur les résistances personnelles et institutionnelles.
- Comment aider les équipes à exprimer leurs ressentis dans l'accompagnement des personnes douloureuses ?
- L'évaluation de la douleur : pourquoi et comment ?
- Que met en place l'institution pour prendre en compte la douleur ?
- Le rôle et la mission de chacun, quelle que soit sa fonction.
- La place de la prise en charge de la douleur dans le projet individualisé ; les moyens possibles.
- Les liens entre douleur et troubles du comportement.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Supports vidéo et exploitation.
- Travaux de groupe pour l'élaboration d'un outil.
- Apports bibliographiques.

 **FORMATION INDIVIDUELLE INTER-ÉTABLISSEMENTS**
Stage animé par Céline ROLLAND
Paris : 23, 24, 25 novembre 2026
Durée : 3 jours (21 heures).
Coût : 900 €

 **INTRA-ÉTABLISSEMENT**
Durée : 3 jours (21 heures).
Coût : 1 310 €/jour
S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

Infos Pratiques

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.
Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

 **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTERVENANTS**

- Gaëlle BOLAND, aide médico-psychologique, conseillère parcours.
- David FERNANDEZ, psychologue.
- Luis GAMEIRO, psychologue.
- Fabienne GAUDIER, cheffe de service paramédical.
- Florence MIGNARD, psychologue.
- Céline ROLLAND, infirmière, Diplôme Universitaire « Prise en charge de la douleur en soins infirmiers ».
- Valérie TARANNE, cadre de santé.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Etre référent douleur au sein d'un établissement accueillant des personnes polyhandicapées

Les demandes qui sont adressées au référent douleur au sein d'un établissement sont le plus souvent des demandes d'antalgiques qu'il faudrait administrer dans l'heure.

Pourtant le rôle d'un référent douleur est tout d'abord de faciliter la mise en place d'une évaluation la plus objective possible d'une éventuelle douleur, pour ensuite mettre en œuvre un protocole de soins qui doit se concevoir dans une réflexion approfondie qui se fonde sur des arguments vérifiables, accompagnée par le corps médical qui élabore un protocole et le prescrit. Le référent douleur doit aussi impulser au sein de l'équipe des modalités d'observation fine permettant de trouver quelquefois des propositions alternatives efficaces.

Objectifs

- Identifier les problématiques de la douleur qui mobilisent les équipes (freins et moteur de l'action).
- Mettre en place une méthodologie de projet et des outils d'évaluation de la douleur qui s'inscrit dans un accompagnement structuré en étapes.
- Développer ses capacités d'animation.

Contenu

- Être l'interface avec le corps médical et les services extérieurs susceptibles d'être des soutiens dans les situations complexes (équipes mobiles de soins palliatifs).
- Accompagner les équipes au quotidien pour tisser avec elles des liens de confiance.
- Participer au développement de leur capacité d'observation et d'action alternative.
- Élaboration d'une grille d'évaluation de la douleur spécifique à la structure et/ou maîtriser les grilles validées.
- Information et formation des professionnels qui seront amenés à administrer les grilles d'évaluation de la douleur.
- Mettre en place une méthodologie de projet qui s'inscrit dans un accompagnement structuré en étapes.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Guide méthodologique (procédure protocole).
- Apports bibliographiques.

FORMATION INDIVIDUELLE INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris : 1, 2 octobre et 19 novembre 2026

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 900 €

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tout professionnel intervenant auprès de personnes polyhandicapées qui a suivi la formation «douleur».

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

AVERTISSEMENT

Ce stage nécessite impérativement d'avoir une bonne connaissance de la douleur et de sa prise en charge. Il sera principalement orienté vers le rôle de référent. Le stagiaire doit maîtriser parfaitement les outils permettant de reconnaître, d'évaluer et d'analyser la douleur.

INTERVENANTE

- **Fabienne GAUDIER**, cheffe de service paramédical.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).



Soins palliatifs et polyhandicap

La question des soins palliatifs est aujourd'hui devenue essentielle dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées pour lesquelles les traitements curatifs n'existent pas ou peu. C'est également un soutien considérable pour les équipes qui travaillent au quotidien avec ces personnes.

Objectifs

PRINCIPAUX

- Définir les soins palliatifs au prisme du polyhandicap et les articuler avec les autres soins.
- Identifier les particularités/ caractéristiques de la démarche palliative.

SPECIFIQUES

- Mettre en place un projet d'accompagnement palliatif prenant en compte l'environnement de la personne accompagnée et sa famille.
- Repérer les soutiens et relais possibles pour l'équipe accompagnante et les familles.

Contenu

- Définir la notion de soins palliatifs, la fin de vie.
- Le contexte législatif des soins palliatifs.
- Principes d'éthique médicale et soins palliatifs.
- Le polyhandicap et l'accompagnement en fin de vie.
- Vieillesse et polyhandicap.
- La question de la douleur et de la souffrance chez la personne polyhandicapée.
- Prise en charge des symptômes en soins palliatifs.
- Les répercussions institutionnelles de l'accompagnement en fin de vie d'une personne polyhandicapée. Repenser le projet d'accompagnement.
- Construction d'un projet de vie et projet de soin en phase palliative.
- La question de l'acceptation et du refus de soin.
- La place de la sédation terminale en institution.
- Le travail de deuil.
- L'accompagnement de la famille.
- Les émotions des soignants face à la mort du résident, le vécu des professionnels dans les situations de soins palliatifs.
- Les soutiens et relais possibles.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTES

- **Laurence FONTAINE**, infirmière, expertise clinique en soins palliatifs M2.
- **Marie-Pierre FRAYSSE**, formatrice.
- **Valérie TARANNE**, cadre de santé.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).



Replay de la journée médicale « **Soins palliatifs et polyhandicap** » (voir p.122-123).

Comprendre l'épilepsie pour mieux accompagner les personnes polyhandicapées

Une grande majorité des personnes polyhandicapées présente des troubles épileptiques qui faussent la relation et modifient l'accompagnement au quotidien. Repenser l'accompagnement de ces personnes en tenant compte des conséquences de l'épilepsie, source d'inquiétude pour chacun, est l'objectif principal de cette formation.

Objectifs

- Accompagner dans son quotidien une personne polyhandicapée souffrant d'épilepsie, en tenant compte de ses besoins et de son projet personnalisé.
- Développer une pratique commune d'accompagnement dans le quotidien d'une personne souffrant d'épilepsie.
- Intervenir en toute sécurité en cas de crise.

Contenu

- Identifier les causes possibles, les manifestations cliniques de l'épilepsie et ses conséquences physiologiques.
- Identifier les différents traitements : de fond et pendant la crise.
- Identifier les points de vigilance au quotidien pour prévenir, éviter les crises et veiller au bien-être de la personne.
- Savoir agir en cas de crise.
- Identifier les impacts psycho-pathologiques de l'épilepsie sur la personne et le personnel.
- Accompagner dans son quotidien une personne souffrant d'épilepsie, en tenant compte de ses besoins et de son projet personnalisé.
- Identifier l'importance d'un outil commun de suivi de crise pour les résidents épileptiques.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- La démarche pédagogique retenue pour cette action repose sur une démarche réflexive et constructive, par l'analyse de situations professionnelles déjà vécues ou à venir par les professionnels du groupe, que ce soit à titre individuel ou collectif. Cette démarche, qui s'appuie sur des méthodes pédagogiques actives, permettra, en outre, de lier les apprentissages aux environnements institutionnels rencontrés par les participants.
- La formatrice alliera autant des temps d'apports théoriques, que des temps d'analyse de pratique qui permettront aux participants de réinvestir simultanément ces apports et ces mises en situation dans l'accompagnement au quotidien d'un usager souffrant d'épilepsie.
- La méthode pédagogique ainsi développée permettra de mettre en actes les objectifs pédagogiques identifiés, à partir d'un cas concret d'accompagnement d'une équipe d'intervenants.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1390 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées, en institution ou à domicile.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

✓ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTES

- **Karima PERNÉE**, infirmière, stomathérapeute.
- **Valérie TARANNE**, cadre de santé.
- **Laurent TOBO**, infirmier.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).



Guides Santé • Social

Coordination éditoriale

Ph. Camberlein et Pr. G. Ponsot

La personne polyhandicapée

La connaître, l'accompagner, la soigner

2^e édition entièrement revue et augmentée

Les personnes polyhandicapées présentent un dysfonctionnement cérébral responsable d'une déficience intellectuelle sévère à profonde et de troubles moteurs, souvent associés à des perturbations psycho-comportementales ou sensorielles, entraînant une situation évolutive d'extrême vulnérabilité cognitive, physique, psychique, perceptive et sociale. L'expérience partagée des familles, des professionnels (éducatifs, médicaux, psychologiques et sociaux) et l'apport scientifique des chercheurs ont permis de constituer progressivement un savoir spécifique multidisciplinaire sur le polyhandicap, articulant soins, accompagnement social et éducatif, vie quotidienne, recherche scientifique et démarche éthique.

La 2^e édition de cet ouvrage, entièrement révisé et augmenté de dix nouveaux chapitres, est conçue comme un état des savoirs et des pratiques autour du polyhandicap. Il propose une présentation complète de ces connaissances, de leurs fondements, de leur mise en œuvre concrète ou de leur mobilisation dans la formation et la recherche. Il aborde également les dimensions institutionnelles et les politiques sociales mises en œuvre.

Th. Billette de Villemeur, A-M. Boutin, R. Brault-Tabai,

C. Jaubert-Brise, Ph. Camberlein, C. Plivard, G. Ponsot.

Public

- **Professionnels de santé** (médecins, infirmiers, rééducateurs).
- **Professions éducatives, psychologiques et sociales.**
- **Parents, familles.**
- **Chercheurs et étudiants** des filières santé-social.

Cesap

Le Comité d'études, d'éducation et de soins auprès des personnes polyhandicapées est une association nationale dont l'activité est essentiellement dédiée aux personnes polyhandicapées à travers la gestion d'établissements et de services. Elle se développe également sur les champs de l'expertise, de la formation et de la recherche sur le polyhandicap.

PHILIPPE CAMBERLEIN

Aujourd'hui en retraite, il fut tout d'abord enseignant et éducateur spécialisé puis inspecteur des affaires sanitaires et sociales et directeur général d'association, dont le Cesap pendant 13 ans, ainsi que chargé de cours à l'Université et en IRTS.

GÉRARD PONSOT

Professeur honoraire des Universités, praticien hospitalier, ancien chef de service de neurologie infantile à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul et de l'hôpital/SSR de La Roche-Guyon à l'AP-HP. Il est vice-président du Cesap et membre du conseil d'administration du Groupe Polyhandicap France (GPF).



Accompagner

Réflexion autour des accompagnements
singuliers

Conceptions actuelles du polyhandicap

La réalité que recouvre le concept de polyhandicap demeure, pour l'ensemble des praticiens concernés, une source d'interrogations multiples. Ce module de formation, ouvert à tout professionnel œuvrant dans le champ du polyhandicap, propose des éléments de réponse.

Malgré la complexité de la réalité abordée et grâce à un remarquable effort didactique, la connaissance du polyhandicap ici proposée est à la fois attrayante et rigoureuse, et présente, par ailleurs, un grand intérêt pratique. Georges SAULUS, praticien de terrain, psychiatre et philosophe de formation, qui a vu naître le concept de polyhandicap et fréquenté ceux qui l'ont inventé, a réalisé une vaste synthèse des données historiques, scientifiques et éthiques qu'il met, en deux journées de formation spécialement conçues pour Cesap, à la disposition de l'ensemble des personnes concernées afin de repenser de façon plus moderne le polyhandicap.

Objectifs

- Éclairer la genèse du concept de polyhandicap à partir de données historiques, scientifiques et éthiques.
- Proposer une vision actualisée du polyhandicap.
- Repérer les conséquences d'une connaissance du polyhandicap sur la clinique institutionnelle et individuelle.



Contenu

- Éléments d'histoire du polyhandicap.
- Questions de terminologie et de définition.
- Situation extrême, éthique et polyhandicap.
- État de polyhandicap, situation de polyhandicap et partenariat familles-professionnels.
- La conception structurale du polyhandicap et la transdisciplinarité.
- Les trois profils psychodéveloppementaux de polyhandicap, les éprouvés d'existence, l'activité de conscience chez les personnes polyhandicapées.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 1 jour + 1 jour (14 heures).

Coût : 2 070 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse aux cadres de direction, médecins, psychologue et à l'ensemble des professionnels œuvrant dans le champ du polyhandicap.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANT

- **Dr Georges SAULUS**, psychiatre, D.E.A de philosophie, médecin conseiller technique.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Devenir parent, connaître le processus de parentalité pour mieux comprendre les relations parents-enfant dans le cas du polyhandicap

La communication avec les familles des personnes polyhandicapées peut s'avérer complexe à mettre en œuvre dans les institutions : en effet, des mouvements émotionnels forts, de part et d'autre, peuvent brouiller ces relations, ce qui est préjudiciable pour tous, et encore plus pour la personne polyhandicapée elle-même. Cette formation s'adresse à tous les professionnels qui souhaitent mieux comprendre ce qui se joue dans le processus de parentalité, notamment lorsqu'il est troublé par la survenue d'une prématurité et/ou d'un handicap, afin d'être dans une écoute plus ajustée des familles des personnes polyhandicapées accueillies.

🎯 Objectif

- Identifier le processus de parentalité et adapter la communication aux besoins de la personne polyhandicapée et de sa famille (parents et fratrie).

Cette formation peut s'enrichir d'une journée de retour sur la pratique. [Nous consulter.](#)

📁 Contenu

- Le processus de parentalité.
- Les avatars du devenir parent en cas de prématurité de l'enfant.
- Les avatars du devenir parent en cas de handicap de l'enfant.
- Les interactions précoces parents-bébé.
- Comment comprendre les relations de la personne polyhandicapée avec ses parents, ses frères et sœurs et avec les soignants ? Éclairages de la théorie de l'attachement.
- Comment comprendre les relations entre parents des personnes polyhandicapées et soignants ?

⚙️ Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires pour une formation plus interactive et mieux ajustée à chaque équipe.
- Courtes séquences vidéo.
- Apports bibliographiques.

🏠 INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 1 jour (7 heures), ou 2 jours (14 heures) non consécutifs, pour permettre plus de temps d'échanges cliniques.

Coût : 1 310 €/jour
S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

📌 Infos Pratiques

👤 14 PARTICIPANTS MAXIMUM

👤 PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☑️ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

👤 INTERVENANTES

- **Élodie GABRIEL**, psychologue clinicienne.
- **Camille LAUREND**, psychologue.

📋 ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Les relations familles - professionnels

Améliorer les relations réciproques

Les relations avec les familles constituent pour les professionnels une dimension essentielle de leur travail.

Le contenu et la qualité de ces relations produisent des effets souvent majeurs sur les modalités d'accompagnement de la personne accueillie. De plus, les difficultés de communication des personnes polyhandicapées sont propices aux projections et aux malentendus.

Objectifs

PRINCIPAL

- Appréhender ce qui se joue dans les échanges et les rencontres avec les familles afin d'améliorer leurs relations réciproques.

SPÉCIFIQUES

- Identifier les attentes des familles en direction des professionnels.
- Repérer les enjeux lors des rencontres avec les familles et savoir se positionner.
- Mesurer l'impact du handicap sévère sur les parents et la famille élargie (fratrie, grands-parents).
- Reconnaître la famille comme partenaire et ressource en faveur de la personne accueillie.

Contenu

- Bref rappel historique concernant les relations familles/institutions.
- Les textes existants qui spécifient la place et le rôle de la famille.
- Les avatars de la révélation du handicap et les effets d'acutisation.
- Vicissitudes de l'entrée en institution.
- Éviter de se situer « en miroir ».
- Réflexion sur la spécificité des supports de communication entre les familles et les professionnels.
- Enrichir et développer les liens avec les familles.
- Réfléchir à la notion de confidentialité et à sa mise en œuvre.
- Développer pour les professionnels une attitude d'empathie et de bienveillance.
- Le phénomène fréquent de « minorisation » des parents de la part des professionnels.
- L'ambivalence du désir d'accompagnement et la question de la souffrance.
- Instaurer des relations qui s'inscrivent dans une situation de partenariat : un devoir pour les professionnels, un droit pour les familles.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTS

- **Amandine BAFFRAY**, éducatrice de jeunes enfants.
- **Delphine CALAS**, éducatrice spécialisée, formatrice et animatrice de groupe d'analyse des pratiques.
- **Marie-Pierre FRAYSSE**, formatrice.
- **Mélanie LALUNG**, psychologue.
- **Alice MOITY**, maman aidante, formatrice et parent experte en Éducation Thérapeutique du Patient, chargée de mission pair-aidance Cesap, chargée de mission Aidforpoly.
- **Luc RIVOIRA**, psychologue.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

La place des émotions et des sentiments, accompagner des personnes polyhandicapées au quotidien

L'expérience du contact régulier avec des personnes en situation de grande dépendance physique et psychique nous amène à penser qu'il est indispensable de prendre en compte ce qui se joue chez les soignants dans cet accompagnement.

Objectifs

PRINCIPAL

- Identifier et analyser les émotions et les sentiments des personnes polyhandicapées, ainsi que les nôtres, afin d'éviter les écueils et d'en utiliser les effets positifs.

SPÉCIFIQUES

- Trouver et garder la « bonne place », les paroles, les gestes, les attitudes qui respectent et soutiennent la personne polyhandicapée dans son statut de sujet.
- Comprendre les implications de chacun des acteurs et les dimensions subjectives inhérentes au travail social.
- Appréhender la complexité du fonctionnement d'une équipe.
- S'interroger sur ses pratiques professionnelles.
- Donner ou redonner un sens à sa mission quotidienne.

Contenu

- Les notions d'émotion, de sentiment, d'identification, de projection, de distanciation.
- Les émotions sont de précieux indicateurs : mieux les comprendre pour mieux satisfaire les besoins de chacun.
- Perception, sensation, affect, émotion, sentiment sont la trame de la lente et vulnérable organisation de la personnalité.
- Les angoisses archaïques de la personne polyhandicapée et ce qu'elles renvoient aux professionnels.
- La souffrance psychique des personnes polyhandicapées, une clinique éprouvante.
- Les mécanismes psychopathologiques usants ou « l'impensable menaçant ».
- Les répercussions sur le vécu des professionnels : le souci de l'autre (empathie, attachement, appropriation, culpabilité, angoisse, usure...).
- Facteurs stressants et épuisement professionnel.
- Les enjeux du travail avec les familles de personnes en situation de grande dépendance physique et psychique.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

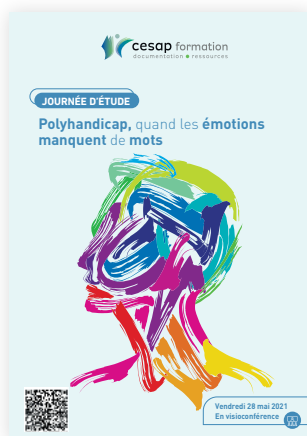
✓ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTS

- **Amandine BAFFRAY**, éducatrice de jeunes enfants.
- **Fanny BRETTE**, éducatrice spécialisée
- **Rémy RIAS**, psychologue.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).



Replay de la journée d'étude « **Polyhandicap, quand les émotions manquent de mots** » (voir p.122-123).

L'accompagnement jusqu'au bout de la vie de l'enfant et du jeune polyhandicapé en soins palliatifs ou en situation d'extrême vulnérabilité

« L'accompagnement palliatif est bien celui d'une vie entière. Il n'empêche pas de vivre et permet souvent de bien vivre. »
Gérard Pfister.

La pensée de la fin de vie est bien souvent présente dès le début de la vie de la personne polyhandicapée. Cette vie, qui parfois semble fragile, ne doit pas faire vivre en permanence dans une attente morbide.

Lorsque nous accompagnons des enfants et jeunes polyhandicapés dans une démarche de soins palliatifs en SESSAD ou en institution, comment continuer à proposer un projet de vie qui réponde à leurs besoins de rencontre, de découverte et d'exploration du monde environnant ? Comment organiser en équipe une culture commune qui à la fois organise le projet au présent mais prépare également à l'accompagnement jusqu'au bout de cette vie ? Quels moyens peut-on mettre en place pour être dans une approche juste et adaptée en tant que professionnel ?

Objectifs

- Aborder le projet de vie dans des situations de soins palliatifs.
- Identifier les objectifs et moyens à mettre en place pour cet accompagnement.
- Repérer ce qui peut soutenir le professionnel.
- Reconnaître les spécificités de cet accompagnement.

Contenu

- Réflexion sur la notion de soin palliatif.
- La personne polyhandicapée.
- Le projet personnalisé.
- Le présent et le quotidien.
- La temporalité.
- Rituels et repères.
- L'enfant et sa famille.
- Être présent à l'autre.
- L'écoute.
- La temporalité.
- Émotions.
- Distance.
- Prendre soin.
- L'équipe pluridisciplinaire.
- Les relais et soutiens.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Pédagogie active et participative.
- Expériences pratiques.
- Chants.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1310 €/jour.

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

Infos Pratiques

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels intervenant auprès de personnes polyhandicapées. **Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.**

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTE

- **Stéphanie ANDRÉ-MOUNIER**, éducatrice de jeunes enfants.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Le travail en SESSAD autour de l'enfant polyhandicapé

Les parents d'enfants polyhandicapés n'ont pas choisi d'accueillir un enfant au développement si altéré. Lorsqu'il leur est proposé de rencontrer l'équipe d'un service de soins à domicile, ils ouvrent leurs portes sans que, non plus, cela soit leur choix intrinsèque. Et pourtant, chez eux, dans leur intimité, les professionnels vont devoir intervenir et créer les conditions nécessaires à la mise en place d'une rencontre qui saura répondre aux besoins de leur enfant, mais aussi construire avec eux son projet de vie. Quelles compétences les professionnels doivent-ils acquérir afin de créer un espace favorisant l'éveil, les soins et le suivi spécifique de l'enfant au sein de son environnement quotidien ? Comment ces compétences peuvent-elles s'articuler avec celles des parents afin de créer l'alliance nécessaire à une prise en charge adaptée à l'évolution des enfants polyhandicapés ?

Objectifs

PRINCIPAL

- Coordonner et élaborer les actions des professionnels pour améliorer l'accompagnement des enfants au domicile, à travers une meilleure collaboration avec la famille, parents et fratrie.

SPÉCIFIQUES

- Identifier le cadre d'intervention du SESSAD et ses enjeux.
- Identifier les caractéristiques de l'intervention à domicile.
- Clarifier les places de chacun (rôle, fonctions, mission).
- Analyser la complexité des équilibres familiaux et la façon dont l'intervention à domicile peut les impacter.
- Repérer, valoriser et accompagner les compétences de l'enfant et les compétences familiales.
- Développer la complémentarité entre intervention professionnelle et famille.

Contenu

Le SESSAD : une institution nomade

- Le service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) :
 - Histoire du SESSAD dans le champ du polyhandicap,
 - Fonctionnement et cadre d'intervention,
 - Le projet personnalisé,
 - La famille de l'enfant,
 - L'équipe pluridisciplinaire,
 - Les partenaires.
- État des lieux de votre SESSAD :
 - Son histoire,
 - Son fonctionnement,
 - Le projet de service,
 - Le travail avec la famille,
 - L'équipe,
 - Le partenariat.

Domicile : voyage en terres inconnues

- La spécificité du polyhandicap :
 - Arrivée d'un enfant polyhandicapé dans une famille,
 - Temporalité de chaque famille,
 - Diversité des situations.
- La notion de domicile :
 - Le « chez-soi »,
 - Le travail dans l'intimité des familles : Espace privé et intimité, Émotions, Observation.

Rencontre avec l'enfant et sa famille

- Un cadre d'intervention.
- Un espace bienveillant (observation/écoute).
- Une solitude relative.
- La séance (guidance parentale).

La possible alliance

- Compétences et partage de savoirs.
- La posture professionnelle.
- Un cadre commun.
- L'alliance.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Mise en lien des éléments théoriques de la première journée avec les séquences vidéos apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Tout professionnel travaillant en SESSAD ou voulant travailler en SESSAD.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTES

- **Stéphanie ANDRÉ-MOUNIER**, éducatrice de jeunes enfants.
- **Frédérique LEMPREUX**, éducatrice spécialisée, responsable de formation.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

L'interculturalité dans l'accompagnement de la personne polyhandicapée

Dans un contexte de diversité culturelle croissante, les attentes en matière de soins et d'accompagnement varient selon les origines des personnes accompagnées. Pour offrir un accompagnement adapté et éviter les malentendus, il est crucial que les professionnels intègrent ces différences culturelles.

Face à des patients et familles d'horizons variés, les équipes doivent élaborer des projets globaux incluant l'adhésion de tous. Une prise en charge efficace repose sur un partenariat étroit avec chaque partie concernée.

Cette formation vous aidera à comprendre les différentes représentations du handicap et à concilier liberté de conscience et mission d'accompagnement des plus vulnérables.

Objectifs

- Identifier et intégrer les différences culturelles et spirituelles pour proposer un accompagnement adapté.
- Identifier ce que la notion de laïcité signifie au niveau du droit français et son importance dans l'accueil d'une personne.

Contenu

Présentation des textes internationaux, européens et Français sur lesquels se fonde la liberté de conscience et de religion

- Les représentations du handicap et du polyhandicap dans les diverses cultures.
- La dynamique culture/religion.
- Les principales religions et les systèmes de croyance : leur influence sur le soin et l'approche du corps, les pratiques autour du corps, de la maladie et de la mort, selon les cultures.
- Laïcité et soins, et établissement de soins.
- Le soin à l'épreuve des modèles des modèles culturels.
- La place de la famille dans les soins.
- Famille, migration, et polyhandicap.
- La notion de culture et de représentation culturelle du handicap, de la maladie et des soins, théorie culturelles des enfants singuliers.
- Culture du soignant, culture du patient.
- La compétence transculturelle.
- L'alliance avec les familles.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels intervenant auprès de personnes polyhandicapées. Ce stage est ouvert aux parents.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTS

- **Stéphane BROUARD**, éducateur spécialisé, formateur consultant.
- **Véronique LOGEAS**, juriste spécialisée dans le droit de l'action sociale et médico-sociale et consultante.
- **Julien PITOU**, formateur indépendant.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Vie relationnelle, intime, affective et sexuelle des personnes polyhandicapées

Aujourd'hui, bien que les représentations sur la vie relationnelle, intime, affective et sexuelle des personnes polyhandicapées évoluent, de nombreuses questions cliniques, juridiques et éthiques demeurent. Ce stage propose d'explorer ces questions au regard de la réglementation et des besoins des personnes accompagnées et de leur famille.

Objectifs

- Identifier et accompagner les manifestations d'ordre affectif, sexuel ou relationnel des personnes polyhandicapées.
- Appréhender le cadre légal lié à la thématique abordée.
- Ajuster les pratiques professionnelles et institutionnelles au regard des exigences réglementaires et recommandations de bonnes pratiques.

Contenu

Introduction : Une question essentielle à explorer au regard de la réglementation.

Mieux connaître les besoins des personnes accompagnées

- Connaître les spécificités du développement affectif et sexuel chez la personne polyhandicapée.
- Permettre l'expression et la prise de recul sur les représentations individuelles et collectives associées à la sexualité des personnes en situation de handicap, la réflexion en équipe.
- Repérer et comprendre les mécanismes et manifestations affectives et sexuelles chez les personnes polyhandicapées, leurs besoins.

Mieux connaître le cadre légal de référence

- La question de la vie affective, relationnelle et sexuelle des personnes accompagnées : un déterminant de santé qui ne saurait être ignoré et qui a évolué au fur et à mesure de la législation.
- La question de la vie affective, relationnelle et sexuelle des personnes accompagnées : un élément important au regard du droit pénal.

Mieux accompagner pour faciliter l'épanouissement des personnes accompagnées dans leur vie affective, relationnelle et sexuelle

- Les préalables incontournables :
 - L'inscription de l'engagement institutionnel dans le projet d'établissement ou de service, le soutien apporté aux professionnels.
 - L'éducation à la vie affective et sexuelle par une approche positive.
 - La reconnaissance de l'expertise des personnes, des familles.

- La co-éducation avec les parents par les professionnels.
- L'accompagnement à mettre en place auprès des personnes et des familles :
 - Les programmes de développement de l'expression des émotions et des compétences psychosociales.
 - L'écoute attentive et respectueuse des besoins, des souhaits, leur prise en compte.
 - Le respect de l'intimité.
- Les éléments essentiels :
 - La place de l'expression de volonté du mineur et du majeur protégé.
 - Le partage d'informations en équipe, avec la famille, avec des partenaires extérieurs.
 - La co-élaboration du projet d'accueil et d'accompagnement personnalisé.
- Les ressources :
 - Humaines.
 - Matérielles.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Echanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : Nous consulter.

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels intervenant auprès de personnes polyhandicapées. **Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.**

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTS EN CO-ANIMATION OU ANIMATION SIMPLE

- **Véronique LOGEAS**, juriste spécialisée en droit de la santé et de l'action sociale, formatrice consultante.
- **Stéphane BROUARD**, éducateur spécialisé, formateur consultant.
- **Hélène DENAES**, formatrice spécialisée.
- **Julien PITOU**, formateur indépendant.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Le temps des uns, le temps des autres dans l'accompagnement de la personne polyhandicapée

« Je n'ai pas le temps ! », « Dépêche-toi ! », « Vite, c'est l'heure de la séance de Snoezelen ! »...

« Vous avez eu le temps de répondre à cette famille ? » « Vous ne m'avez toujours pas rendu le bilan pour le projet personnalisé ! » « Vous n'avez pas oublié la réunion de cet après-midi ? »...

Et la personne polyhandicapée, que nous dit-elle de son temps ?

Nous agissons souvent dans l'urgence avec ce sentiment que le temps nous file entre les doigts. Mais pouvons-nous nous permettre cette urgence avec les personnes polyhandicapées, elles dont la structuration et la perception temporelles sont si spécifiques ?

Objectifs

- Repérer les spécificités temporelles de la personne polyhandicapée pour adapter les pratiques professionnelles.
- Identifier les différentes perceptions et contraintes temporelles de chacun dans l'accompagnement de la personne polyhandicapée.



Contenu

Généralités sur le temps.

- Les caractéristiques du temps.
- Les différentes perceptions du temps.
- La construction de la temporalité.

Le polyhandicap.

- Définition et évolution sémantique.
- Les épreuves d'existence de Georges Saulus.

Conjuguer les temps.

- Le temps de la personne polyhandicapée.
- Le temps de la famille.
- Le temps institutionnel.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTE

- Céline BLET, psychomotricienne et sophrologue.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Capable d'apprendre dans un environnement adapté

L'enfant, comme l'adulte polyhandicapé, est capable d'apprentissages. Toutefois la complexité du handicap nécessite une adaptation très fine afin de proposer des situations adéquates. Une fois créés, celles-ci permettent de susciter et de révéler les compétences cognitives et motrices dans un environnement stimulant.

Objectifs

- Mettre en œuvre un cadre pédagogique adapté visant à favoriser et consolider les apprentissages des personnes polyhandicapées.
- Utiliser les outils d'observation, d'évaluation des compétences cognitives et d'élaboration de projets.
- Concevoir des activités pédagogiques en accord avec les compétences cognitives et motrices repérées.

Contenu

Cadre de la loi du 11 février 2005 et en repérer les enjeux, concernant la scolarisation des enfants.

Émergence et évolutions du « polyhandicap » : historique, apparition du terme polyhandicap et définitions, les profils psychodéveloppementaux de polyhandicap et les éprouvés d'existence (Dr Georges SAULUS), besoins particuliers des personnes polyhandicapées en terme d'apprentissage.

Le et les apprentissage(s). La et les pédagogie(s).

- Étymologie de l'apprentissage et de la pédagogie.
- Éclairages sur les cinq principales approches de l'apprentissage.
- Apports des pédagogies et approches pédagogiques autour du polyhandicap : Pédagogie conductive, CAA, Emmi Pikler, Snoezelen, Stimulation Basale...
- Apports pluridisciplinaires de l'ergothérapie et de l'orthophonie.

Les fonctions cognitives des personnes polyhandicapées.

- Réfléchir à la question de l'évaluation cognitive de la personne polyhandicapée.
- Présentation de l'ECP : une observation en regards croisés.
- Développer une approche pluridisciplinaire de l'observation et l'accompagnement éducatif de la personne polyhandicapée.
- Des outils pluridisciplinaires : profils sensoriels, travail sur les émotions, construction d'un lexique de compétences.
- Construction d'un lexique de communication.

Les processus d'apprentissages à l'œuvre dans le développement :

- Définition d'un processus d'apprentissage ?
- Les dispositifs adaptés au développement des apprentissages.

Les apprentissages au quotidien.

Les apprentissages dans les activités

- Comment penser les activités ?
- Pourquoi mettre en place des activités ?

Le matériel : comment le choisir, le fabriquer, récupérer ?

- Modalités et pratiques pédagogiques : vers une scolarisation.
- Le cadre : « le programme aménagé ».
- Espace classe et temps de classe : Fiches de préparation et de constitution de groupe. Grilles d'observation et de synthèse.
- Grandes orientations pédagogiques : la désignation, la pédagogie sensorielle, la relation de cause à effet, recherche du oui/ non.
- Les supports pédagogiques : environnement proche, littérature jeunesse adaptée.
- Les adaptations techniques : agencements de travail, outils et logiciels informatiques, verticalisation, flux, , contacteurs, lumineux...

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

FORMATION INDIVIDUELLE INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris : 25, 26 et 27 novembre 2025

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 900 €

Paris : 25, 26 et 27 novembre 2026

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 900 €

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 + 2 jours (28 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

INTRA-ETABLISSEMENT

Ce stage s'adresse à tous les professionnels intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

INTER-ETABLISSEMENT

Ce stage s'adresse à tous les professionnels intervenant auprès de jeunes (enfants et adolescents) polyhandicapés.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INFORMATIONS

En partenariat avec l'INSEI et le Centre de Ressources Multihandicap.



INTERVENANTS

- Esther ATLAN, docteure en psychologie.
- Sophie DUMONT, orthopédagogue.
- Eric LEGRAND, enseignant spécialisé en IME et MAS.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Les compétences cognitives du sujet polyhandicapé et leur évaluation

Peu d'outils pour l'évaluation des compétences cognitives des sujets polyhandicapés sont utilisables par les psychologues, les équipes pluridisciplinaires et les parents. L'Évaluation-Cognition-Polyhandicap (ECP) a été créée de façon spécifique pour cette population. En vue de découvrir cet outil et d'apprendre à l'utiliser, ce module de formation propose de questionner vos connaissances sur les fonctions cognitives et processus d'apprentissage au regard du polyhandicap et d'envisager les enjeux de l'évaluation.

Objectifs

- Définir les compétences cognitives afin d'affiner son accompagnement.
- Identifier les outils d'évaluation pour les personnes polyhandicapées (Évaluation-Cognition-Polyhandicap - ECP) et mesurer leur intérêt.

Cette formation peut s'enrichir d'une journée de retour sur la pratique.

[Nous consulter.](#)

Contenu

À propos des compétences cognitives de la personne polyhandicapée

- Les théories de l'intelligence sur lesquelles s'appuyer.
- Les fonctions cognitives et les processus d'apprentissage.
- Les compétences cognitives des personnes polyhandicapées.
- L'éclairage des profils de Georges Saulus.

L'évaluation cognitive

- Pourquoi et comment évaluer ?
- Comment être dans une évaluation dynamique ?
- Faire le lien entre évolution des théories et évaluation.
- La notion de variabilité intra-individuelle.
- Quelques exemples d'échelles d'évaluation.

Évaluation-Cognition-Polyhandicap (ECP), quelques précisions sur sa création et sa conception

- Présentation et description de l'outil :
 - Échelle 1 : évaluation de l'état habituel,
 - Échelle 2 : évaluation des compétences cognitives,
 - Échelle 3 : évaluation de l'état affectif et émotionnel.
- La passation : avec qui, comment et pourquoi ?
- Le retour à l'enfant ou l'adulte et sa famille.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Travaux pratiques.
- Apports bibliographiques.

FORMATION INDIVIDUELLE INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris : 6, 7 novembre 2025

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 600 €

Paris : 5, 6 novembre 2026

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 600 €

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INFORMATIONS

Pour se procurer l'Évaluation-Cognition-Polyhandicap (ECP), se reporter aux pages des Publications (pages 140-141).

INTERVENANTES

- **Sophie DUMONT**, orthopédaagogue.
- **Carole NEIRYNCK**, psychologue.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Module pour les psychologues : l'évaluation cognitive chez le sujet polyhandicapé, l'utilisation de l'ECP

Peu d'outils sont utilisables par les psychologues dans leurs pratiques auprès des personnes polyhandicapées. L'ECP (Évaluation-Cognition-Polyhandicap) a été créée de façon spécifique pour cette population. Il est actuellement le seul outil psychométrique dans le domaine de l'évaluation des compétences cognitives de la personne polyhandicapée ainsi que de son état émotionnel. Découvrir cet outil puis apprendre à l'utiliser aisément sont les objectifs principaux de ce module de formation.

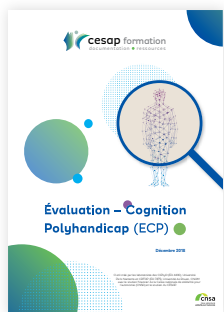
Objectifs

PRINCIPAL

- Utiliser l'ECP et maîtriser l'échelle d'évaluation en fonction de chaque item.

SPÉCIFIQUES

- Expérimenter ses conditions d'utilisation.
- Piloter les conditions de passation et les retours à la personne et sa famille.
- Utiliser, interpréter les profils différenciés avec les professionnels.



À l'origine de la conception de l'ECP, Cesap Formation détient l'exclusivité de diffusion et de formation à cet outil.

Contenu

- Rappel des domaines cognitifs envisagés par l'ECP.
- Rappels sur la création de l'outil, son sens et son utilité.
- Comment observer la personne, sur quels critères, par qui et pourquoi ?
- Comment utiliser les données obtenues pour les prises en charge pluridisciplinaires ?
- L'ECP en pratique :
 - Les principes éthiques,
 - Les conditions de passation,
 - La durée de passation.
- Description de l'outil :
 - Échelle 1 de réactivité,
 - Échelle 2 « Profil des compétences cognitives »,
 - Échelle 3 complémentaire d'évaluation de l'état affectif et émotionnel.
- Le profil individuel :
 - Son élaboration (version graphique informatisée),
 - Réflexion sur son utilisation, exploitation des données.
- Présentation des résultats :
 - Qu'en retransmettons-nous et à qui ?
 - Compte-rendu d'observation partagée,
 - Compte-rendu psychologique d'évaluation cognitive.
- Réflexion sur le lien entre le profil individuel et les apprentissages futurs.
- Réflexion sur le lien entre le profil individuel et le projet individualisé.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation afin de mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

FORMATION INDIVIDUELLE INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris : 16, 17 octobre 2025

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 600 €

MODULE DE SUIVI

Paris : 5 décembre 2025

Durée : 1 jour (7 heures).

Coût : 320 €

Paris : 10, 11 septembre et 4 décembre 2026

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 900 €

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse aux psychologues intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INFORMATIONS

Pour se procurer l'Évaluation-Cognition-Polyhandicap (ECP), se reporter à la page 140.

INTERVENANTE

- Claire DIETRICH, psychologue en institution et psychothérapeute.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Adolescence et polyhandicap

La question de l'adolescence est vaste et complexe. Qu'en est-il pour les personnes polyhandicapées ? Cette formation se propose d'affiner quelles en sont les manifestations et les particularités.

Objectif

- Identifier et mettre en œuvre des accompagnements adaptés aux adolescents polyhandicapés et à leur entourage.

Contenu

À propos de la personne polyhandicapée

Les aspects physiologiques de l'adolescence et les complications médicales au moment de la puberté

- Le développement pubertaire normal.
- Les complications de la puberté chez l'enfant polyhandicapé :
 - Retard pubertaire, pertes motrices, aggravation orthopédique,
 - Réactivation de l'épilepsie, troubles neurologiques, troubles métaboliques,
 - États nutritionnels, prise de poids, problèmes cutanés...

Les répercussions sur la dynamique familiale et l'accompagnement de l'équipe

Le développement psychoaffectif de l'adolescent, ses troubles et ses particularités chez la personne polyhandicapée

- L'adolescence, une période charnière dans le développement psycho-affectif.
- La difficulté de reconnaissance du statut d'adolescent de la personne polyhandicapée.
- Comment concilier un mouvement d'individuation et une dépendance extrême ?
- Quels projets individualisés pour l'adolescent polyhandicapé : le projet de qui et pour qui, le travail avec les familles, la préparation et l'acceptation des changements...
- Les changements psycho- physiologiques et la question de la pudeur et de l'intimité.
- La vie affective et sexuelle de l'adolescent polyhandicapé.
- L'angoisse face à l'avenir de l'adolescent polyhandicapé.

Réflexion indispensable sur l'éthique

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse des pratiques professionnelles à partir de situations professionnelles apportées par les stagiaires.
- Échanges en groupe sur les « bonnes pratiques » (référence aux RBPP), les écueils possibles, l'identification de points de vigilance, les difficultés et réussites rencontrées.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels intéressés par la question de l'adolescent polyhandicapé.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTE

- **Laëtitia FOSSEMALLE**, éducatrice spécialisée, responsable de formation.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Accompagner l'arrivée d'un jeune adulte en Maison d'Accueil Spécialisée

Tout changement est source d'anxiété car il bouscule les repères. Pour la personne en situation de handicap, l'entrée en institution n'est donc pas quelque chose d'anodin. C'est une transformation de statut pouvant s'avérer complexe pour la personne qui quitte son lieu de vie habituel et encore beaucoup plus perturbant quand la personne en question n'a jamais été accompagnée en institution. Pour un jeune polyhandicapé qui passe de la structure pour enfants vers une structure pour adultes, ce moment peut être anxiogène, pour lui et sa famille.

Penser l'accueil qui prenne en compte les besoins d'un nouvel accueilli est un préalable nécessaire pour accompagner son intégration et pour envisager son accompagnement dans les conditions optimales.

Objectifs

PRINCIPAL

- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'accueil d'un nouvel usager.

SPÉCIFIQUES

- Construire un outil guide pour un bon accueil et une bonne intégration d'un nouvel usager.
- Identifier les attentes des familles (proches) et mettre en place un cadre précis de leur partenariat.
- Repérer les acquis du nouvel usager et les actions pour les maintenir et/ou les développer.
- Repérer les signaux de bien-être et mettre en place les modalités d'amélioration de la qualité de vie du nouvel usager.

Contenu

- Définition et différentes formes d'accueil.
- Composantes de l'accueil.
- Étapes de l'accueil.
- Favoriser la rencontre entre le nouvel usager et son nouveau lieu de vie.
- Relation entre l'équipe et les familles (proches) du nouvel usager.
- Place/Rôle de la famille (proches) et celles des professionnels : particularités pour les proches des personnes lourdement handicapées.
- Premier projet personnalisé : sur quelles bases ?
- Travail d'équipe dans l'accueil d'un nouvel usager.
- Penser le devenir institutionnel.

Méthode

- Identifier les besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour évaluer la progression des stagiaires.
- Méthode participative : construction de la matière à partir des échanges des expériences vécues.
- Réflexion en groupe sur des pratiques et développement des propositions intuitives des stagiaires.
- Alternier les apports théoriques et le travail de réflexion collectif des stagiaires.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage est à destination des professionnels, tous corps de métiers, intervenant auprès d'adultes polyhandicapés.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

✓ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTE

- **Spéiosa KABANZA**, formatrice spécialisée, coordinatrice au sein d'un foyer d'accueil médicalisé.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).



Bien vivre en Maison d'Accueil Spécialisée ou en Établissement d'Accueil Médicalisé

En MAS et en EAM, l'objectif prioritaire est de répondre aux besoins des résidents. Il n'y a pas de programme ni d'échéance donnant des dates limites.

L'accompagnement des adultes, généralement en grande dépendance physique et psychique, peut parfois être épuisant et les gestes quotidiens risquent d'engendrer à la longue, routine, ennui... La toilette, l'habillage, le repas, les soins corporels, les sorties et les activités sont les outils essentiels de base qui soutiennent la qualité de vie.

La qualité de ces interventions où cohabitent des apports techniques, un investissement relationnel et affectif avec les impératifs de la vie en institution est complexe.

Objectifs

PRINCIPAL

- Définir et analyser le sens de son travail en MAS ou en EAM dans l'accompagnement quotidien des adultes polyhandicapés.

SPÉCIFIQUES

- Mobiliser son imagination et sa créativité pour mieux répondre aux besoins des personnes accueillies.
- Développer le travail en équipe pluridisciplinaire.
- Donner ou redonner sens aux actes quotidiens.
- Se fédérer autour de valeurs communes.
- Identifier les causes de l'usure professionnelle.

Contenu

Les différentes pathologies et leurs spécificités

Les besoins fondamentaux physiques et psychiques

Troubles du comportement? Comportements-défis? Comportements adaptés?

Les temps du quotidien

- Analyse des situations routinières : toilette, repas, soins corporels...
- Les temps libres.
- Activités, ateliers, comment les relier au quotidien.
- Éveil sensoriel et communication.
- Les trois éléments principaux : toucher, mouvement, perception.

Le travail en équipe

- L'observation.
- Les stratégies communes.
- Les projets des unités de vie.
- Les projets individuels.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse principalement aux équipes d'accompagnement de vie quotidienne mais intègre également les autres intervenants : paramédicaux, IDE...

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTE

- Béatrice TOURNEMINE, psychomotricienne.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

De l'élaboration à la mise en œuvre d'activités adaptées à l'adulte polyhandicapé en maison d'accueil spécialisée

Les activités de vie quotidienne sont des moments privilégiés pour soutenir la relation avec une personne polyhandicapée, mais il est important d'élargir ces interactions à d'autres activités. Comment rendre l'activité de loisirs possible malgré les difficultés des personnes que nous accompagnons, malgré l'hétérogénéité des profils et malgré nos doutes? Quelles activités proposer pour qu'elles soient source de plaisir et qu'elles soient adaptées en fonction des besoins et préférences de la personne ?

L'objectif de cette formation est de pouvoir sensibiliser les participants à l'importance de l'évaluation, de l'observation pour connaître les besoins, les compétences et les potentialités étonnantes de la personne polyhandicapée. Les stagiaires seront amenés à partager leurs expériences, se transmettre des outils, pour qu'à la fin de la formation, la proposition d'activité à la personne polyhandicapée devienne effective.

Objectifs

- Proposer des activités qui prennent en compte les compétences de la personne polyhandicapée et son profil sensoriel.
- Catégoriser les activités proposées pour leur donner plus de sens.
- Mettre en œuvre une méthodologie de travail facilitant la réalisation d'une activité.

Contenu

Connaître les participants à l'activité : une personne avec des spécificités

- Définition du polyhandicap.
- Les profils psycho-développementaux de Georges Saulus.
- L'approche sensorielle de la personne polyhandicapée.
- Comprendre les troubles de la modulation sensorielle.
- Importance de l'évaluation, de l'observation.

L'activité

- La notion de loisirs chez la personne adulte.
- Le sens de l'activité au regard de la pyramide de Maslow.
- Une catégorisation possible d'activités.
- De l'élaboration à la construction d'une activité adaptée (préparation, déroulement, évaluation).
- La construction d'une activité (les précautions à prendre avant, pendant et après l'activité).

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Alternance d'apports théoriques, d'expériences vécues, d'étude de cas, de travaux de groupe.
- Échanges, réflexions apportées par les stagiaires.
- Visionnage de courtes vidéos pour mesurer les possibles, favoriser les échanges, donner envie.
- Apports de documents pour élaborer une grille d'observation personnalisée.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Toute personne, désireuse de développer ses compétences dans la conception et dans la mise en œuvre d'activités adaptées aux besoins des personnes polyhandicapées en maison d'accueil spécialisée.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANT

- Yann BOUFFORT, chef de service éducatif.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).



Le vieillissement de la personne polyhandicapée : quels nouveaux projets ?

Le vieillissement des personnes polyhandicapées est une préoccupation croissante des professionnels de maisons d'accueil spécialisées et d'établissements d'accueil médicalisé. Pour ces personnes, l'avancée en âge va souvent complexifier l'accompagnement au quotidien.

Cette formation propose de réfléchir à une meilleure intégration de ces étapes de vie dans le fonctionnement institutionnel tout en respectant les projets de chacun des résidents et en développant les compétences des professionnels.

Objectif

- Élaborer un projet d'accompagnement en équipe face au vieillissement des personnes polyhandicapées.



Contenu

- Définition du vieillissement physiologique et impact sur le fonctionnement de l'organisme.
- Les caractéristiques du vieillissement chez les personnes polyhandicapées et les répercussions des atteintes du corps.
- Projet d'accompagnement et projet de vie spécifique du résident entré dans un processus de vieillissement.
- L'aménagement de l'environnement en lien avec l'avancée en âge.
- La place et le rôle de l'équipe.
- Le vieillissement des personnes polyhandicapées et le vécu des professionnels.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTS

- Marie-Pierre FRAYSSE, éducatrice spécialisée.
- Luis GAMEIRO, psychologue.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

La mort et le processus de deuil d'une personne polyhandicapée

La mort est toujours une épreuve, notamment pour ceux qui sont aux côtés des personnes en situation de handicap. Mettre des mots sur des souffrances ressenties à l'occasion d'une confrontation à la mort revêt une importance capitale pour un professionnel, individuellement ou collectivement. « Je voudrais être un magicien, je le réveillerais », disait un enfant face à la perte d'un être cher. Tout ceci n'est que paroles d'enfant pour des accompagnants auprès de personnes en situation de handicap.

Faire son deuil est une étape indispensable à mettre en place pour la continuité des prises en charge au quotidien de ceux qui sont encore dans la vie.

Objectifs

PRINCIPAL

- Analyser son positionnement professionnel afin d'accompagner la fin de vie de la personne polyhandicapée et prendre en compte la famille et l'institution.

SPÉCIFIQUES

- Définir les notions de mort et de deuil au prisme du polyhandicap.
- Analyser sa pratique et échanger autour de ces situations.

Contenu

La mort

- Approche sociologique et philosophique.
- Les causes de décès des personnes polyhandicapées.
- L'accompagnement du mourant : que signifie accompagner ? Quelle relation instaurer et comment ? Dans l'institution ou à l'hôpital ? Peut-on avoir un projet de fin de vie dans un lieu de vie ? Comment faire avec ses émotions ?
- La mort de l'enfant.
- Les deuils compliqués et leurs risques : pathologie du système d'attachement.
- La culpabilité et les émotions des soignants.
- Le soutien des familles. Que dire ? Savoir être là !
- Ce que nous avons appris des maladies et de la crise sanitaire.

Le processus de deuil

- Approche théorique :
 - Que signifie « être en deuil », « porter le deuil », « travail de deuil » ?
 - Le travail de deuil : ses quatre tâches et étapes,
 - La traversée des émotions et de la souffrance,
 - Les différents rites et leur place selon les cultures.
- L'accompagnement des endeuillés :
 - La famille, les résidents, les soignants,
 - Quel type d'accompagnement peut-on proposer en tenant compte des particularités du fonctionnement institutionnel ?
 - Quel cadre de pensée et que dire ?
- Travail individuel et en équipe.
- Gérer l'expression et l'échange en équipe et repérer les signes de décompensation.
- Inventaire des apports fournis par les sciences humaines.
- Construction d'un « guide » institutionnel : qui fait quoi ?

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

✓ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTE

- Amandine BAFFRAY, éducatrice de jeunes enfants.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Polyhandicap et trouble du spectre de l'autisme (TSA)

La nouvelle définition du polyhandicap intègre la notion de troubles autistiques. Quels sont les liens possibles entre polyhandicap et trouble du spectre de l'autisme (TSA) ? En quoi les avancées concernant l'autisme peuvent-elles aider à l'accompagnement des personnes présentant un polyhandicap ?

Objectifs

- Citer les caractéristiques du polyhandicap, des troubles du spectre autistique et leur lien.
- Identifier et utiliser des outils pratiques aidant à l'accompagnement dans les domaines de la relation, de la communication, de la sensorialité et des troubles du comportement.
- Analyser les réponses possibles en lien avec l'environnement professionnel.

Contenu

- Quelques notions et repères théoriques : polyhandicap, TSA, recommandations ANESM et HAS.
- L'importance de l'évaluation des traits autistiques et de leur impact : découverte des grilles d'évaluation formelle et informelle et identification des partenaires extérieurs « ressources ».
- Les différentes approches éducatives de l'autisme et leur application possible auprès des personnes polyhandicapées.
- Les particularités sensorielles : outil d'observation, comprendre les hyposensibilités, les hypersensibilités et leur impact dans la vie quotidienne.
- Les apports théoriques autour de la communication : évaluation, communication gestuelle, pictogrammes, photos...
- Comprendre et analyser les troubles du comportement.
- Repères concernant l'adaptation de l'environnement.
- Réflexion autour d'une possible démarche institutionnelle et partagée avec les familles.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Réflexion autour d'ateliers éducatifs en groupe ou en individuel pour favoriser l'émergence des compétences.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tout professionnel intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTES

- **Aline CAYRE**, psychologue.
- **Violaine TERRIEN**, psychomotricienne.
- **Béatrice TOURNEMINE**, psychomotricienne.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Accompagner les comportements-problèmes

Aller à la rencontre des personnes polyhandicapées peut s'avérer complexe. Et cela se complique d'autant plus que des comportements-problèmes peuvent s'immiscer dans la relation et venir entraver la relation à l'autre. Les professionnels se sentent alors démunis, impuissants face à ces façons d'être si difficiles pour chacun. D'où l'importance de réfléchir à certains savoir-faire mais aussi savoir-dire et savoir-être, pour aborder « au mieux » les personnes souffrant de ces troubles.

Objectifs

PRINCIPAL

- Définir les comportements-problèmes de la personne polyhandicapée et identifier les accompagnements adaptés.

SPÉCIFIQUES

- Évaluer les comportements-problèmes en équipe.
- Repenser la relation à l'autre et le travail en équipe.
- Savoir « réagir » face à la violence et/ou l'agressivité.
- Sécuriser l'environnement, se protéger et protéger les autres.



Nous vous recommandons également la journée de formation thématique « Accompagner les troubles du comportement » (page 19).

Contenu

- Réflexion préalable sur le polyhandicap, les profils cognitifs et sensoriels, la communication, les troubles psychopathologiques et le fonctionnement psychique.
- Réflexion indispensable sur l'éthique.
- Les grandes étapes du développement psychoaffectif.
- Découverte d'outils d'observation et d'évaluation des comportements-problèmes et de leur impact.
- Les manifestations de troubles de la personnalité et du comportement : les troubles à expression somatique, les troubles émotionnels, l'agressivité, l'automutilation ou auto-agressivité.
- Une question à se poser : douleur ou souffrance ?
- Qu'est-ce que la violence ? Qu'est-ce que l'agressivité ? Réflexion sur les liens entre l'agressivité, la peur et l'angoisse.
- Réflexion sur la gestion d'un comportement-problème : accompagner « l'état de crise », apprendre à protéger la personne, les autres, soi-même et l'environnement.
- Comprendre une démarche d'extinction d'un comportement-problème d'un point de vue clinique et comportemental : réflexion sur les outils possibles.
- Les réponses possibles aux troubles du comportement.
- Les relais indispensables.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures) ou 3 jours (21 heures) en fonction de la demande.

Coût : 1310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTS

- Aline CAYRE, psychologue.
- Marie-Blanche MIGEON, psychologue.
- Luc RIVOIRA, psychologue.
- Cécile SELLINCOURT, psychosociologue, psychomotricienne.
- Violaine TERRIEN, psychomotricienne.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Cette formation peut s'enrichir d'une journée de retour sur la pratique.
Nous consulter.

Comprendre les autostimulations chez la personne polyhandicapée et TSA pour mieux les accompagner

Les comportements d'autostimulation, par exemple les stéréotypies motrices, sont une des composantes les plus stigmatisantes du handicap, par leur côté bizarre et leur apparition inattendue pour celui qui les observe. En revanche, pour les personnes qui les exécutent, elles ont des fonctions précises, qu'il convient de prendre en compte.

Cette formation vise à permettre aux accompagnants, professionnels ou familiaux, de mieux repérer et analyser les comportements d'autostimulation, et à leur donner des stratégies concrètes pour mieux les accompagner au quotidien.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

Objectifs

PRINCIPAL

- Identifier les autostimulations et leurs fonctions et savoir accompagner au quotidien les personnes qui en souffrent.

SPÉCIFIQUES

- Repérer les autostimulations et analyser leurs fonctions.
- Évaluer les autostimulations et leurs répercussions.
- Utiliser des outils ou techniques adaptés pour répondre aux besoins liés aux comportements d'autostimulation.

Contenu

- Apports théoriques sur les autostimulations : définition, causes, fonctions.
- Le fonctionnement des systèmes sensoriels.
- Les liens entre autostimulation et sexualité, entre autostimulation et douleur, entre autostimulation et automutilation.
- De l'intérêt d'agir sur les autostimulations : à quel moment, pourquoi, comment ?
- Les particularités sensorielles et leur lien avec les autostimulations.
- Découverte de grilles d'observations, de questionnaires pour les autostimulations et particularités sensorielles.
- Stratégies réactives de réduction des autostimulations.
- Stratégies proactives et outils de « cohérence sensorielle ».
- Équilibre sensori-tonique et flux sensoriels de Bullinger.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation afin de mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques.
- Échanges et réflexions, analyses de situation apportées par les stagiaires.
- Mises en situation.
- Apports de documents pour élaborer une grille d'observation personnalisée.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse aux professionnels et proches accompagnant des personnes en situation de handicap, concernés par les autostimulations.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

✓ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTE

- **Violaine TERRIEN**, psychomotricienne.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).





Animer

Activités
et approches

Dispositif Communication Améliorée et Alternative (CAA) : Le CHESSEP

Évaluer et faciliter la communication de la personne qui n'accède ni au langage oral ni à un code de communication élaboré

Le jeune enfant sans langage et la personne en situation de handicap complexe, qui n'accèdent ni au langage oral, ni à un code de communication élaboré (polyhandicap, syndrome d'Angelman, autres maladies génétiques...) ont des compétences de communication difficilement interprétables. Pourtant, ils communiquent. Il est essentiel, pour les considérer comme véritables interlocuteurs et limiter les comportements-problème, d'apprendre à observer et à reconnaître ce qu'ils comprennent et ce qu'ils expriment, de leur apporter les outils utiles aux échanges et à la transmission des informations fondamentales, pour que chaque accompagnant, qu'il soit habituel ou ponctuel, en soit informé et les prenne en compte.

Objectifs

PRINCIPAL

- Évaluer et faciliter la communication de la personne polyhandicapée.

SPÉCIFIQUES

Identifier et créer des outils pour :

- mieux connaître et comprendre le handicap complexe et ce qu'il induit au niveau comportement et communication.
- évaluer le niveau de communication des personnes de tout âge, qui n'accèdent ni au langage oral, ni à un code de communication élaboré.
- proposer des attitudes et des activités visant à transformer les émergences communicationnelles de chaque personne en véritables compétences.

Contenu

- Le handicap complexe, description clinique, manifestations et conséquences développementales :
 - Le polyhandicap,
 - Le syndrome d'Angelman,
 - Autres maladies génétiques.
- La communication verbale et non verbale, orale et non orale.
- Les conditions du développement de la communication.
- La Communication Améliorée et Alternative (CAA) : définition, modalités, méthodes.
- Les spécificités communicationnelles des personnes en situation de handicap complexe.
- Comment aider la personne en situation de handicap complexe à accéder à une communication identifiable ?

Présentation d'un dispositif : le CHESSEP
(Communication Handicap complexe : Évaluer, Situer, S'adapter, Élaborer un Projet individualisé)/Dico perso

L'évaluation est transdisciplinaire, menée, chaque fois que possible, en collaboration avec la famille.
Elle permet :

- De construire un projet personnalisé.

Les outils individualisés. Ils comprennent :

- Des outils fonctionnels,
- Des outils de transmission.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Apports théoriques illustrés par des vidéos et perfectionnement des connaissances et des compétences.
- La première session vise les rappels théoriques et la présentation des différentes démarches du CHESSEP : grille d'évaluation de la communication, questionnaires et outils fonctionnels.
- Entre les deux sessions, les stagiaires sont invités à réaliser des outils et des grilles d'évaluation de la communication pour certaines des personnes qu'ils accompagnent.
- La deuxième session permet, à partir des grilles d'évaluation remplies, d'élaborer des projets de CAA individualisés.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 sessions de 2 jours, espacées de quelques mois (28 heures).

Coût : Nous consulter.

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

Infos Pratiques

20 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tout professionnel impliqué auprès de personnes en situation de handicap complexe de tout âge, ainsi qu'aux familles de ces personnes qui souhaitent s'y investir.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTS

- Dominique CRUNELLE**, orthophoniste et docteur en sciences de l'éducation.
- Sylvie GUYOT**, ancienne directrice d'établissement.
- Clément MELINE**, orthophoniste.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Cette formation peut s'enrichir d'une journée de retour sur la pratique, qui peut s'effectuer en distanciel.

[Nous consulter.](#)

Améliorer la communication des personnes polyhandicapées, la Communication Alternative et Améliorée (CAA)

Les professionnels du secteur éducatif et médico-social sont en difficulté pour communiquer avec les personnes polyhandicapées, sur les deux versants de la communication que sont la compréhension et l'expression.

En effet, comment s'adresser au mieux aux personnes pour faciliter leur compréhension ? Comment mieux les comprendre et accueillir leur expression très globale et corporelle, le plus souvent non orale ?

Ces trois journées de formation et d'échange proposeront des pistes de réflexion et traiteront des outils à mettre en place par les professionnels et les familles pour améliorer la compréhension de la personne polyhandicapée et l'amener vers une meilleure expression. Seront évoqués signes, images, photos, pictogrammes, cahiers de vie, tableaux de communication et classeurs, et quelques outils technologiques.

L'approche proposée est globale, aussi bien environnementale qu'adaptée à l'individu. Elle s'appuie sur certains éléments de méthodes de CAA connues, mais insiste surtout sur le changement de posture concernant les professionnels ou les interlocuteurs qui seront appelés à montrer eux-mêmes un modèle de langage en désignant et montrant les outils quand ils s'adressent aux personnes. Car la communication alternative et améliorée n'existe pas dans notre environnement quotidien. La personne polyhandicapée ne profite pas d'un « bain de langage » autre qu'oral, et ne peut pas inventer « une autre langue » pour s'exprimer.

Le terme d'« autodétermination » sera évoqué dans l'élaboration d'un projet d'accompagnement individuel vraiment centré sur la personne.

Objectifs

- Construire un Projet Individuel de Communication (PIC).
- Mettre en œuvre un projet collectif de Communication Alternative et Améliorée (CAA), en relation avec les familles et les partenaires.

Contenu

Approche environnementale, centrée sur l'aménagement des espaces et de son utilisation.

- Introduction à la Communication Alternative et Améliorée (CAA) : définition.
- La genèse de la communication chez l'enfant valide / pour la personne handicapée de naissance : quel « bain de langage » : quel étayage ?
- Le versant réceptif de la communication.
- L'aménagement de l'environnement : avec des pictogrammes, des photos, des images.
- La notion de « modélisation ».

Approche individuelle, centrée sur les outils à proposer aux personnes.

- Évaluation/observation.
- Les outils individuels et leur utilisation au quotidien : passeport de communication, cahier de vie pour enfants ET adultes, fiches de dialogue, vocabulaire de base et spécifique...
- Les pictogrammes.
- Les notions d'ergonomie et d'automatisation.
- Les nouvelles technologies : tablettes, commandes oculaires... Avantages et limites.

Atelier avec étude de cas particuliers apportés par les stagiaires (photos ou vidéos)

- Étude de cas sur dossiers avec supports images, photos ou vidéos.
- Présentation d'outils fabriqués et adaptés : tableaux de communication, emplois du temps, fiches de dialogue...
- Retour sur les concepts de base, en jeux de rôle avec contradiction systématique.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Ateliers d'apprentissage de signes.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.
- Visite de l'établissement si possible.



Elisabeth CATAIX est l'auteure de l'ouvrage
« Communiquer autrement. Accompagner les personnes avec des troubles de la parole ou du langage »

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours + 1 jour (21 heures).

Coût : Nous consulter.

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

Infos Pratiques

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels intervenant auprès de personnes polyhandicapées. **Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.**

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

MATÉRIEL - ÉQUIPEMENT

Salle avec rideaux ou autre : l'analyse des images photos ou vidéos nécessite d'obtenir l'obscurité dans la salle. Vidéoprojecteur, avec sono suffisante, tableau papier ou autre.

INTERVENANTS

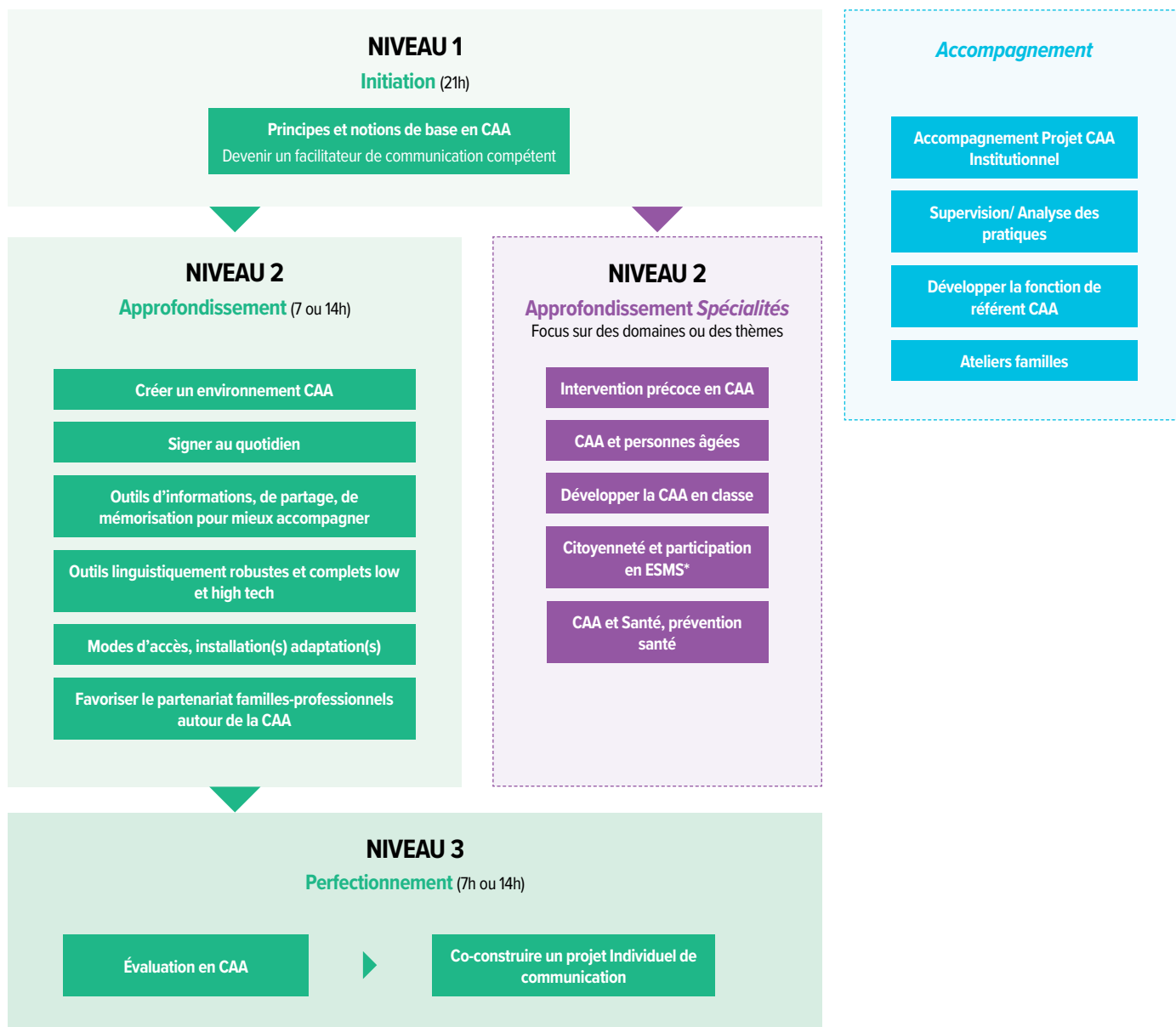
- **Elisabeth CATAIX**, ergothérapeute, spécialisée en CAA.
- **Sabine DOS SANTOS**, chargée de mission CAA Cesap, monitrice-éducatrice, certifiée intervenante CAA.
- **Judith LABOUVERIE**, responsable formation CAA Cesap Formation et orthophoniste.
- **Clément MELINE**, orthophoniste.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Communication alternative et améliorée

Parcours CAA, une offre de formation modulaire



Objectifs

- Cette offre de formation modulaire propose une approche flexible de la démarche de communication alternative et améliorée (CAA) à travers un parcours entièrement personnalisable. Conçu pour accompagner les stagiaires depuis la découverte des principes fondamentaux de la CAA jusqu'aux modules de perfectionnement, ce parcours de formation permet d'approfondir le sujet selon différents angles ou thématiques spécifiques.
- Il peut être enrichi par un accompagnement global au projet de CAA institutionnel ainsi que par des formations complémentaires selon les besoins.
- L'ensemble du parcours de formation a été pensé pour être très pratique, tout en mettant en avant les aspects humains et éthiques, essentiels à la démarche en CAA.

Contenu

NIVEAU 1 - INITIATION

Principes et notions de bases pour la démarche de CAA : Définition, panorama des moyens de CAA, principes et notions de bases, devenir un facilitateur de communication compétent.

NIVEAU 2 - APPROFONDISSEMENT

Créer un environnement en CAA : Pratiquer la CAA au quotidien : quels aménagements, quelle organisation ?

Signer au quotidien : Intégrer des signes dans les interactions quotidiennes pour faciliter la communication réceptive et expressive des personnes accompagnées.

Outils d'informations, de partage, de mémorisation pour mieux accompagner : Passeports de communication, outils d'informations fonctionnels, carnet de bord (etc.), cahiers de vie sur papier ou numériques : des outils précieux et essentiels pour l'accompagnement des personnes.

Favoriser le partenariat familles-professionnels en CAA : Faire équipe autour du projet de CAA, collaborer et permettre un enrichissement mutuel.

Outils linguistiquement robustes (low tech et high tech) : Approfondir les connaissances des différentes organisations linguistiques et s'entraîner à l'utilisation (modélisation en contexte).

Les modes d'accès : Découvrir et pratiquer les nombreuses options d'accès aux outils de CAA (commande oculaire, contacteurs, options de balayage...).

NIVEAU 2 - APPROFONDISSEMENT SPÉCIALITÉS

Intervention précoce en CAA : Démarrer la CAA auprès de jeunes enfants (à domicile, au sein de lieux d'accueil de la petite enfance, en établissement ou en cabinet libéral...).

Développer la CAA en classe : Rendre accessible l'information, les apprentissages et permettre la participation des élèves en situation de handicap.

Personnes âgées et CAA : Conserver le lien, entretenir la mémoire, recueillir les souhaits... : Comment utiliser de la CAA auprès de personnes vieillissantes ?

CAA et santé, prévention santé : Comprendre et anticiper les gestes de soin, enseigner la notion de consentement.

Favoriser la citoyenneté, la participation des personnes polyhandicapées en ESMS avec des outils et méthodes de CAA : Outiller les professionnels des ESMS pour créer les conditions où chacun peut s'exprimer et chaque voix peut compter grâce à la CAA (recueil des souhaits, CVS, groupes d'expression...).

Stimulation basale et CAA : La communication est l'un des trois éléments essentiels de la stimulation basale avec la perception et le mouvement. Comment allier stimulation basale et CAA ?

NIVEAU 3 - PERFECTIONNEMENT

Évaluation en CAA : Comment évaluer en CAA? (Évaluation dynamique, Modèle de participation, Modèle du handicap (MDH-PPH), Grilles d'évaluation et d'observation).

Co-construire projet individuel de communication : Comment co-construire un projet individuel de communication avec des objectifs et des stratégies claires.

ACCOMPAGNEMENT

Accompagnement à la mise en oeuvre du projet de CAA, au développement de la démarche et des pratiques.

Contactez-nous pour bénéficier d'un accompagnement ajusté à votre établissement.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Ateliers pratiques (Pédagogie active, classe inversée, coaching éducatif...).
- Mises en situation, échanges et réflexions notamment autour de situations apportées par les stagiaires.
- Apports théoriques et bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : Entre 7h à 21h en fonction des formations proposées dans le parcours.

Coût : Nous consulter.

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

Infos Pratiques

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ces modules de formation s'adressent à tous les professionnels- du soin, de l'éducatif, de l'enseignement (...) qui interviennent auprès de personnes en situation de handicap lié à la communication et/ou au langage (polyhandicap, PC, TSA, TND...).

De nombreux modules s'adressent également aux familles et autres proches-aidants ainsi qu'aux cadres et directeurs d'établissement.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire

INTERVENANTES

Parcours de formation modulaire, créé et coordonné par **Judith LABOUIERIE**, Responsable de formation CAA pour Cesap formation, avec l'appui de **Sabine DOS SANTOS** Chargée de mission CAA pour Cesap.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en oeuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

*Voir descriptif complet page 103.

La stimulation basale : les fondamentaux

L'approche de la stimulation basale est introduite dans les années 80 en Allemagne par Andreas Fröhlich, professeur en pédagogie spécialisée. Cette approche a trouvé une place importante en tant que référence d'accompagnement pour des personnes en situation de handicap, des personnes vieillissantes, des enfants prématurés et des patients en soins intensifs, en phase de réhabilitation ou pour des personnes avec des comportements singuliers. Elle vise à une meilleure compréhension de ce qu'elles sont en partant de leurs ressources et compétences, et en tenant compte de leurs besoins fondamentaux et spécifiques. Les modes d'interaction sont individualisés et aident ces personnes à mieux se situer, se structurer et s'orienter, en donnant du sens à ce qu'elles vivent dans la globalité, en valorisant les compétences sensorielles, motrices, cognitives et émotionnelles.

Les principes de la stimulation basale s'intègrent dans l'accompagnement des activités de la vie quotidienne, dans les soins et dans le cadre d'activités plus spécifiques.

Objectifs

PRINCIPAL

- Reconnaître et analyser les besoins et les ressources des personnes polyhandicapées, en situation de handicaps sévères, ou fortement dépendantes à partir des fondements théoriques de la stimulation basale.

SPÉCIFIQUES

- Expérimenter et s'approprier l'idée centrale de l'approche : le corps comme point de départ d'une perception et d'une communication élémentaires.
- Se questionner sur sa pratique au quotidien et intégrer des éléments de l'approche dans sa pratique afin d'en dégager des éléments de réflexion.
- Adapter le projet personnalisé des personnes accueillies au regard de l'approche basale.

Une journée de sensibilisation peut être proposée pour les familles. [Nous consulter.](#)

Contenu

Fondements théoriques

- Historique de l'approche.
- Définition de l'approche de la stimulation basale.
- Les références du développement.
- Le développement intra-utérin.
- Le corps et ses canaux de perception. Le corps comme point de départ de la perception et de la communication élémentaires.
- Les trois éléments essentiels de la stimulation basale : la perception, la communication, le mouvement.
- Compréhension des besoins spécifiques, des ressources et des compétences des personnes accompagnées.
- La notion de globalité de la personne.

Applications pratiques

- Observation/interprétation.
- Intégration des éléments de l'approche dans les pratiques professionnelles. Intégration de la dimension sensorielle dans les projets individuels des personnes accompagnées.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues et de mise en situation.
- Échanges et réflexions en groupe.
- Analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Supports audiovisuels, vidéos, PowerPoint.
- Études de cas concrets avec supports pédagogiques.
- Documents pédagogiques remis aux stagiaires, bibliographie.

**FORMATION INDIVIDUELLE
INTER-ÉTABLISSEMENTS**
Stage animé par Claudia GARREAU
Paris : 19, 20 et 21 novembre 2025
Durée : 3 jours (21 heures).
Coût : 900 €

Stage animé par Sophie DUMONT
Paris : 18, 19 et 20 novembre 2026
Durée : 3 jours (21 heures).
Coût : 900 €

INTRA-ÉTABLISSEMENT
Durée : 3 jours consécutifs (21 heures).
Coût : Nous consulter.

Infos Pratiques

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Cette formation s'adresse à tous les professionnels qui accompagnent des personnes en situation de handicaps sévères, polyhandicapées ou fortement dépendantes, de tous âges (personnes malades d'Alzheimer ou maladie apparentée, enfants prématurés, personnes en soins intensifs...) au quotidien et dans des activités spécifiques.
Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTS

- Michel BELOT, psychologue.
- Julie BOTTIN, professeur d'éducation physique adaptée.
- Marilyne BROCHIER, masseur-kinésithérapeute.
- Sophie DUMONT, orthopédagogue.
- Claudia GARREAU, éducatrice spécialisée.
- Catherine MAURICE, psychologue.
- Sylvie PAYEN, psychomotricienne.
- Manuelle RIVON, psychomotricienne, D.U. en relaxation psychothérapique.
- Rémi SAGE, psychomotricien.
- Miguy SAMINADIN, éducatrice spécialisée, directrice d'établissement.
- Philip VANMAEKELBERGH, orthopédagogue.
- Anne-Claire VOISIN, psychomotricienne.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

La stimulation basale : approfondissement en lien avec la pratique professionnelle

Cette formation est un prolongement de la formation « L'approche de la stimulation basale : les fondamentaux ». Elle permet aux stagiaires de se sensibiliser aux aspects pratiques de l'approche basale en y intégrant la réalité des personnes accompagnées dans leur quotidien et dans les activités spécifiques. L'application pratique de la stimulation basale demande en effet de prendre en compte les différents aspects de l'accompagnement des personnes dépendantes : la personne dans sa situation présente en lien avec ses besoins et ses ressources, l'environnement, le rythme, l'élaboration de son projet individuel, la dynamique institutionnelle. Cette formation permet aux stagiaires de faire le lien avec les connaissances théoriques acquises au cours du premier module, d'approfondir et d'élargir le savoir-être et le savoir-faire en lien avec l'approche.

Objectifs

- Mettre en pratique les enseignements théoriques de la stimulation basale acquis lors du premier module, en intégrant les données réelles (personnes, lieux, temps, contenus).
- Observer et analyser les situations en s'appuyant sur les éléments de l'approche.
- Approfondir l'observation de la personne dépendante afin d'enrichir les actions éducatives, pédagogiques et de soins.
- Élaborer des projets sensoriels individualisés en s'appuyant sur les éléments de base de l'approche.
- Adapter l'environnement sensoriel aux besoins des personnes accueillies : développer les compétences perceptives, motrices et relationnelles des personnes accueillies en tenant compte de leur milieu (environnement humain et matériel).
- Évaluer les besoins et les ressources de l'équipe transdisciplinaire pour la mise en place d'activités quotidiennes ou spécifiques à partir des fondamentaux de la stimulation basale.

Contenu

Fondements théoriques

- Rappels théoriques des notions essentielles de la formation « les fondamentaux ».
- Savoir observer la personne handicapée et lui apporter des réponses adaptées à ses besoins spécifiques.
- La notion de globalité de la personne.
- La population concernée : la compréhension des besoins spécifiques, des ressources et des compétences des personnes accompagnées.
- L'environnement sensoriel.

- Approfondissement des autres voies d'accès de la stimulation basale : les modèles selon A. Fröhlich comme une aide à la construction des projets d'accompagnement.

Applications pratiques

- Observation.
- Intégration des éléments de l'approche dans les pratiques professionnelles dans des situations réelles de terrain ou à partir des vidéos.
- Évaluation des pratiques et réajustement des interventions basales dans le cadre de vie de la personne.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Échanges et réflexions, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Mises en situations (expériences sur soi, jeux de rôle), réflexions et échanges en groupe.
- Temps d'observation clinique en salle de formation avec les supports vidéo amenés par les stagiaires.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Observation sur le terrain des situations choisies par les équipes (repas, soins, activités...).
- Un planning de présence du formateur sur le terrain (si telle est la demande) doit être préparé en respectant le rythme institutionnel afin de perturber à minima le quotidien des personnes accueillies.
- Aide à l'élaboration de projets sensoriels individualisés.
- Supports audiovisuels.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures), dont le contenu restera à définir en fonction des besoins de l'établissement.
Coût : Nous consulter.

Infos Pratiques

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Cette formation s'adresse à tous les professionnels qui accompagnent des personnes, en situation de handicaps sévères, polyhandicapées, de grande dépendance et de tous âges (personnes malades d'Alzheimer ou maladie apparentée, enfants prématurés, personnes en soins intensifs...) au quotidien et dans des activités spécifiques.
Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

AVERTISSEMENT

Il est indispensable que les professionnels participant à cette formation aient suivi le module de base sur les fondamentaux, ou une sensibilisation à l'approche de la stimulation basale.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

MATÉRIEL - ÉQUIPEMENT

La formation se déroule dans une salle équipée permettant un espace de travail au sol pour les expériences et un espace de travail sur table (sinon, deux salles distinctes). Elle est suffisamment grande pour accueillir un groupe de 12 personnes. Un vidéoprojecteur et un tableau paper-board sont également nécessaires.

INTERVENANTS

- **Michel BELOT**, psychologue.
- **Julie BOTTIN**, professeur d'éducation physique adaptée.
- **Marilyne BROCHIER**, masseur-kinésithérapeute.
- **Sophie DUMONT**, orthopédaogogue.
- **Claudia GARREAU**, éducatrice spécialisée.
- **Catherine MAURICE**, psychologue.
- **Sylvie PAYEN**, psychomotricienne.
- **Manuelle RIVON**, psychomotricienne, D.U. en relaxation psychothérapique.
- **Rémi SAGE**, psychomotricien.
- **Miguy SAMINADIN**, éducatrice spécialisée, directrice d'établissement.
- **Philip VANMAEKELBERGH**, orthopédaogogue.
- **Anne-Claire VOISIN**, psychomotricienne.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Snoezelen, un autre regard

[Module de base]

La base de l'approche Snoezelen est fondée sur le fait que la communication est favorisée lorsque la rencontre a lieu dans un cadre facilitant et qu'elle se fait pour le plaisir, sans finalité thérapeutique. Cette formation est un préalable indispensable à l'organisation et à la mise en œuvre d'une salle d'éveil sensoriel Snoezelen.

Objectif

- Concevoir et expérimenter un espace sensoriel Snoezelen en lien avec le projet institutionnel et les projets individuels.

Contenu

- Introduction à Snoezelen : histoire, évolution, intérêts.
- Les axes de l'accompagnement.
- Le développement et le fonctionnement de la sensorialité.
- Les différentes sensorialités.
- Les distances relationnelles.
- La notion d'enveloppe psychocorporelle et de limite.
- La mémoire sensorielle et le Moi-peau (D. Anzieu).
- Toucher et peau, règles du toucher.
- Contenance et pathologies.
- Expérimentation de la présence et de l'écoute par le toucher, les odeurs, les sons...
- L'espace à travers ses différentes définitions et ses fonctions.
- La communication et l'expérience sensorielle en espace Snoezelen.
- Déroulement d'une séance, importance de l'observation en espace sensoriel.
- Les outils de l'espace sensoriel, leur utilisation, leur utilité.
- Réflexion sur l'impact institutionnel d'un espace sensoriel.
- Indications pour le projet individuel.
- Le Snoezelen dans les temps du quotidien et autres lieux que l'espace dédié.
- Exigences et limites de cette approche.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, initiation aux connaissances et compétences requises.
- Échanges et réflexions, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Présentation d'un espace Snoezelen et de sa définition, l'animateur proposera des jeux de rôle et des mises en situation.
- Toutes ces expériences seront analysées, élaborées, approfondies et mises en perspective avec des apports théoriques, des outils pratiques, pour permettre l'organisation d'un projet Snoezelen.
- Apports bibliographiques.

Cette formation est également proposée en initiation pour les personnes âgées dépendantes.

Cf p.16.

FORMATION INDIVIDUELLE INTER-ÉTABLISSEMENTS

Stage animé par Anne-Isabelle ROUFFAUD

Paris : 29, 30, septembre, 1^{er} octobre
et 8, 9 décembre 2025

Durée : 5 jours (35 heures).

Coût : 1 610 €

Stage animé par Anne-Isabelle ROUFFAUD

Paris : 28, 29, 30, septembre,
et 7, 8 décembre 2026

Durée : 5 jours (35 heures).

Coût : 1 610 €

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours + 2 jours à au moins 1 mois
d'intervalle (35 heures).

Coût : 1 310 €/jour

*S'ajoutent les frais de déplacement
et d'hébergement de la formatrice.*

Infos Pratiques

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tout professionnel travaillant au quotidien auprès de personnes âgées, handicapées, ou accompagnant des patients dont la pathologie altère la communication et/ou génère des déficits sensoriels.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INFORMATIONS

Ce stage demandant une participation physique des stagiaires et leur implication, il est souhaitable de prévoir des vêtements amples et chauds.

INTERVENANTES

- Sylvie BARREAU, psychomotricienne.
- Monique CARLOTTI, formatrice consultante.
- Stéphanie LECUIT BRETON, psychologue, Centre de ressources Multihandicap, Paris.
- Sandrine LE DENTU, psychologue.
- Anne-Isabelle ROUFFAUD, psychomotricienne.
- Nathalie SANCHEZ, éducatrice spécialisée.
- Violaine TERRIEN, psychomotricienne.
- Béatrice TOURNEMINE, psychomotricienne.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Snoezelen, un autre regard

[Module d'approfondissement]

La mise en place d'une activité Snoezelen avec des personnes handicapées ou dépendantes produit des effets tant sur les personnes accompagnées que sur les professionnels et l'organisation. La pérennisation de cette activité est en lien direct avec la capacité des professionnels à mettre du sens sur ce que cette activité produit à ces différents niveaux. Ces deux jours d'approfondissement se proposent d'aller interroger les différents plans pour permettre à chaque participant d'évaluer les effets de sa pratique, d'en analyser les points forts comme les difficultés et d'affiner l'utilisation de cet espace.

Objectifs

PRINCIPAL

- Intégrer avec une précision optimale la démarche Snoezelen dans l'élaboration des projets personnalisés, réalisés en équipe pluridisciplinaire.

SPÉCIFIQUES

- Perfectionner et renforcer les acquis de la première formation.
- Affiner l'utilisation de l'espace Snoezelen.
- Acquérir une méthodologie d'analyse des situations vécues.

Contenu

- L'action se déroulera en plusieurs phases :
 - Inventaire et identification des ressources développées après la première action,
 - Approfondissement de certaines techniques,
 - À partir d'études de cas présentées par les stagiaires, élaboration en groupe de nouvelles modalités de prise en charge et réflexion sur le projet individuel.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours consécutifs ou 1 jour + 1 jour (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

Infos Pratiques

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tout personnel travaillant au quotidien auprès de personnes âgées, handicapées mentales et/ou physiques, ou accompagnant des patients dont la pathologie altère la communication et/ou génère des déficits sensoriels.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

AVERTISSEMENT

Ce stage s'adresse à tout professionnel ayant participé au module de base et ayant utilisé l'espace Snoezelen avec les usagers et résidents de son établissement.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTES

- **Monique CARLOTTI**, formatrice consultante.
- **Anne-Isabelle ROUFFAUD**, psychomotricienne.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).



L'approche d'Emmi Pikler et la vie quotidienne en institution accueillant des enfants ou des adultes polyhandicapés

L'approche que la pédiatre hongroise Emmi Pikler a mise au point pour l'éducation des tout-petits de l'Institut dit « Lóczy » peut nous servir de moyen pour regarder différemment ou « encore plus positivement » les enfants et les adultes polyhandicapés et leur apporter les conditions nécessaires afin qu'ils puissent s'exprimer et développer au mieux leurs propres compétences.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours + 1 jour (21 heures), ou 2 jours + 1 jour + 1 jour (28 heures) en fonction de la demande.

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tout professionnel désirant découvrir une approche nouvelle, approfondir les notions de qualité et d'organisation du soin, travailler sur l'observation dans l'accompagnement quotidien des personnes polyhandicapées et/ou dépendantes. Ce stage visant à réfléchir et éventuellement affiner les pratiques institutionnelles, la présence d'un cadre parmi les stagiaires est fortement recommandée.

Par sa présence requise au minimum au terme de l'action, un cadre participant au bilan permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTE

- **Élodie GABRIEL**, psychologue clinicienne.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Objectifs

PRINCIPAL

- Valoriser les actes de la vie quotidienne en permettant à l'enfant ou l'adulte polyhandicapé d'être acteur, en fonction de ses possibilités.

SPÉCIFIQUES

- Repérer par quel processus une personne limitée dans ses représentations et ses gestes peut participer aux actes de sa vie.
- Appréhender les références théoriques qui sous-tendent cette démarche.
- Acquérir un moyen d'observation de la personne polyhandicapée. À partir de là, élaborer des moyens pour l'aider à agir et réagir de façon harmonieuse.
- Ré/Interroger l'organisation de la journée en institution ; la continuité, la permanence.

Contenu

Rappels sur le bébé et la constitution des premiers liens

- L'immaturité du bébé et ses compétences.
- Le maternage et la notion de soin « suffisamment bon ».
- La position de soignant auprès du bébé.
- La notion d'attachement.
- L'hospitalisme.

Présentation de Lóczy

- Qui était Emmi Pikler ?
- Comment fonctionnait la pouponnière de Lóczy ?
- La structure institutionnelle.
- La référence.
- L'observation.
- Le soin continu.
- La motricité libre.

Quelles applications auprès des personnes polyhandicapées ?

- Réflexions théoriques en vue des applications pratiques.
- Présentation et discussion d'observations écrites ou filmées par les stagiaires durant l'intersession.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Cette formation n'est pas qu'une information ni un enseignement, c'est une mise au travail ; le stagiaire est acteur de sa découverte, de sa recherche, de son approfondissement nourri par :
 - Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences,
 - Observations conjointes autour de situations apportées par les stagiaires (observations écrites ou filmées),
 - Échanges et des analyses à partir de vignettes cliniques et vignettes vidéo produites par les stagiaires pendant l'intersession.
- Apports bibliographiques.



Le sens des activités proposées aux personnes polyhandicapées

Conte sensoriel, peinture et danse

Il n'est pas toujours facile de savoir quelles activités proposer aux personnes polyhandicapées, surtout aux plus démunies. Quelles activités, pour qui, et surtout quels sens leur donner, sont les questions essentielles qui seront abordées au cours de cette formation, mais aussi et toujours la question du lien à préserver entre les activités proposées et le projet d'accompagnement personnalisé. Deux ou trois exemples d'activités seront travaillés pour faciliter le passage de la théorie à la pratique de terrain : le conte sensoriel, la peinture adaptée et la danse adaptée.

Objectif

- Mettre en place des activités en fonction des besoins des personnes accompagnées et clarifier le lien entre activités et projet personnalisé.

Contenu

JOUR 1 : La personne polyhandicapée et les activités

Définition d'une activité

- Être en activité/ Être actif/ Être vivant.
- Cadre/Objectifs/Moyens.

Définition d'une activité adaptée aux personnes polyhandicapées

- La notion d'activité à la lumière du polyhandicap.
- Attentes/Besoins/Compétences.

Le cadre légal : la loi de 2002

- L'activité comme une prestation de droit.
- L'activité dans le cadre du projet d'accompagnement personnalisé.

La question de l'évaluation

JOUR 2 : Le conte sensoriel

Les références théoriques

- La stimulation basale.
- L'espace transitionnel (Winnicott).

Les objectifs

- Valorisation du sentiment d'existence.
- Visée ludique.
- Visée psychopédagogique.

La place du corps et de la communication

L'organisation pratique (lieu, fréquence, matériel, rituels...)

L'évaluation

Le lien avec le projet individualisé

JOUR 3 : La peinture adaptée ou comment être valorisé à travers la création

- Le sens de cette activité.
- L'organisation pratique (le cadre, les capacités, la possibilité de refuser...).
- L'évaluation.
- Le lien avec le projet individualisé.

JOUR 4 : Danser avec la personne polyhandicapée

- La personne polyhandicapée et la danse.
- Réflexion sur la place du corps.
- La place de l'atelier danse dans le projet de la personne polyhandicapée.
- Mises en situation.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Exercices pratiques : expérimentation du matériel sensoriel, création d'histoires sensorielles à partir d'un matériel donné et/ou d'un support (livre), mises en situation.
- Passage en revue des activités ayant cours dans les lieux de travail des stagiaires et pistes de réflexion en vue d'une optimisation des activités dans l'institution.
- Apports bibliographiques.

FORMATION INDIVIDUELLE INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris : 16, 17, 18 et 19 septembre 2025

Durée : 4 jours (28 heures).

Coût : 1200 €

Paris : 15, 16, 17 et 18 septembre 2026

Durée : 4 jours (28 heures).

Coût : 1200 €

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures) ou 4 jours (28 heures) en fonction de la demande.

Coût : 1310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès des personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

AVERTISSEMENT

L'établissement doit prévoir de mettre à disposition du matériel d'arts plastiques pour l'activité de peinture adaptée. La liste des fournitures nécessaires sera communiquée.

INTERVENANTES

- Stéphanie ANDRÉ-MOUNIER**, éducatrice de jeunes enfants.
- Stéphanie BELLAGAMBA**, sophrologue, animatrice et formatrice.
- Fanny BRETTE**, éducatrice spécialisée formée en danse-thérapie.
- Brigitte BOUCHER**, psychomotricienne.
- Sophie BRONDY**, éducatrice spécialisée.
- Marie GUINOISEAU**, éducatrice spécialisée formée en danse thérapie.
- Véronique ROUSSET**, danseuse et éducatrice spécialisée.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Les arts plastiques adaptés à la personne polyhandicapée

L'expérimentation, le jeu avec la matière stimulent la création. Assembler, superposer, trier, transformer, jouer avec les formes, les couleurs, les textures, les détails, permet d'aborder l'art plastique de manière simple et décomplexée. Découvrir des outils qui stimulent la motricité, la relation, la communication, favorise le plaisir et la créativité du résident et de l'équipe soignante. À partir de l'expérience personnelle et du partage au sein du groupe, ce stage propose de constituer un bagage favorisant la mise en place d'activités auprès de personnes polyhandicapées. Le contenu est fait de pratiques fondées sur le sens de l'observation et la capacité à utiliser sa créativité au quotidien, tant dans le domaine de la création, que dans la qualité relationnelle et la communication.

Objectifs

PRINCIPAL

- Proposer des activités d'arts plastiques adaptées à la personne polyhandicapée.

SPÉCIFIQUES

- Expérimenter différents matériaux et techniques et développer sa créativité.
- Adapter l'environnement afin de susciter l'envie de la personne polyhandicapée et lui offrir le plaisir de s'exprimer.

Contenu

Les enjeux de l'activité créative et les besoins du handicap

Apports et réflexions sur les thèmes :

- La créativité, la sensorialité, le jeu, la création comme nouvelle relation à soi et aux autres.
- L'atelier, lieu d'observation, de connaissance de l'autre, de qualité relationnelle, d'apprentissages, de participation active ou passive, de communication verbale et non-verbale, de stimulation et d'éveil sensoriel ; un moment privilégié entre l'animateur et la personne polyhandicapée.

Par des mises en situation, expérimenter et découvrir :

- Le plaisir de créer, le plaisir partagé :
 - S'amuser et se laisser surprendre à faire des empreintes d'objets ou de matériaux pour créer des effets de matières, des formes répétées, des images colorées,
 - Des matières et matériaux qui permettent de percevoir sa propre sensibilité et de l'explorer.
- La création de volumes pouvant devenir sculptures, objets décoratifs, etc.
- Le sens de la trace, de la simplicité.
- La relation au corps, à la matière.

Être sensible et réceptif à tout ce qui se passe pendant l'activité : observer et comprendre les mouvements, la gestuelle et les répétitions des personnes accompagnées

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Identifier les difficultés à la mise en place ou à l'évolution d'une activité et/ou d'un atelier Arts Plastiques, proposer des solutions.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

Infos Pratiques

10 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées ou de personnes dépendantes.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

- ☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire. Aucune notion artistique n'est requise.

AVERTISSEMENT

L'établissement doit prévoir de mettre à disposition du matériel d'arts plastiques. La liste des fournitures nécessaires sera communiquée en amont de la formation.

MATÉRIEL/ÉQUIPEMENT

Une salle modulable avec un point d'eau. Les participants sont invités à récupérer tous types d'objets destinés à être jetés : des objets de la vie quotidienne dans différentes matières (plastiques, bois, métal, papiers, cartons, etc.) ; des éléments naturels (bois, feuilles, etc.).

INTERVENANTE

- Stéphanie ANDRÉ MOUNIER**, formatrice de jeunes enfants.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

L'approche du conte pour un plaisir partagé avec la personne polyhandicapée

Ce stage est destiné aux professionnels qui veulent pratiquer la lecture vivante ou le conte sans livre avec des personnes polyhandicapées.

Objectifs

PRINCIPAL

- Mettre en place une activité conte auprès des personnes polyhandicapées.

SPÉCIFIQUES

- Utiliser ses processus créatifs et développer sa capacité d'improvisation et d'adaptation du conte aux réactions des personnes polyhandicapées qui l'écoutent.
- Distinguer l'art de conter et celui de raconter des histoires.
- Identifier les racines historiques, psychologiques et sociales du conte.

Contenu

- Les fondements du conte populaire.
- Les différents types de contes.
- Création d'un répertoire à partir d'une documentation proposée par le formateur ou par les participants.
- Pratique de la lecture et/ou du contage avec maîtrise de la voix (chantée, parlée, murmurée, créée...), des mains, du regard, d'un espace, de la manipulation d'objets divers et d'instruments de musique.
- Restitution par le groupe, en fin de stage, à un public de personnes polyhandicapées.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANT

- **Jean-Paul LEVASSEUR**, formateur, poète et conteur.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Du conte sensoriel au spectacle sensoriel

La personne polyhandicapée a des besoins d'accompagnement singuliers et des compétences qu'il faut favoriser dans tous les instants du quotidien et par des propositions ludiques et inventives. Cette formation propose d'explorer le conte sensoriel et ses potentialités pour créer un espace de divertissement où l'histoire contée et mimée suscite le plaisir partagé vers l'expression et la communication.

Objectifs

PRINCIPAL

- S'inscrire dans une activité de loisir, dont le divertissement et la rencontre avec la personne polyhandicapée sont les objectifs premiers.

SPÉCIFIQUES

- Favoriser une vraie rencontre avec la personne sur un mode ludique, dans un esprit de plaisir partagé.
- Observer et décrypter les éléments de communication non verbale.
- Développer sa créativité.
- Développer un savoir-faire et un savoir-être.
- Concevoir un matériel sensoriel varié.

Contenu

- La notion de divertissement confrontée à la problématique du polyhandicap.
- Définition de l'histoire sensorielle.
- Les différentes déclinaisons de l'histoire sensorielle :
 - Récit d'ambiance, conte, spectacle.
 - En individuel, en groupe restreint, en grand groupe.
- Les références théoriques : la stimulation basale, l'espace transitionnel de Winnicott.
- Comment utiliser un matériel sensoriel, dans une optique de bien-être et dans le respect de la singularité de la personne ?
- Le rôle essentiel de l'observation et de la communication non verbale.
- Les étapes de la création d'une histoire sensorielle à partir de matériaux divers.
- Le travail de coordination dans l'équipe d'animation.
- La question de l'organisation pratique : matériel, lieu, durée, fréquence.
- L'évaluation.
- De l'histoire en petit comité au spectacle en grand groupe.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Documents vidéos.
- Mises en situation pratiques (tour à tour dans la peau d'un « accompagnant » et d'un « accompagné ») :
 - Expérimenter différents matériaux sensoriels.
 - Imaginer/ construire/ expérimenter des ambiances et des contes sensoriels.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Tout professionnel accompagnant des personnes polyhandicapées ou très dépendantes.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTES

- **Stéphanie ANDRÉ-MOUNIER**, éducatrice de jeunes enfants.
- **Stéphanie BELLAGAMBA**, sophrologue, animatrice et formatrice.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).



Atelier cuisine et polyhandicap : entre réglementation et plaisir, favoriser la participation active

L'alimentation est un besoin fondamental, mais c'est aussi un moment de plaisir, de partage et de découverte. Pour les personnes polyhandicapées, l'accès à la cuisine peut être limité par des contraintes physiques, sensorielles ou cognitives. Pourtant, ces ateliers sont de formidables opportunités pour stimuler les sens, favoriser les apprentissages et l'autonomie, donner un « espace de choix », développer les interactions sociales et valoriser les compétences de chacun.

Mais comment concevoir un atelier cuisine qui soit inclusif et sécurisé ? Comment encourager la participation active des usagers malgré leurs difficultés ? Comment adapter les recettes aux besoins nutritionnels et aux troubles de l'alimentation ?

Cette formation propose aux professionnels des ESMS d'acquérir les connaissances et outils pratiques pour mettre en place et animer un atelier cuisine avec et pour des personnes polyhandicapées.

Objectifs

- Appliquer la réglementation des ateliers cuisine en ESMS et garantir un cadre sécurisé.
- Développer des stratégies d'inclusion et de participation active des personnes polyhandicapées dans l'atelier.
- Concevoir et adapter des menus en fonction des différents types d'alimentation et besoins nutritionnels des usagers.
- Savoir planifier, animer et évaluer un atelier cuisine dans un ESMS.

Contenu

Jour 1 : Cadre réglementaire et participation active

Matin : Réglementation et mise en place d'un atelier cuisine en ESMS

- Règles d'hygiène et de sécurité alimentaire en établissement médico-social.
- Normes HACCP et recommandations pour les ateliers avec un public vulnérable.
- Contraintes spécifiques en ESMS : espace, matériel adapté, organisation des séances.
- Encadrement légal et responsabilités des professionnels.
- Étude de cas et recommandations.

Après-midi : Participation active des usagers

- Méthodes pour favoriser l'engagement des personnes polyhandicapées :
 - Stimulation sensorielle et approche multisensorielle.
 - Communication alternative et adaptée.
 - Utilisation d'outils adaptés (contacteurs...).
 - Stratégies de motivation et valorisation des compétences des usagers.
- L'accompagnement éducatif et thérapeutique à travers la cuisine.

- Mise en pratique : jeux de rôle et études de cas sur l'accompagnement en atelier.

Jour 2 : Conception de menus adaptés et animation d'un atelier

Matin : Élaboration de menus adaptés aux différents types d'alimentation

- Les différentes textures et adaptations alimentaires : alimentation mixée, hachée, enrichie, liquide...
- Apports nutritionnels spécifiques : prise en compte des besoins liés aux pathologies associées (dénutrition, dysphagie, troubles digestifs).
- Recettes adaptées et attractives pour les usagers polyhandicapés.
- Méthodologie de choix des ingrédients et d'organisation logistique.

Après-midi : Mise en situation et animation d'un atelier cuisine

- Simulation : mise en place d'un atelier cuisine complet en fonction des profils des participants.
- Analyse et évaluation des pratiques des professionnels.
- Élaboration d'un plan d'action personnalisé pour intégrer l'atelier dans le projet d'établissement.
- Temps d'échange et bilan de la formation.

Méthode

- Identification des besoins et attentes des participants en début de formation.
- Alternance d'apports théoriques, de mises en situation et d'études de cas.
- Travaux de groupe et exercices pratiques pour faciliter l'appropriation des concepts.
- Échanges d'expériences et analyse des pratiques des stagiaires.
- Mise en situation réelle : conception et animation d'un atelier cuisine adapté.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

Infos Pratiques

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Tous les professionnels des ESMS impliqués dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées et souhaitant mettre en place des ateliers cuisine adaptés.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

MATÉRIEL/ÉQUIPEMENT

L'établissement doit prévoir de mettre à disposition du matériel. La liste des fournitures nécessaires sera communiquée en amont de la formation.

INTERVENANT

- **Yann BOUFFORT**, chef de service éducatif et formateur spécialisé dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

De l'approche ludique à l'environnement sonore : une rencontre de l'enfant ou de l'adulte polyhandicapé dans un plaisir partagé

Accompagner la personne polyhandicapée exige d'ajuster sa pratique professionnelle. Quels moyens avons-nous pour répondre aux besoins ludiques apportant du plaisir et de la joie aux personnes polyhandicapées ? En quoi l'élaboration de temps ludiques va-t-elle favoriser la rencontre et permettre à la personne polyhandicapée de se sentir exister ? Pourquoi un environnement sonore soigné va-t-il créer un espace sécurisé pour permettre la rencontre ?

Objectifs

- Identifier les nombreux potentiels pédagogiques du jeu avec la personne polyhandicapée.
- Repérer les effets de l'environnement sonore dans le quotidien de la personne polyhandicapée.
- Intégrer à la pratique le chant, la parole chantée, la musique, sans qualification musicale.

Contenu

- La personne polyhandicapée.
- Le jeu dans le développement de l'enfant.
- Le jeu libre.
- Rituels.
- Inventer, détourner, adapter les jeux.
- Être présent à l'autre.
- La temporalité.
- Définition du concept d'environnement sonore.
- L'espace sonore dans l'aménagement de l'espace.
- La musique et le chant.
- La communication.
- Jeux musicaux.
- Organiser les ateliers musicaux.
- L'écoute de la musique au quotidien.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Pédagogie active et participative.
- Expériences pratiques.
- Chants.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

Infos Pratiques

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels intervenant auprès de personnes polyhandicapées. **Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.**

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTE

- **Stéphanie ANDRÉ MOUNIER**, éducatrice de jeunes enfants.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Concevoir un atelier « musique » auprès de personnes polyhandicapées

Animer un atelier « musique » auprès de personnes polyhandicapées peut vite s'avérer une gageure du fait du peu de mobilité, de communication et de langage de ces personnes. Passés les premiers élans, le professionnel peut rapidement se sentir démuní.

Il s'agira, dans cette formation, de définir et d'explorer, notamment par des jeux sonores, les contours de ce que peut être un atelier « musique » : un espace de rencontre et de relation.

Objectifs

- Identifier les éléments clés pour la mise en place et l'animation d'un atelier « musique ».
- Concevoir un atelier « musique ».



Contenu

- La notion de silence.
- La notion de musique et ses représentations.
- Les freins à l'animation d'un atelier auprès de personnes polyhandicapées.
- Les objectifs d'un atelier « musique ».
- Les différentes étapes d'un atelier « musique ».
- L'évaluation d'un atelier « musique ».
- Techniques musicales.
- Jeux vocaux, instrumentaux et corporels.
- La communication à travers des jeux sonores et corporels.
- La musique et la voix dans le développement de la personne.
- Éléments de pédagogie. Posture de l'animateur.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Mises en situation, échanges et élaboration en groupe.
- Apports théoriques.
- Analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Document pédagogique remis au stagiaire.
- Apports bibliographiques.

FORMATION INDIVIDUELLE INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris : 6, 7, 8 octobre et 27 novembre 2025

Durée : 4 jours (28 heures).

Coût : 1 200 €

Paris : 6, 7, 8 octobre et 26 novembre 2026

Durée : 4 jours (28 heures).

Coût : 1 200 €

Infos Pratiques

DE 6 À 12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Cette formation s'adresse à tout professionnel intervenant auprès de personnes polyhandicapées intéressé par la mise en place et l'animation d'un atelier « musique » au sein d'une institution. L'implication personnelle et la participation physique des stagiaires sont demandées.

✓ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire. Aucune connaissance et pratique musicale préalables ne sont demandées.

MATÉRIEL - ÉQUIPEMENT

Il est souhaitable de prévoir une tenue souple et confortable qui n'entrave pas les mouvements. Prévoir éventuellement des vêtements chauds. Les participants devront apporter un ou deux instruments de musique de leur choix.

INTERVENANTE

- Karen CHAPRON, éducatrice spécialisée, musicienne, musicothérapeute.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Danser avec la personne polyhandicapée

Aller à la rencontre des personnes polyhandicapées au travers d'activités adaptées leur apportant plaisir et bien-être n'est pas toujours facile. Cette formation propose d'appréhender différemment le corps de la personne lourdement handicapée, non plus seulement comme objet de soins, douloureux et empêché, mais comme espace d'expression, source de plaisir et siège d'émotions.

Objectifs

PRINCIPAL

- Appréhender l'espace et l'environnement pour bien adapter l'activité danse à la personne polyhandicapée.

SPÉCIFIQUES

- Mettre en place un atelier, en comprendre le sens, afin de mesurer les perspectives et les possibilités en lien avec les projets personnalisés.
- Rencontrer la personne polyhandicapée différemment.
- Trouver ou retrouver le plaisir du corps, du mouvement, du rythme du corps, de la musique.
- Rencontrer l'autre et échanger dans un moment suspendu où chacun devient acteur et prend plaisir.

Contenu

La personne polyhandicapée et la danse

- À propos de la personne polyhandicapée.
- Généralités et présentation de l'expérience sensorielle, kinesthésique, proprioceptive, de la sensibilité profonde : perception consciente et inconsciente du corps.

Réflexion sur la place du corps

- Le schéma corporel.
- Place du corps pour la personne lourdement handicapée (douleur, corps objet de soins...).
- Comment retrouver une expérience positive de plaisir corporel, d'expression propre, de rencontre avec l'autre : un enjeu de valorisation.
- La place du corps dans la vie psychique de l'individu : sentiment d'autonomie, place active du corps, sensations de liberté du corps, expression individuelle et communication de l'individu.

La place de l'atelier danse dans le projet de la personne polyhandicapée

- Le projet personnalisé.

- Le sens de l'activité danse pour les personnes polyhandicapées, pour le plaisir :
 - Du corps (abord de toute la richesse d'un corps qui habituellement est perçu « en moins », richesse de la sensation, plaisir du mouvement),
 - De la tête : s'exprimer soi (lorsque le soi peut émerger de manière consciente), affirmer son individualité, prendre sa place au sein du groupe, dans la vie, sentiment de valorisation, devenir acteur,
 - Du cœur : rencontre avec l'autre, échange et partage direct, sans interférence.
- Mise en place de l'activité, le projet d'activité (penser la constitution du groupe, le cadre, la position de l'intervenant, les différentes propositions, un contenu adapté).

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Mises en situation :
 - Atelier « Plaisir du corps » : atelier autour de percussions, de mouvements dirigés, de portage, de stimulations, axé sur un travail autour de la sensation et du corps dans le plaisir du mouvement,
 - Atelier « Plaisir du cœur » : propositions de danse contact improvisée autour de thèmes (photos, mots, musique, sons... avec échange de guidage) pour travailler la relation à l'autre, l'échange, l'écoute et la place de chacun.
- Apports bibliographiques.

FORMATION INDIVIDUELLE INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris : 4 et 5 décembre 2025

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 600 €.

Paris : 10 et 11 décembre 2026

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 600 €.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

Infos Pratiques

10 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire, personnel soignant et éducatif, intervenant auprès de personnes polyhandicapées et souhaitant s'investir dans une activité danse.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

AVERTISSEMENT

L'implication corporelle des stagiaires est attendue lors des différents exercices proposés.

MATÉRIEL/ÉQUIPEMENT

Salle modulable avec des tapis de sol. Prévoir des vêtements confortables pour la pratique.

INTERVENANTES

- Fanny BRETTE**, éducatrice spécialisée, formée en danse thérapie.
- Marie GUINOISEAU**, éducatrice spécialisée formée en danse thérapie.
- Véronique ROUSSET**, danseuse et éducatrice spécialisée.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Le jeu chez la personne polyhandicapée pour exister, se construire, interagir

« Il était une fois... le jeu comme un moyen extraordinaire de se créer des aventures dans un monde imaginaire, de partager des moments de convivialité et ressentir. Qu'en est-il pour les personnes polyhandicapées ? Peuvent-elles y avoir accès ? Comment allons-nous pouvoir les accompagner dans cette démarche d'exploration, de construction, d'épanouissement ? ».

Le but de cette formation est de pouvoir partager les expériences vécues, d'apporter des outils, des savoir-faire pour que la personne polyhandicapée puisse découvrir le jeu et se sentir exister.

« Le jeu fait partie de la communauté humaine. Nous devons donc intégrer les personnes polyhandicapées dans cette activité-là. » Andreas Fröhlich

Objectifs

- Valoriser le jeu comme moyen d'expression à part entière de la personne polyhandicapée.
- Observer la personne accueillie pour ajuster notre regard, entrer en relation avec elle et lui donner une place en tant qu'acteur.
- Mettre en place un espace sécurisant cadré avec des jeux accessibles pour permettre une exploration efficiente.
- Réfléchir des outils permettant de s'adapter aux besoins et envies de la personne polyhandicapée.

Contenu

- L'approche pédagogique, sociale et psychologique du jeu : la construction de la personne, la spécificité du jeu enfantin, le jeu et la culture, le jeu comme plaisir chez l'enfant et l'adulte.
- Le développement perceptif et sensorimoteur de l'enfant.
- La mise en place du jeu dans l'environnement de l'enfant.
- La connaissance de la personne polyhandicapée : les troubles du développement perceptif et le dysfonctionnement de l'intégration sensorimotrice.
- Les répercussions de ces difficultés sur le jeu.
- L'importance de l'observation.
- L'approche pédagogique du jeu adapté au polyhandicap :
 - La rencontre avec l'autre à travers le jeu,
 - La place de chacun dans le jeu,
 - La construction de soi à travers le jeu,
 - Les conditions environnementales pour jouer.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

FORMATION INDIVIDUELLE INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris : 3 et 4 novembre 2025

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 600 €

Paris : 2 et 3 novembre 2026

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 600 €

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures) ou 3 jours (21 heures) en fonction de la demande.

Coût : 1310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

Infos Pratiques

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

✓ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTE

- Céline BLET, psychomotricienne.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).



Le toucher : un sens fondamental au cœur de l'accompagnement de la personne polyhandicapée

Le toucher est omniprésent dans nos accompagnements quotidiens. Il est essentiel et vital au développement de tout être humain. Il n'en reste pas moins parfois hésitant, non pensé voire questionnant face à cet autre qui nous semble si différent... Le toucher, présent dans tous les moments de la vie quotidienne, gagnerait à être développé et diversifié car il permet aux personnes accompagnées de se découvrir, se rencontrer, prendre du plaisir dans l'échange, s'ouvrir au monde extérieur. Pour les professionnels, il est essentiel de le conscientiser et de l'adapter pour répondre aux besoins de la personne polyhandicapée et tisser le lien.



INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures) possible en 2 jours + 1 jour ou 4 jours (28 heures) en 2 jours + 2 jours.

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

Objectifs

PRINCIPAUX

- Adapter le toucher dans l'accompagnement de la personne polyhandicapée.
- Accompagner la personne polyhandicapée dans la découverte de soi et du monde à travers le toucher.

SPÉCIFIQUES

- Observer et identifier les besoins de la personne polyhandicapée.
- Entrer en relation et communiquer par le toucher.
- Faire du toucher un allié au quotidien.
- Éveiller et/ou apaiser par le toucher.
- Prendre conscience de ses compétences et de ses limites professionnelles, développer sa créativité.
- Organiser un lieu et un environnement sécurisants pour proposer des expériences tactiles.

Contenu

- Développement et fonctionnement de la sensorialité.
- L'importance du système tactile dans la construction de soi et dans la relation.
- Le polyhandicap : définition, besoins spécifiques, répercussions.
- Écoute de soi, écoute corporelle.
- Émotions, communication non verbale, dialogue tonico-émotionnel.
- Pratiques corporelles : toucher direct, toucher médiatisé.
- Construction d'activités autour du toucher.
- Le toucher dans le quotidien.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

12 PARTICIPANTS MAXIMUM



PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.



PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.



INTERVENANTES

- **Kamla DJAAFER**, psychomotricienne.
- **Stéphanie HOFMANN**, psychomotricienne.
- **Violaine TERRIEN**, psychomotricienne.



ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

L'éveil sensorimoteur de la personne polyhandicapée : un besoin à chaque âge de sa vie

Un petit enfant a besoin d'éveil sensorimoteur pour se développer. La période sensorimotrice constitue la base de la construction identitaire et relationnelle de chaque personne. C'est au cours de cette période que vont se mettre en place les interactions avec l'environnement et avec les Autres. Chaque parent soutient naturellement cette construction sans forcément le savoir.

La personne polyhandicapée, avec ses particularités et ses besoins spécifiques, a encore plus besoin d'être éveillée sensoriellement et de recevoir des stimulations motrices au cours de son enfance, mais aussi quand elle va grandir : ce besoin va perdurer tout au long de sa vie. Les professionnels, quelle que soit leur fonction, doivent pouvoir favoriser l'éveil de la personne en étant proche de son corps, en stimulant ses différents sens et sa motricité en lui permettant de faire des liens entre tous ces aspects de développement et d'épanouissement. L'éveil sensorimoteur est indispensable à notre accompagnement. Il est incontournable de savoir quoi proposer et pourquoi.

Objectifs

PRINCIPAL

- Adapter l'éveil sensorimoteur en fonction des besoins spécifiques de chaque personne polyhandicapée, de son parcours de vie, de son avancée en âge.

SPÉCIFIQUES

- Analyser l'importance de l'éveil sensorimoteur pour le développement de la personne et celui de la personne polyhandicapée.
- Observer les réactions de la personne pour comprendre où elle en est et lui proposer des situations adaptées à ses besoins.
- Stimuler la motricité de la personne.
- Créer un environnement favorisant l'éveil sensorimoteur.

Contenu

- Connaissance du développement global de l'enfant.
- Spécificités des personnes polyhandicapées.
- Naissance de la sensorialité : bases théoriques et répercussions sur la pratique. Le vécu sensoriel de la personne polyhandicapée.
- Repères sur le développement sensorimoteur, sur le développement sensoriel et corporel de la personne polyhandicapée.
- Évaluation des besoins de la personne et mise en place des moyens appropriés.
- Maniement de la personne de façon adaptée.
- Rencontre de l'Autre.
- Rapport au corps handicapé.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

Infos Pratiques

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

✓ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

MATÉRIEL/ÉQUIPEMENT

Salle modulable avec des tables et des chaises et une partie libre afin de mettre des tapis en nombre suffisant pour que tous les stagiaires puissent s'allonger en même temps.

Gros ballons, rouleaux, tapis, couvertures, paperboard, lecteur DVD et écran télévisuel.

INTERVENANTES

- **Stéphanie HOFMANN**, psychomotricienne.
- **Violaine TERRIEN**, psychomotricienne.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).



Observer et analyser les particularités sensorielles de la personne polyhandicapée

Quel que soit le poste occupé dans un établissement accueillant des personnes polyhandicapées présentant ou non des troubles du comportement, les différents professionnels ont à cœur de chercher et de mettre en place tout ce qui facilitera le bien-être physique, mental, l'autonomie et la vie sociale de ces personnes. Leurs comportements, parfois violents, restent souvent incompréhensibles. Face à ces personnes ne pouvant exprimer leur angoisse et leurs sensations, les professionnels sont parfois démunis, ne sachant comment leur venir en aide. Depuis quelques années, des chercheurs ont mis en place des questionnaires visant à mieux observer et évaluer les réactions des personnes polyhandicapées face à des stimulations sensorielles (vue, odorat, audition...). En les analysant, les professionnels peuvent aménager l'environnement de ces personnes et constater une diminution des comportements dits « à problème ».

Objectifs

- Observer, en équipe pluridisciplinaire, les réactions des personnes polyhandicapées face à des stimulations sensorielles.
- Évaluer leurs particularités sensorielles à l'aide d'un bilan pour ajuster l'accompagnement.

Contenu

- Approche des comportements dits « à problème ».
- Pourquoi s'intéresser aux perceptions sensorielles des personnes qui présentent des troubles du comportement ?
- Historique.
- Présentation des différents bilans sensoriels (profils de Dunn, PSP-R, Bogdashina) en développant particulièrement l'ESAA (Évaluation sensorielle de l'adulte avec autisme de Claire Degenne) passation-cotation-interprétation.
- Cartographie des particularités et approche différenciée de la personne.
- Les domaines sur lesquels on peut agir.
- Organisation.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation afin de mesurer la progression de l'apprenant.
- Alternance d'apport théorique et d'exercices pratiques.
- Échanges et réflexions.
- Mise en situation.
- Analyse de situations apportées par les apprenants.
- Apports de références de documents.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours + 2 jours (28 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

Infos Pratiques

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTE

- Anne-Isabelle ROUFFAUD, psychomotricienne.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

La sophrologie au service de l'accompagnement des personnes polyhandicapées

Accompagner des personnes polyhandicapées nécessite des savoir-faire et savoir-être et requiert de grandes qualités physiques et psychiques. Dans cette relation d'aide souvent questionnée, l'accompagnant a besoin de savoir gérer son stress pour mieux répondre à toutes les situations délicates qu'il peut vivre. L'accompagnant professionnel ou aidant familial doit pouvoir reconnaître et entendre ses émotions face à la vulnérabilité. La pratique d'exercices de sophrologie au quotidien est un moyen simple, mesurable, réalisable afin de mieux armer les salariés et les aidants pour faire face à des situations stressantes et mieux gérer leur propre stress. La sophrologie est une des propositions de prévention secondaire des risques psycho-sociaux auxquels sont confrontés nombreux salariés et aidants.

Objectifs

PRINCIPAL

- Utiliser la sophrologie comme moyen de ressourcement et de développement d'un accompagnement de qualité.

SPÉCIFIQUES

- Identifier ses différents états psycho corporels.
- Intégrer dans son quotidien de professionnel ou d'aidant différentes techniques favorisant le bien-être physique et psychique.
- Faire face aux situations stressantes et mieux gérer son stress.

Contenu

Jour 1 : La sophrologie

- Définition du stress :
 - Les mécanismes du stress,
 - Diagnostiquer son stress,
 - Repérer les sources du stress.
- Définition de la sophrologie :
 - Rappel du cadre déontologique,
 - Histoire, définition, objectifs,
 - Le processus sophrologique (respiration contrôlée, détente musculaire, suggestion mentale),
 - Les différents états de conscience,
 - Les exercices : la relaxation dynamique et la sophronisation,
 - Expérimenter une séance de sophrologie ayant pour objectif « découvrir la sophrologie ».

Jour 2 : Pratique

- Expérimenter une séance de sophrologie ayant pour objectif « chasser les tensions ».
- Identifier les situations à risque de stress.
- Expérimenter une séance de sophrologie ayant pour objectif « favoriser la patience ».
- Intégrer de nouveaux outils de gestion du stress et d'amélioration de son bien-être dans sa pratique quotidienne.
- Intersession de 4 à 6 semaines.

Jour 3 : Retour sur la période d'intersession

- Rituels sophrologiques mis en place, freins et difficultés éventuels.
- Expérimenter une séance de sophrologie ayant pour objectif « prendre du recul ».
- Créer une boîte à outils d'exercices individuels.
- Mettre en place des temps de sophrologie collectifs et/ou d'accompagnement des personnes polyhandicapées.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Exercices pratiques : expérimentation de nombreux exercices de sophrologie : exercices de relaxation dynamique, exercices de sophronisation.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours + 1 jour à au moins 1 mois d'intervalle (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

Infos Pratiques

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès des personnes polyhandicapées et/ou aux aidants, sur la base du volontariat.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTE

- **Stéphanie BELLAGAMBA**, sophrologue, animatrice et formatrice.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Relaxation et polyhandicap

Cette formation vise à appréhender les bases de différentes techniques de relaxation adaptées aux personnes polyhandicapées, aux personnes en situation de handicap moteur et/ou déficientes intellectuelles ainsi qu'aux personnes non communicantes verbalement.

Elle permet aux professionnels d'appréhender par eux-mêmes différentes approches de relaxation. Les professionnels pourront ainsi éveiller leurs capacités de réceptivité, d'écoute et d'empathie. Pour la personne accompagnée, la relaxation permet d'aborder un travail autour des sensations kinesthésiques, proprioceptives et émotionnelles. Elle permet de développer une meilleure conscience corporelle et de favoriser l'accès à la détente.

Objectifs

PRINCIPAL

- Appréhender la relaxation comme moyen de ressourcement et de développement d'une relation d'aide de qualité pour le soignant.

SPÉCIFIQUES

- Créer un environnement favorisant la détente (installation, enveloppes sensorielles, dialogue tonique...).
- Identifier et expérimenter différentes techniques favorisant la détente (relaxation avec induction corporelle, mobilisations passives, utilisation de médiateurs...).

Contenu

- Définition du polyhandicap.
- Définition et historique de la relaxation.
- Les quatre piliers de la relaxation : la respiration, le tonus, la vigilance, l'image du corps.
- Apport sur l'anatomie, la physiologie et la psychologie de ces quatre piliers.
- Mécanismes psychophysiologiques de la relaxation (impact physique et psychique de la relaxation).
- Approches de différentes techniques de relaxation adaptées à la population : les méthodes Schultz, Jacobson, Wintrebert, Bergès, Dupont, Feldenkrais, la sophrologie, la cohérence cardiaque.
- La réceptivité (écoute et observation).
- La respiration (données physiologiques et émotionnelles, impact du handicap sur la respiration, exercices pratiques).
- L'approche corporelle (conscience corporelle chez la personne handicapée ; relaxation en individuel, en relation duelle et en situation groupale).

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.



FORMATION INDIVIDUELLE INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris : 16, 17 octobre 2025

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 600 €

Paris : 15, 16 octobre 2026

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 600 €

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures) ou 2 jours + 2 jours

(28 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels du soin, de l'éducation, de l'animation souhaitant acquérir un nouvel outil d'accompagnement. Ce stage demande une implication corporelle.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

✓ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

MATÉRIEL/ÉQUIPEMENT

Salle modulable avec tapis de repos. Une tenue confortable pour les stagiaires.

INTERVENANTES

- Anne-Isabelle ROUFFAUD, psychomotricienne.
- Béatrice TOURNEMINE, psychomotricienne.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Gérer son stress et utiliser ses ressources dans l'accompagnement de la personne polyhandicapée

La relation d'aide et de soin auprès de l'enfant ou de l'adulte polyhandicapé nécessite une implication physique et psychique importante. Cet engagement dans le temps associé à la répétition de tâches difficiles et de situations délicates peut générer tensions, stress voire épuisement. L'acquisition d'outils concrets de gestion du stress permet de favoriser son équilibre physique et psychique au travail, de développer un positionnement professionnel adapté et un accompagnement de qualité.

Objectifs

PRINCIPAL

- Identifier des outils et ressources permettant de réguler son stress.

SPÉCIFIQUES

- Développer une écoute de soi par la conscience de son état corporel et émotionnel.
- Adapter sa posture dans le but d'être en cohérence avec ses valeurs et les besoins de la personne polyhandicapée.
- Utiliser ce positionnement et la qualité de sa présence qui en découle pour un accompagnement créatif en adéquation avec les besoins spécifiques de la personne polyhandicapée.

Contenu

- Le stress : causes, manifestations, conséquences.
- Repérage et analyse des situations générant tensions, stress et fatigue en institution.
- Identification des éprouvés corporels et émotionnels, des stratégies personnelles pour y faire face.
- Les approches psychocorporelles (le yoga, la relaxation, la pleine conscience, la sophrologie...) : principes de base.
- Les différents apports dans la relation à soi et aux autres.
- Entre intimité et pudeur, la question de la juste distance dans le soin.
- À l'écoute de soi :
 - Découvrir sa respiration et son souffle,
 - Expérimenter la relaxation dynamique et la relaxation détente,
 - Se mettre en mouvement en conscience,
 - Repérer les liens entre l'état corporel et l'état émotionnel,
 - Se créer un espace ressource,
 - Les effets dans l'accompagnement quotidien,
 - Repérer ses besoins pour être disponible à l'autre.

- À l'écoute de l'autre : personne polyhandicapée, famille, collègue :
 - Comprendre et interpréter les besoins de l'autre,
 - La bienveillance, pour soi, pour l'autre : trouver le bon équilibre,
 - Au cœur de la relation, rencontrer l'autre,
 - Les facilitateurs de la rencontre,
 - La communication non verbale et la sensorialité,
 - Le toucher dans le soin, le toucher relationnel, le toucher relaxant,
 - La fonction du langage dans la relation.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation et analyse des pratiques professionnelles à partir de situations apportées par les stagiaires ; les échanges au sein du groupe de participants seront l'occasion pour chacun de travailler son écoute, sa présence et son empathie.
- Une large place sera réservée à des mises en situation et des séquences d'expériences permettant l'appropriation des notions et des outils : exercices de respiration, de relaxation et de visualisation.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

Infos Pratiques

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

✓ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTE

- **Stéphanie HOFMANN**, psychomotricienne.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Le yoga au service de la personne polyhandicapée

Le quotidien des personnes polyhandicapées demande aux accompagnants des compétences multiples comme la disponibilité, le discernement, la créativité, l'adaptabilité... et donc un équilibre physique et psychique. Les situations vécues sont parfois éprouvantes et peuvent engendrer du stress. Si les tensions s'accumulent, le corps souffre et la relation en pâtit. Le yoga, véritable philosophie de vie, propose des outils pour se libérer des tensions en se recentrant sur soi. Cette formation permettra aux professionnels de trouver et développer leur propre respiration, revisiter leurs appuis et le placement juste de leur corps dans les gestes du quotidien, d'ajuster leur posture, et de retrouver le sourire dans la relation à l'autre. Ils prendront conscience de la globalité que représente le yoga et de ses bienfaits, afin de ressentir leurs propres sensations avant de pouvoir les transmettre aux personnes polyhandicapées et partager avec elles des moments de yoga adaptés à leurs spécificités et leurs besoins.

Objectifs

- Intégrer le yoga dans sa pratique professionnelle.
- Identifier et utiliser les outils du yoga dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées.

Contenu

- Les personnes polyhandicapées : leurs besoins (contenance, sécurité, sentiment d'unité quand le corps est morcelé).
- Les métiers du médico-social et les enjeux professionnels (tensions, standardisation, fatigue, charge mentale...).
- Le yoga : étymologie, origines, la pluralité du yoga, les valeurs, la boîte à outils.
- Les outils du yoga.
- Techniques de relaxation.
- Prise de conscience et techniques de respiration (respirations abdominale, thoracique, la respiration complète, mouvements du corps, rythme de la respiration...).
- Les postures.
- Les bénéfices potentiels du yoga en termes de relaxation, de gestion du stress et de stimulation des fonctions cognitives et sensorielles.
- Le yoga pour un public polyhandicapé : quelles propositions pour leur offrir détente, mise au repos, conscience corporelle, bien-être ?

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et de pratique, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, analyse de situations amenées par les stagiaires.
- Mise en situation : ateliers de groupes pour expérimenter : yoga sur chaise, yoga au sol, respirations, manipulation de matériel, mises en situation, expérimentations des différents touchers contenant, techniques de relaxation diverses...
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

Infos Pratiques

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTES

- **Anna RASSAY**, éducatrice de jeunes enfants et professeure de yoga.
- **Sabine PELLETIER**, psychomotricienne et professeure de yoga.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

L'eau, élément de rencontre avec la personne polyhandicapée

La communication avec la personne polyhandicapée s'établit très souvent par le toucher. Notre peau et l'eau sont indispensables à notre vie. Le toucher de l'eau nous informe autrement des flux sensoriels et des perceptions vestibulaires, vibratoires et somatiques. L'eau en piscine, en balnéothérapie ou en atelier jeux d'eau, permet de créer un espace transitionnel qui privilégie la relation. Ces approches sensibilisent les professionnels et favorisent la rencontre avec la personne accompagnée. Par l'expérimentation de diverses perceptions et stimulations, cet espace/temps privilégie des moments spécifiques d'écoute et d'échanges. Ces temps où le bien-être est essentiel permettent à l'usager d'être acteur en utilisant tout son potentiel et ses capacités.

Objectifs

PRINCIPAL

- Repérer tous les bienfaits du milieu aquatique sur les personnes polyhandicapées, tout en appréhendant diverses approches corporelles et sensorielles.

SPÉCIFIQUES

- Apprécier les propriétés physiques de l'eau et appréhender ses dimensions symboliques et relationnelles.
- Utiliser les différents apports théoriques en lien avec la connaissance du corps et la construction d'une identité corporelle.
- Créer un espace transitionnel privilégiant la rencontre.

Contenu

Approche théorique et méthodologique

- L'eau : l'élément, ses propriétés physiques et ses apports.
- Développement sensori-moteur et construction psychocorporelle.
- Les fonctions de la peau.
- Les distances, la perception et le toucher.
- Les enjeux de la rencontre et l'implication corporelle de l'accompagnant.

Approche pratique

- Présentation d'outils utiles à la conception et à la mise en place de séances.
- Mises en situation, réflexions et analyses des caractéristiques des approches corporelles, sensorielles et de communication.
- Expérimentations de diverses sensations : reprendre conscience de son corps, ressentir les effets de l'eau sur soi.
- Développer sa capacité d'écoute et d'interaction avec l'Autre par le toucher et la parole.
- Organiser les stimulations proposées.
- Élaboration d'une grille d'observation.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Utilisation de supports vidéo.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 4 jours (28 heures) : 2 jours + 2 jours un mois après (expérimentation et retour réflexif).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

Infos Pratiques

10 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

AVERTISSEMENT

Les professionnels doivent être à l'aise dans l'eau et désireux d'élaborer un projet « Eau ».

MATÉRIEL/ÉQUIPEMENT

Accès à une piscine ou un espace balnéo. Salle avec tapis de sol. Salle avec tables et chaises, ainsi qu'un paperboard.

INTERVENANTES

- Stéphanie HOFMANN, psychomotricienne.
- Anne-Isabelle ROUFFAUD, psychomotricienne.
- Béatrice TOURNEMINE, psychomotricienne.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Les activités physiques et sportives adaptées aux personnes polyhandicapées

Le sport, ou tout du moins les activités physiques, sont aujourd'hui reconnues comme source de bien-être et de santé. Comment proposer de telles activités à des personnes polyhandicapées et pour quel projet sont les objectifs de cette formation qui se veut à la fois pratique et théorique.

Objectifs

PRINCIPAL

- Proposer des activités physiques et sportives adaptées à la personne polyhandicapée.

SPÉCIFIQUES

- S'approprier les concepts de sport, d'activités physiques adaptées (APA) et d'activités physiques et sportives (APS).
- Clarifier les objectifs et les finalités des APA.

Contenu

- À travers un retour sur les besoins fondamentaux de la personne polyhandicapée, parvenir à une classification non exhaustive des activités physiques et sportives à proposer.
- La place du sens et du sensoriel dans les activités physiques adaptées aux personnes polyhandicapées.
- Mise en place d'un projet APA dans une structure.
- Les effets des APA.
- Mise en place d'activités : organisation pratique, adaptation pédagogique.
- Différentes possibilités d'évaluer.
- L'importance d'un travail pluridisciplinaire cohérent.
- La motricité des personnes polyhandicapées.
- Le sens des APA pour la personne polyhandicapée.
- Leur lien avec le projet individualisé.
- L'articulation du projet sportif dans le projet d'établissement.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

FORMATION INDIVIDUELLE INTER-ÉTABLISSEMENTS

Stage animé par Céline FONTAINE

Paris : 4 et 5 décembre 2025

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 600 €

Stage animé par Céline FONTAINE

Paris : 3 et 4 décembre 2026

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 600 €

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes dépendantes.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

MATÉRIEL/ÉQUIPEMENT

Prévoir des vêtements confortables pour la pratique, grande salle, tapis de sol, ballons, balles.

INTERVENANTE

- **Aline BOUCHARD**, ergothérapeute, éducatrice sportive : sports adaptés.
- **Céline FONTAINE**, professeure d'éducation physique et sportive, cheffe de service du PCPE des Alpes-Maritimes.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

La médiation animale : une interaction entre l'animal et les personnes polyhandicapées

La médiation animale est une approche innovante qui vise à améliorer la qualité de vie des personnes polyhandicapées en intégrant des animaux spécialement formés dans les établissements médico-sociaux. Les animaux ne sont pas ici perçus comme des outils mais comme de véritables co-acteurs doués de sensibilité permettant de favoriser le bien-être des personnes accompagnées. Cette formation offre une immersion complète dans les principes et les pratiques de la médiation animale, en mettant l'accent sur les bénéfices spécifiques pour les personnes polyhandicapées.

Objectifs

PRINCIPAL

- Comprendre les principes fondamentaux et les bienfaits spécifiques de la médiation animale et sensibiliser les professionnels aux impacts positifs de la médiation animale sur la qualité de vie des personnes vulnérables.

SPÉCIFIQUES

- Identifier les spécificités de la médiation animale et mettre en œuvre un accompagnement adapté aux besoins des personnes polyhandicapées.
- Développer des compétences pratiques pour intégrer efficacement la médiation animale dans les établissements médico-sociaux.

Contenu

Introduction et fondamentaux de la médiation animale

- Accueil et présentation de la formation.
- Introduction à la médiation animale.
 - Définitions et historique.
 - Public cible et institutions concernées.
- Présentation des différentes espèces animales utilisées en médiation animale.
 - Leurs spécificités pour les personnes en vulnérabilité.
- Le rôle de l'intervenant professionnel, spécialisé en médiation animale.
 - Compétences clés : relation d'aide, gestion des émotions, communication, empathie, proximité.

Mise en Pratique et Évaluation

- Atelier interactif : discussion sur les attentes et expériences des participants :
 - Construire son projet en établissement.
 - Travail en petits groupes pour élaborer un projet de médiation animale.
- Méthodologie pour la mise en place d'une séance
 - Choix des personnes accompagnées, des animaux, objectifs, activités, matériel, outils de préparation et d'évaluation.
- Session de feedback et discussion.
 - Pérennisation du projet et intégration durable de la médiation animale dans l'établissement.

Méthode

- Apports théoriques illustrés de photos et vidéos spécifiques.
- Mises en situation et jeux de rôle.
- Études de cas et travaux de groupe.
- Forte interaction et participation active.
- Apports bibliographiques.

FORMATION INDIVIDUELLE INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris : 2026

Durée : 1 jour + 1 jour de suivi in visio (14 heures).

Coût : 600 €

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Nous consulter.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

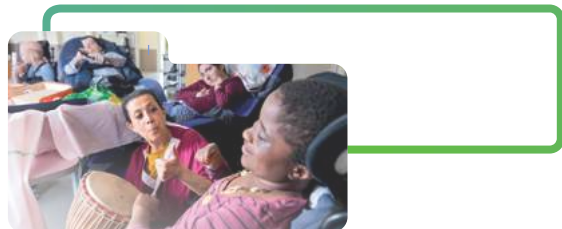
INTERVENANTS

Professionnels avec plus de 10 ans d'expérience dans le domaine de la médiation animale travaillant en EMS avec des personnes polyhandicapées/EHPAD.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

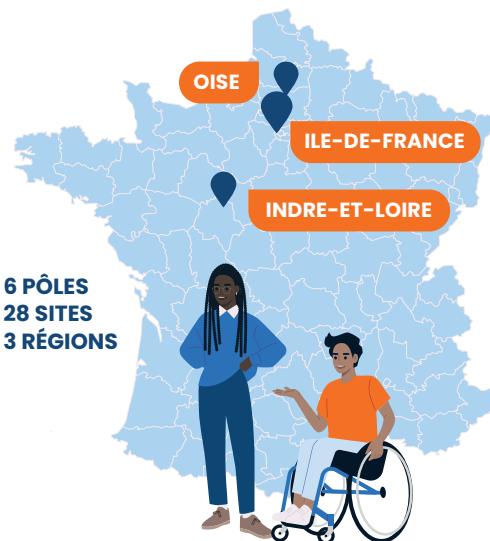
— DEPUIS 1965 LES MÊMES MISSIONS :



- ACCOMPAGNER
- SOIGNER
- INNOVER
- PROMOUVOIR
- FORMER



— UN ANCRAGE TERRITORIAL QUI ÉVOLUE AVEC :



- 6 PÔLES
- 28 SITES
- 3 RÉGIONS

— QUELQUES CHIFFRES CLÉS DE CESAP :



Plus de **2 000**
personnes en situations
de handicap
accompagnées



4/5^{ème}
d'enfants et d'adolescents
parmi les personnes
accompagnées



Près de **40**
établissements,
services ou
dispositifs de Cesap



Plus de **110** thématiques
de formation proposées
par Cesap Formation,
documentation et ressources



1 500
collaborateurs



Élaborer

À propos des pratiques
institutionnelles

L'éthique au quotidien

La situation singulière de la personne polyhandicapée nous oblige à sortir « des sentiers balisés » de nos représentations et à penser un accompagnement qui la considère comme sujet de nos soins. Cette question est d'autant plus cruciale que les professionnels sont soumis à l'injonction de lois et de normes, aussi bien dans l'élaboration du projet d'accompagnement que dans la prévention de la maltraitance. Dans ce contexte, l'introduction d'une démarche éthique au sein des institutions peut-elle garantir le respect du SUJET polyhandicapé ? Quelle place peut ou doit avoir une telle démarche en lien avec la complexité et les grandes problématiques de l'accompagnement, et à plus forte raison dans tous les temps de la vie quotidienne ?

Objectifs

PRINCIPAL

- Adopter une démarche éthique de l'accompagnement au quotidien dans une dimension individuelle et collective.

SPÉCIFIQUES

- Définir la notion d'éthique en lien avec l'accompagnement des personnes polyhandicapées et l'équipe professionnelle.
- Identifier et prendre en compte les besoins spécifiques des personnes polyhandicapées.
- S'approprier une approche bienveillante dans les actes de la vie quotidienne.

Contenu

Tenter de dessiner les contours de l'éthique

- Les principes éthiques.
- Les rapports de l'éthique avec la morale et la loi.
- L'éthique du «care».

En quoi le travail auprès de personnes polyhandicapées peut-il questionner les valeurs personnelles et professionnelles des accompagnants ?

Quels domaines de la pratique professionnelle peuvent être sollicités par une réflexion éthique ?

- L'accompagnement au quotidien, notamment les toilettes, les repas.
- La vie affective et sexuelle.
- La maltraitance.
- Les choix thérapeutiques.
- Les relations avec les familles.
- La fin de vie.

Quels outils peuvent être mis en place dans l'institution pour développer un travail éthique ?

- Les groupes de parole et l'analyse de la pratique.
- La réflexion institutionnelle régulière (groupes de travail, pluridisciplinarité, transdisciplinarité).
- Le développement d'une culture commune.
- La formation.

Quelles instances sont mises en place pour une réflexion éthique ?

- À propos des comités d'éthique : leur utilité, leur création, mais aussi ce qu'ils ne sont pas.
- Faire appel à un tiers extérieur.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 1 jour (7 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tout professionnel accompagnant des personnes polyhandicapées. **Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.**

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 1 jour (7 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

INTERVENANTS

- **Luis GAMEIRO** psychologue.
- **Aline LEMOINE**, éducatrice spécialisée.
- **Véronique ROUSSET**, danseuse et éducatrice spécialisée.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Les Dynamiques d'Attachement dans le polyhandicap : enfants ↔ familles ↔ professionnels

Dans le champ du polyhandicap, les relations d'attachement sont essentielles mais souvent complexes à établir, tant pour les enfants que pour leurs familles et les professionnels. Comment créer des liens sécurisants dans un contexte où les besoins sont multiples et les ressources limitées ? Cette formation propose d'explorer les mécanismes de l'attachement, afin de mieux comprendre son rôle dans les relations enfant-parent et les dynamiques professionnelles. A travers des apports théoriques, des échanges pratiques et des outils concrets, vous développerez des stratégies pour renforcer ces liens et devenir une véritable figure d'attachement (allant au-delà de l'idée d'exclusivité et favorisant la posture d'un professionnel sécurisant), tout en soutenant les familles et les équipes.

Objectifs

- Identifier le rôle des professionnels en tant que figures d'attachement pour les enfants et leurs familles, et analyser les implications de ce rôle dans leur pratique, tout en explorant les dynamiques d'attachement dans les relations professionnelles.
- Renforcer la collaboration entre parents et professionnels, en développant des outils de communication bienveillante et d'écoute empathique pour instaurer des relations sécurisantes et de confiance.

Contenu

- Fondements de la théorie d'attachement.
- Les styles d'attachement et leurs impacts.
- Spécificités de l'attachement chez l'enfant polyhandicapé.
- Rôle des professionnels comme figure d'attachement.
- Renforcer l'attachement et accompagner les familles et professionnels.
- Collaboration parents-professionnels : développement des compétences en communication bienveillante et empathique.
- Les dynamiques d'attachement dans les relations professionnelles.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Echanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels intervenant auprès de personnes polyhandicapées. Ce stage est ouvert aux parents.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTE

- Chloé QUERE, psychologue.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

L'empathie : mieux comprendre ce qui se joue dans la relation de soin et entre personnes polyhandicapées en institution

Le terme d'empathie est aujourd'hui largement répandu et utilisé par tous. Il recouvre toutefois une notion complexe dont l'étude permet d'aborder d'une façon particulière les processus à l'œuvre dans la relation de soin. Par ailleurs, appréhender le niveau d'empathie des personnes polyhandicapées peut aider à mieux comprendre les interactions entre elles. Enfin, développer une meilleure empathie au sein d'une équipe a des effets bénéfiques dans le soin prodigué aux personnes accompagnées.

Objectifs

PRINCIPAL

- Analyser les interactions entre/avec la personne polyhandicapée, au regard de la notion d'empathie.

SPÉCIFIQUES

- Définir et appréhender la notion d'empathie et apprécier son importance dans toute relation humaine.
- Adopter une posture soignante de qualité auprès de personnes ayant pas ou peu accès au langage.
- Adapter sa distance professionnelle dans la relation de soin.

Contenu

- Empathie et interactions.
- Les différentes formes d'empathie.
- Conscience de soi et empathie.
- Attachement et empathie.
- Travail d'équipe et empathie.
- Empathie et distance professionnelle.
- Repérer le niveau d'empathie des personnes polyhandicapées accueillies.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Apports théoriques visant le perfectionnement des connaissances et le développement de compétences nouvelles ; alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues.
- Échanges et réflexions, mises en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires pour une formation plus interactive et mieux ajustée à chaque équipe.
- Courtes séquences vidéo.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 1 jour (7 heures), et possibilité d'une deuxième journée pour des échanges cliniques.
Coût : 1 310 €/jour
 S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tout professionnel désirant découvrir une approche nouvelle, approfondir les notions de qualité et d'organisation du soin, travailler sur l'observation dans l'accompagnement quotidien des personnes polyhandicapées et/ou dépendantes.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTE

- **Élodie GABRIEL**, psychologue clinicienne.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

La relation d'aide avec les personnes polyhandicapées

Entrer dans le monde spécifique de la personne polyhandicapée, l'accompagner au plus proche de ses besoins en mobilisant au maximum ses ressources personnelles et celles de son entourage est une préoccupation constante des professionnels de proximité. Au cours de cette formation, nous nous interrogerons sur l'instauration de la relation entre le professionnel et la personne polyhandicapée, sur ce qu'est cette relation d'aide, sur le climat de confiance à établir, sur le plaisir partagé et sur la mise en place d'un accompagnement attentif et bienveillant

Objectifs

PRINCIPAL

- Mettre en place une relation d'aide de qualité dans tous les actes de vie quotidienne, en comprendre les mécanismes... en tenant compte des richesses et ressources des personnes.

SPÉCIFIQUES

- Prendre en compte les besoins spécifiques de la personne polyhandicapée.
- Analyser les enjeux de la relation entre personne polyhandicapée et professionnels.
- Interroger ses pratiques professionnelles (communication, juste proximité, accompagnement bienveillant, travail d'équipe...).

Contenu

- Le polyhandicap : définition et spécificités.
- La relation d'aide, définition selon les auteurs, en particulier C. Rogers :
 - Écoute active,
 - Empathie,
 - Authenticité,
 - Juste proximité.
- Comment mettre en place une relation d'aide de qualité en fonction de :
 - La communication spécifique de la personne polyhandicapée,
 - La sensorialité spécifique de la personne polyhandicapée,
 - Les compétences, et ressources de chaque personne.
- Le rôle de l'observation : comment créer un espace d'observation, d'écoute, de bienveillance ?
- Le travail d'équipe : se fédérer autour de valeurs communes.
- Les activités et le plaisir partagé :
 - Pendant les temps du quotidien (toilette, repas...),
 - Pendant les activités de loisirs ou ludiques.
- Lien entre relation d'aide et projet personnalisé : comment faire émerger et repérer les compétences, les souhaits de la personne et de son entourage, quels objectifs et pourquoi ?
- Alliance avec la famille et l'entourage.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à l'ensemble des équipes éducatives et paramédicales intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INFORMATIONS

Une salle modulable pour un travail en grand groupe et en sous-groupes, paperboard, feutres, vidéo projecteur.

INTERVENANTE

- **Laëtitia FOSSEMALLE**, responsable de formation Cesap Formation, formatrice spécialisée.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

La bienveillance au quotidien auprès de la personne polyhandicapée

Au-delà d'une proximité physique d'un tiers pour se sentir, se ressentir, aller à la rencontre de l'autre et découvrir son environnement, la personne polyhandicapée a besoin avant tout d'une proximité « d'humanité ».

Aller à la rencontre de la personne, respecter sa façon d'être, croire en ses compétences, même minimes, respecter son rythme et son autonomie, prendre en considération ses besoins, ses difficultés, ses émotions, ses sentiments, ses envies, sont la base d'une bienveillance pour tout professionnel qui accompagne les personnes polyhandicapées dont les compétences motrices, cognitives et sensorielles sont très restreintes.

Ce module de formation vise à renforcer à une approche bienveillante et significative auprès de la personne polyhandicapée.

Objectifs

PRINCIPAL

- Analyser sa posture professionnelle dans une dimension individuelle et collective, pour un accompagnement bienveillant de la personne polyhandicapée.

SPÉCIFIQUES

- Identifier et prendre en compte les besoins spécifiques de la personne polyhandicapée.
- Citer les caractéristiques d'un accompagnement bienveillant.
- Réfléchir sur « sa manière d'être », « sa manière de faire » dans sa pratique professionnelle, dans une dimension individuelle et collective.
- S'approprier une approche bienveillante dans les actes de la vie quotidienne.
- Adapter sa pratique dans le quotidien.

Contenu

- Les besoins spécifiques et la singularité de la personne polyhandicapée : comment accompagne-t-on un individu dans le collectif ?
- Le corps comme point de départ d'une perception et d'une communication élémentaires.
- Le toucher (savoir-être/savoir-faire).
- L'importance de l'observation, outil essentiel auprès de la personne ne possédant pas de langage verbal, l'interprétation.
- La précieuse place du quotidien, qui peut paraître répétitif aux équipes, mais tellement riche en repères et en possibilités pour la personne accompagnée.
- Les notions de rituels et de routines.
- Les notions de bienveillance et bientraitance : les « douces violences » au quotidien (Christine Schuhl).
- La place prépondérante de la relation (mise en place, risques, limites, qualité) dans l'accompagnement des professionnels.
- Le projet de vie personnalisé, adapté aux compétences de la personne en intégrant la dimension sensorielle en équipe pluridisciplinaire.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Travail de réflexion en sous-groupe.
- Expériences pratiques sur soi.
- Échanges avec les stagiaires à partir de leur expérience de leur pratique.
- Documents, vidéos.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures) ou 3 jours (21 heures) en fonction de la demande.

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

Infos Pratiques

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTES

- Aline LEMOINE, éducatrice spécialisée.
- Anne-Isabelle ROUFFAUD, psychomotricienne.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Repérer les risques de maltraitance

Pour une bientraitance au quotidien

La bientraitance est une culture inspirant les actions individuelles et les relations collectives au sein d'un établissement ou d'un service. Elle vise à promouvoir le bien-être de l'utilisateur en gardant à l'esprit le risque de maltraitance. Elle ne se réduit ni à l'absence de maltraitance, ni à la prévention de la maltraitance. La bientraitance se caractérise par une recherche permanente d'individualisation et de personnalisation de la prestation. Elle ne peut se construire au sein d'une structure donnée qu'au terme d'échanges continus entre tous les acteurs.

C'est dans cette dynamique que les professionnels vont être amenés à s'interroger, car la démarche « bientraitance » est un aller-retour permanent entre penser et agir, et induit l'adoption d'une culture de questionnement permanent.

Objectifs

PRINCIPAL

- Définir des pistes de travail pour assurer une bientraitance au quotidien.

SPÉCIFIQUES

- Repérer les signes qui conduisent une institution et les professionnels vers des attitudes maltraitantes.
- Prendre en compte les spécificités des différentes pathologies ainsi que l'organisation institutionnelle afin de comprendre les comportements qui en résultent.
- S'interroger sur sa manière d'être acteur, individuellement mais aussi collectivement.
- Acquérir des connaissances juridiques sur le thème proposé, comprendre les enjeux des nouvelles législations et la place laissée à la responsabilité des professionnels.
- Mettre en place un système interne de régulation permettant d'assurer la pérennité des actions menées.

Contenu

Le cadre juridique

- Présentation du thème : contexte historique, législatif et politique.
- Définition de la maltraitance par les autorités internationales et nationales, et la doctrine.
- La violence institutionnelle : relations concernées, causes structurelles et individuelles.
- Les obligations légales en matière de signalement d'actes de maltraitance : code pénal et infractions de non-dénonciation de crime ou de non-assistance à personne en danger ; la crainte de dénoncer.
- De l'évaluation au signalement : difficultés, saisine des autorités administratives – CRIP (Cellule de recueil des informations préoccupantes du département), plates-formes téléphoniques, autorités administratives de tutelle, autorités judiciaires.

- Conséquences : enquête administrative, poursuites judiciaires éventuelles.
- La prévention des risques : grille d'analyse, recrutement, protocole, inspections.

Les aspects psychologiques

- Les principaux types de handicaps rencontrés dans les institutions concernées et les conséquences comportementales : comprendre et réagir.
- Analyser les types de fonctionnement individuels ou collectifs qui conduisent à des comportements maltraitants.
- Travail sur la communication interpersonnelle.
- Travail de tiers.
- Soutien professionnel.
- Réactiver ses motivations, donner un sens à sa mission auprès de personnes en très forte situation de handicap.
- Repérer ses limites, les risques d'épuisement ou d'usure professionnelle.
- Apprendre à se relaxer et à gérer son stress.
- Mise en place d'un observatoire de bonnes pratiques en vue de l'élaboration d'un référentiel.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 fois 2 jours (28 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

✓ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTS

- **Stéphane BROUARD**, éducateur spécialisé, formateur consultant.
- **Véronique LOGEAS**, juriste spécialisée dans le droit de l'action sociale et médico-sociale et consultante.
- **Julien PITOU**, formateur indépendant.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Découvrez le projet

« Objectif Bientraitance »
de Cesap.
Nous consulter.



Améliorer le travail en équipe

Dans tout établissement, qui plus est dans une institution accueillant des personnes polyhandicapées, les relations entre professionnels ne sont pas toujours aisées et peuvent être améliorées. Il en est de même pour les relations avec les pairs, mais aussi avec la hiérarchie et avec toute personne de l'équipe. Clarifier le rôle, la fonction et la place de chacun est un des éléments indispensables au bon fonctionnement d'une équipe.

Le sens donné à son travail, les valeurs auxquelles chacun se réfère, les représentations du polyhandicap notamment, sont des points abordés au cours de cette formation, qui vise une réelle amélioration du travail en équipe.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

Infos Pratiques

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels, cadres et non cadres intervenant dans une équipe, travaillant auprès d'enfants, adolescents ou adultes polyhandicapés, à domicile ou en établissement.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTS

- **Delphine CALAS**, éducatrice spécialisée, formatrice et animatrice de groupe d'analyse des pratiques.
- **Christophe CHALÉAT**, ancien directeur d'établissement, superviseur.
- **Mélanie LALUNG**, psychologue.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Objectifs

PRINCIPAL

- Identifier le rôle et la fonction de chacun pour améliorer le travail en équipe.

SPÉCIFIQUES

- Identifier les difficultés du travail en équipe.
- Favoriser la communication et les échanges.

Contenu

À propos du polyhandicap

- La spécificité des institutions accueillant des personnes polyhandicapées.
- Les représentations du polyhandicap : la première rencontre, les représentations qui perdurent.
- L'indispensable éthique.
- Réflexion sur les valeurs de l'institution. Le rôle et la fonction de chacun dans l'équipe.
- Les différents métiers.
- Les diverses fonctions : hiérarchiques, éducatives, médicales, paramédicales, administratives, gestionnaires.
- La place de chacun et les liens au sein de l'équipe.

La prévention et la gestion des conflits

- À propos de la prévention.
- Des conflits parfois utiles ?
- L'agressivité et la violence : savoir différencier les deux ; savoir se situer face à l'agressivité ou la violence.

La communication

- Quelques notions de communication.
- L'absence de communication.
- Les « outils » qui facilitent la communication.

Redonner du sens au travail

- Se fédérer autour de l'accompagnement des personnes accueillies.
- Partager des valeurs communes.
- Faire vivre, ensemble, le projet d'établissement.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Supervision

Cesap Formation, Documentation, Ressources propose la mise en place d'un dispositif de supervision au sein des établissements accueillant des personnes polyhandicapées. Ce dispositif désigne un appui technique éclairé, destiné à former des professionnels et à améliorer la qualité de l'accompagnement et des soins offerts à ces personnes très vulnérables. Le but est d'examiner des situations qui posent problème, d'analyser les pratiques et d'améliorer les réponses professionnelles.

La mise en place d'un dispositif de supervision dans les établissements est une démarche essentielle pour améliorer la qualité de l'accompagnement, soutenir les professionnels et renforcer la cohésion d'équipe.

Objectifs

PRINCIPAL

- Améliorer la qualité de l'accompagnement et des soins et assurer une prise en charge individualisée et collective adaptée aux personnes polyhandicapées.

SPÉCIFIQUES

- Renforcer les compétences des équipes par la présentation de situations, leur observation et compréhension, soutenues par des références techniques et théoriques.
- Offrir un espace de parole et de réflexion pour les professionnels afin de prévenir l'épuisement et le stress lié à la complexité de l'accompagnement.
- Faciliter la communication et la collaboration entre les différents membres de l'équipe pluridisciplinaire pour agir en transdisciplinarité.
- Encourager une démarche éthique dans les pratiques quotidiennes.

Organisation

- État des lieux pendant 2 ou 3 jours en immersion auprès des équipes : examen des situations, analyse des pratiques et amélioration des réponses professionnelles.
- Un planning sera établi en amont avec la direction de l'établissement afin de préparer la venue du superviseur.
- Notre observation se voudra constructive et soutenante dans l'accompagnement et la prise en charge des enfants, adolescents et adultes afin d'aider les équipes à monter en compétence dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées.
- Nous proposons une analyse réflexive du travail de chacun au regard des savoirs des professionnels, de leurs expériences et connaissances des personnes accueillies.
- Les recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé (HAS) sur l'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité constitueront notre grille d'observation durant cette supervision et seront notre fil conducteur. Ces recommandations portent sur tous les domaines de vie de la personne polyhandicapée et abordent, par conséquent, ses différents besoins et axes de l'accompagnement, à tous les âges
- Nous pourrions être amenés à approfondir les connaissances sur le polyhandicap, les méthodes d'accompagnement, analyser des cas concrets rencontrés par des professionnels dans leur pratique quotidienne.
- La supervision ne se substitue pas à l'évaluation externe et n'est pas une évaluation du travail des différents professionnels.
- Dans un deuxième temps, des préconisations seront restituées dans un rapport écrit. La mise en place de séances régulières de supervision sur plusieurs mois ainsi que des modules de formation continue en lien avec les besoins identifiés pourront être préconisés pour améliorer les pratiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée et coût : à définir en fonction du projet. Nous consulter.

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

Infos Pratiques

NOMBRE DE PARTICIPANTS À DÉFINIR EN FONCTION DU NOMBRE DE JOURS

PUBLIC

Tous les professionnels de l'institution.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTES

- Florence BERGAMASCO, formatrice, consultante et superviseuse.
- Laëtitia FOSSEMALLE, responsable de formation et éducatrice spécialisée.
- Marie-Pierre FRAYSSE, formatrice.
- Aline LEMOINE, éducatrice spécialisée.
- Frédérique LEMPREUX, responsable de formation et éducatrice spécialisée.

ÉVALUATION

Des préconisations seront restituées dans un rapport écrit.

Le projet d'établissement à l'épreuve des nouveaux dispositifs

Les évolutions législatives et les enjeux qu'elles génèrent traversent et impactent le projet d'établissement.

Au regard des compétences à déployer pour le concevoir en adéquation avec la singularité de chaque personne qui en bénéficiera, l'organisation institutionnelle, les codes de coopération et le déploiement territorial sont à construire et analyser finement.

Cette formation s'envisage comme un guide à l'élaboration de ce projet vers une réalisation pertinente.

Objectifs

- Identifier et analyser l'impact des nouveaux dispositifs réglementaires en faveur des personnes en situation de handicap sur les modalités d'accompagnement des personnes accompagnées en structure médico-sociale.
- Concevoir et formaliser des projets d'établissement ou de service en prenant en compte ces nouvelles dimensions.

Contenu

Rappel des évolutions législatives des dernières années et de leurs enjeux concernant la politique sociale en faveur des personnes en situation de handicap

- De la jurisprudence Loquet au rapport Piveteau « Zéro sans solution », à la mission Desaulle et à la RAPT (Réponse Accompagnée Pour Tous).
- La loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 et l'officialisation de dispositifs visant une démarche inclusive, une continuité du parcours et une participation effective des personnes en situation de handicap ou de leurs représentants légaux.
- La démarche SERAFIN-PH et l'évaluation des besoins de la personne handicapée.

La nécessaire formalisation

- Des évolutions majeures du secteur et des conséquences sur les publics accueillis, l'évolution des moyens et l'articulation de l'activité de l'établissement/service avec les nouveaux modes de coordination et de coopération, en lien avec les outils de planification de l'offre définis au plan régional et départemental.
- Des évolutions de l'organisation institutionnelle en termes de compétences à développer ou à s'adjoindre venant répondre aux évolutions identifiées et à la nature de l'offre proposée par la structure.
- Des activités dans le territoire : partenariats et ouverture (analyse des spécificités et plus-values du territoire, des coopérations à poursuivre ou à mettre en œuvre).
- **La participation de l'ensemble des parties prenantes**
 - Les professionnels, dans la recherche de partage d'un savoir collectif interdisciplinaire relatif aux attentes, besoins et réponses à apporter aux personnes accompagnées.
 - Les usagers et/ou leurs représentants légaux dans l'expression de leurs besoins et attentes.
 - Les partenaires et bénévoles.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes en situation de handicap.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

✓ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTE

- **Véronique LOGEAS**, juriste spécialisée dans le droit de l'action sociale et médico-sociale et consultante.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

L'évaluation HAS en établissement social et médico-social polyhandicap ou handicap complexe

En mars 2022, la HAS publiait un référentiel national posant un cadre commun pour évaluer la qualité de l'ensemble des établissements et services du champ social et médico-social. Certaines thématiques du référentiel sont en lien direct avec la spécificité du public accueilli d'autant plus lorsqu'il s'agit de personnes polyhandicapées. Cette formation propose de préparer l'évaluation en gardant le sens de l'accompagnement singulier, de l'intégrer pleinement dans la démarche qualité et les axes d'amélioration du projet d'établissement.

Objectifs

- S'approprier les thématiques et les méthodes évaluatives du référentiel d'évaluation de la HAS en lien avec la spécificité des personnes polyhandicapées.
- Donner du sens à son projet d'établissement et définir/actualiser une stratégie cohérente pour la qualité de vie des personnes polyhandicapées.
- Autoévaluer certains critères du chapitre 3 du référentiel d'évaluation de la HAS concernant les ESSMS et définir un plan d'actions.

Contenu

- Expression et participation de la personne polyhandicapée.
 - Manuel d'évaluation de la qualité des ESSMS (critères HAS chapitre 3 – HAS Mars 2022).
 - Les grands principes de la RBPP polyhandicap.
 - Mettre en place une stratégie de CAA, l'exemple du CHESSEP.
 - La question de l'autodétermination, du pouvoir d'agir chez la personne polyhandicapée.
- Le projet d'accompagnement personnalisé et co-construit intégrant les capacités et les risques en lien avec la spécificité de la personne polyhandicapée et des établissements.
 - Zoom sur la méthode projet, la spécificité des personnes polyhandicapées et des établissements adultes médicalisés : la gestion du temps, l'articulation de l'observation et des évaluations, la formulation des objectifs, les actions en lien et le suivi (roue de Deming - QQOQCP – objectif SMART).
 - Zoom sur SERAFIN-PH, logique de prestation et de besoin.
 - Zoom ESMS numérique / DUI / droit à l'information et respect de la confidentialité, cyber sécurité.
- Définir une stratégie de prévention de la maltraitance et l'intégrer dans la politique gestion des risques en articulant les événements indésirables et les plaintes et réclamations.
 - La maltraitance : cadre législatif.

- Zoom sur le risque de maltraitance et la spécificité des personnes polyhandicapées : handicap, état de santé, relation d'emprise, communication non verbale.
- Définir et promouvoir la stratégie de prévention de la maltraitance (sensibilisation des professionnels, cartographie des risques et plan d'action, effectivité de la mise en œuvre des dispositions de la loi n°2002-2 et du respect des droits).
- Définir une stratégie pour sensibiliser les professionnels à la connaissance des droits de la personne accompagnée en lien avec la spécificité du polyhandicap.
 - Article L311.3 du CASF et Charte des droits et des libertés de la personne accompagnée et autres.
- Définir une stratégie bientraitance : les grands principes.
 - Exemple de stratégie de bientraitance en lien avec les autres thématiques de l'HAS et la recommandation ANESM 2018.
- Définir une stratégie de questionnement éthique.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures) pour l'équipe encadrante et/ou 2 jours (14 heures) pour tous les professionnels.

Coût : 1310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

Infos Pratiques

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse plus particulièrement aux professionnels qui vont piloter le projet d'établissement et/ou l'autoévaluation. Il peut être proposé à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées avec les outils de l'établissement et le plan d'actions en cours.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

POINT DE VIGILANCE

Afin de cibler les besoins en formation, l'établissement communique en amont les documents en lien avec les thématiques abordées, à savoir :

- Expression et participation de la personne polyhandicapée.
- Projet d'accompagnement co-construit et personnalisé.
- Prévention de la maltraitance.
- Promotion de la bientraitance.
- Questionnement éthique.

INTERVENANTE

- **Valérie ZANIN**, ancienne directrice de maison d'accueil spécialisée, directrice qualité et gestion des risques, évaluatrice, formatrice.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Les recommandations de bonnes pratiques de la HAS pour l'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité

Le volet polyhandicap de la stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médico-sociale préconisait la rédaction de recommandations de bonnes pratiques. Publiées par la Haute Autorité de Santé sous le titre « L'accompagnement de la personne polyhandicapée dans sa spécificité », elles préfigurent par cet intitulé la volonté de concevoir un guide qui tienne compte d'une singularité clairement énoncée aux destinataires de cet écrit.

L'ambition de cette formation est d'en faire découvrir la rédaction, fluide et rythmée, qui propose des outils pragmatiques tout en suscitant la nécessaire réflexion de fond sur les différents aspects de la situation extrême de polyhandicap.

Alors que la loi 2002-2 le préconisait, ces recommandations actent l'autodétermination de la personne polyhandicapée, par le repérage fin et précis de ses compétences et par l'alliance que ses accompagnants doivent concevoir avec elle en vue de la situer comme actrice des choix déterminant sa vie, autant que cela lui est possible.

Dans sa fonction première, cet outil préconise des bonnes pratiques mais il propose d'aller bien au-delà. Gageons qu'avec des initiatives de lecture commune des pistes qu'il propose, il favorise plus encore, pour la personne polyhandicapée, un « accompagnement dans toutes ses dimensions de vie (communication, santé, actes essentiels, scolarisation, activités sociales, etc.) ».

C'est parce que nous serons nombreux à nous y référer que la réflexion collective sur les pratiques, utilisant les éléments de connaissance et la volonté didactique de ces recommandations, continuera de révéler les compétences de la personne polyhandicapée nécessaires à la qualité de sa vie.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1310 €/jour.

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

☒ **CETTE FORMATION PEUT SE DÉROULER EN DISTANCIEL.**

Nous consulter pour plus d'informations.

INTERVENANTES

- Florence BERGAMASCO, formatrice, consultante et superviseuse.
- Aline LEMOINE, éducatrice spécialisée.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Objectif

- S'approprier les recommandations de bonnes pratiques pour accompagner les personnes polyhandicapées dans leur spécificité.

Contenu

Les fondamentaux du polyhandicap et comprendre sa complexité

- Définition.
- Histoire.
- Prévalence.
- Causes.

La personne polyhandicapée actrice et citoyenne

- Lois de 2002 et de 2005.
- Cognition et scolarité.

Les dimensions fonctionnelles

La santé

- Parcours de soin.
- Prévention.

La vie quotidienne

- Temps clés.
- Culture, sport, vacances et loisirs.
- Habitat et cadre de vie.

Transition et fin de vie

- Transition dans le parcours d'accompagnement.
- Accompagnement en fin de vie.

Professionnels et famille

- Aidant familial.
- Aidant professionnel.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Analyse des pratiques professionnelles à partir de situations professionnelles apportées par les stagiaires, démonstrations, échange d'expérience, études de cas.
- Supports numériques.
- Apports bibliographiques.

Favoriser la citoyenneté, la participation des personnes polyhandicapées en établissement ou service social et médico-social (ESSMS)

Comment favoriser l'exercice de la citoyenneté des personnes polyhandicapées au sein des établissements et services médico-sociaux ?

Cette formation propose de relever ce défi en outillant les professionnels des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) pour créer des conditions où chaque voix, même non verbale, peut s'exprimer. En alliant cadre légal, pratiques inclusives et outils adaptés comme la Communication Alternative et Améliorée (CAA), elle ouvre la voie à une participation active des personnes polyhandicapées dans les instances décisionnelles et collectives comme le conseil de la vie sociale (CVS).

Ensemble, construisons une citoyenneté véritablement accessible et porteuse de sens.

Objectifs

PRINCIPAL

- Favoriser la citoyenneté, la participation des personnes polyhandicapées en établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)

SPÉCIFIQUES

- Connaître les modalités d'accès à l'exercice de la citoyenneté des personnes en situation de polyhandicap en ESSMS en lien avec le cadre légal.
- Initier une culture de la citoyenneté (exercice individuel et collectif de la citoyenneté de la personne en situation de polyhandicap).
- Mettre en place les conditions favorables pour leur participation dans toutes instances d'expression en ESSMS comme en CVS (conseil de la vie sociale).
- Permettre aux personnes de donner leur avis par l'utilisation d'outils, méthodes de CAA.
- Être le partenaire de communication d'une personne polyhandicapée.

Contenu

Qu'est-ce la citoyenneté pour une personne polyhandicapée à partir du cadre légal ?

- Introduction sur les spécificités de la personne polyhandicapée sous tutelle et le cadre légal.
- La citoyenneté des personnes polyhandicapées en ESSMS.
- L'exercice de la citoyenneté individuelle de la personne polyhandicapée à l'échelle de son établissement.
- L'exercice de la citoyenneté collective de la personne polyhandicapée au sein de son établissement à travers le CVS.

Adapter le Conseil de la Vie Sociale avec la démarche de CAA pour favoriser la participation des personnes polyhandicapées au sein de cette instance.

- La démarche de CAA, ses outils et méthodes.
- Adapter les élections des représentants du CVS et l'instance du CVS.
- Créer des outils pour favoriser la compréhension.
- Créer un environnement favorable et des outils pour favoriser l'expression des personnes polyhandicapées lors du CVS.
- Être le partenaire de communication d'une personne polyhandicapée en CVS.

Retour d'expérience après les premières élections au CVS suite aux adaptations préconisées.

- Exposition des expériences vécues suite à la mise en place des adaptations.
- Identifier les freins et les leviers rencontrés et échanger autour des préconisations à réaliser.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours + 1 jour (28 heures).

Coût : 1310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels intervenant auprès de personnes polyhandicapées. **Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.**

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTE

- Sabine DOS SANTOS**, hargée de mission CAA Cesap, monitrice-éducatrice, certifiée intervenante CAA.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Le projet personnalisé

La personne polyhandicapée a des besoins de soin et d'éducation particuliers liés à l'importance de sa dépendance physique et psychique.

C'est à travers le projet personnalisé que seront réfléchis les objectifs d'accompagnement et de soin concrets dans le respect des besoins exprimés par l'enfant, l'adolescent ou l'adulte polyhandicapé, repérés et observés par l'ensemble des professionnels et par les familles. La méthodologie de projet permet la construction, l'élaboration et l'ajustement des objectifs et des moyens mis en œuvre. La réflexion sur ce projet interroge l'organisation globale de l'accueil en intégrant les recommandations de la HAS (Haute Autorité de la Santé) et la méthodologie des évaluations internes et externes.

Objectifs

- Développer une méthodologie adaptée aux caractéristiques du polyhandicap dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets personnalisés.
- Citer les outils et les expérimenter en vue de rédiger un projet personnalisé.

Contenu

Les spécificités du polyhandicap

- Rappels théoriques sur les causes et les conséquences du polyhandicap.
- Les besoins particuliers des personnes polyhandicapées.

Le projet personnalisé de la personne accueillie : de sa réflexion à son élaboration

- Le contexte législatif et réglementaire.
- Le projet de la personne polyhandicapée, projet parental ou familial ; les projets associatifs, d'établissement, de service, d'équipe, en lien avec les politiques publiques et les cadres réglementaires.
- L'élaboration du projet personnalisé avec la personne polyhandicapée, sa famille et/ou ses aidants : expliciter, co-construire, négocier.

La formulation des éléments du projet

- Le projet personnalisé et la clinique : développer et valoriser les techniques d'observation et apprendre à en exploiter les contenus.
- De l'observation aux objectifs d'action : la construction des objectifs, définition de la valeur opérationnelle des objectifs (objectifs accessibles et évaluables), construction des moyens à mettre en œuvre.
- Définir les rôles et les fonctions au sein de l'équipe pluridisciplinaire et avec les partenaires : la communication autour du projet personnalisé.
- Face aux situations de grande dépendance : les conditions de réussite et les risques de dérive dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des projets personnalisés (travaux de Geneviève Petitpierre).

La méthodologie du projet

- Les principes du projet.
- La démarche collective qui débouche sur l'élaboration d'un projet.
- Le suivi, l'actualisation et l'évaluation d'un projet.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Travail en sous-groupes sur l'élaboration de différents projets personnalisés.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTS

- **Stéphane BROUARD**, éducateur spécialisé, formateur consultant.
- **Nora JOSEPH**, directrice adjointe d'établissement social et médico-social.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Harmoniser les transmissions

Les professionnels intervenant en établissement médico-social auprès des personnes handicapées sont amenés à renseigner des écrits professionnels pertinents et synthétiques afin d'augmenter la qualité du suivi des résidents. Ils passent ainsi de la culture de l'information orale à la culture de l'information écrite voire informatisée, pour des raisons de traçabilité, de qualité, de changements de procédures...

Par leur relation de proximité avec les résidents et leurs familles, les différents intervenants détiennent des informations qu'ils doivent être à même de transcrire, en particulier en terme de pertinence, de clarté, de précision et d'objectivité pour augmenter la qualité de prise en charge et prendre leur place dans le processus d'accompagnement.

L'écrit dans le dossier du résident est indissociable de l'organisation, de la coordination et de la continuité du « prendre soin » au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

De par la traçabilité qu'il améliore, l'écrit contribue à la qualité de l'accompagnement et permet de prévenir tout contentieux.

Les transmissions organisent et retranscrivent dans le dossier du résident les échanges écrits et oraux le concernant. Elles mettent en évidence les changements dans l'état de santé, les priorités d'actions et les résultats obtenus.

Il s'agit aussi pour le professionnel de savoir structurer l'information correspondant à un événement significatif ou un problème et de transmettre efficacement pour assurer un suivi personnalisé en équipe.

Objectifs

PRINCIPAL

- Utiliser et organiser les méthodes de transmissions écrites et orales en équipe pluridisciplinaire.

SPÉCIFIQUES

- Appréhender les enjeux des transmissions écrites et orales en établissement médico-social.
- Appréhender les problèmes des personnes accompagnées selon un processus de raisonnement clinique.
- Guider le choix et l'évaluation des interventions en fonction des résultats.
- Utiliser au quotidien les informations récentes concernant le bénéficiaire.

Contenu

- La notion de traçabilité au cœur de la sécurité.
- La connaissance des types d'écrits professionnels en fonction de leur objectif.
- La définition des critères de qualité attendus en matière d'écrits professionnels.
- Le dossier du résident.
- La responsabilité juridique des professionnels au regard des écrits professionnels.
- Les méthodes de transmission écrites : narratives et ciblées (Donnée, Action, Résultat - DAR).
- Articulation avec les autres supports de suivi et les outils d'organisation.
- Valeur de la communication : les transmissions orales.
- Appréciation de la qualité des transmissions.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.
- Évaluation des connaissances pendant la formation et à chaud, et délivrance d'une attestation de fin de formation.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures) pour un programme traitant uniquement des transmissions écrites, 3 jours (21 heures) pour un programme traitant à la fois des transmissions écrites et orales.

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tout professionnel intervenant auprès de personnes polyhandicapées au quotidien : AES/AMP, AS, ME, IDE...

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTES

- Karima PERNEE**, infirmière, stomathérapeute.
- Valérie TARANNE**, cadre de santé.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

L'écrit professionnel, outil fondamental de la pratique médico-sociale

Le goût d'écrire et la facilité à rédiger ne sont pas universels. Si pour les uns il s'agit d'un vrai plaisir, pour d'autres, l'exercice constitue une contrainte parfois pesante. La maîtrise de l'écriture est pourtant une compétence essentielle du travail médico-social. Le professionnel engagé dans l'action doit en effet rendre compte de son action, tout en sachant prendre de la distance, faire preuve d'objectivité et connaître les exigences juridiques. Écrire permet de restituer les réalités vécues et fuyantes, de les analyser, puis d'élaborer des recommandations et des conclusions. L'évolution de l'environnement de l'action sanitaire et sociale conduit à re-questionner les pratiques professionnelles, la volonté de retravailler le sens et la valeur des écrits au regard d'un contexte réglementaire plus contraignant et d'attentes précises. Ce stage s'adresse à tous les acteurs du secteur médico-social qui doivent produire des courriers, des comptes rendus, des rapports ou utiliser différents outils de liaison (cahier, messagerie électronique...). Il s'adresse à tous ceux qui souhaitent surmonter leurs appréhensions vis-à-vis de l'écriture professionnelle et en maîtriser les bases et les enjeux. Il vise à équilibrer le temps consacré à cette tâche pour qu'elle ne dévore pas le temps consacré aux usagers.

Objectif

- Rédiger des écrits professionnels de qualité tenant compte des enjeux du champ de l'action sociale, de la discrétion et du secret professionnel.

Contenu

Les connaissances juridiques

- Présentation : les différents écrits dans une institution sociale ou médico-sociale et leurs fondements juridiques.
- Importance des écrits professionnels eu égard à l'évolution du secteur social et médico-social.
- Réflexions autour du dossier unique de l'usager.
- Écrits professionnels et droit de l'usager à la confidentialité des informations le concernant : le respect du secret professionnel.
- Écrits professionnels et droit d'accès aux documents ou dossiers de prise en charge.

Méthodologie de rédaction

- Analyse de la situation de communication : qu'est-ce qu'écrire ? L'émetteur et le récepteur ; l'oral ou l'écrit, l'oral et l'écrit ?
- Les différents écrits professionnels à l'œuvre dans le cadre professionnel : de la note personnelle à l'écrit figurant au dossier de la personne accueillie ; de la pratique acquise en formation initiale au partage en équipe ; élaboration d'une synthèse d'expression transversale.
- Recueil et sélection des informations pertinentes : exemple de transmission en milieu médical (DAR) ; distinction entre description, narration, objectivation, subjectivation et entre faits, opinions et sentiments, évaluation et jugement.
- Les différents supports de transmission.

- La communication via messagerie informatique (courriels) : outil fortement sollicité mais à haut risque, exigeant prudence, rigueur, distanciation, mise en garde du rapprochement communication privée/professionnelle.
- Structuration de la forme écrite : plan, organisation de chaque partie, mise en page, paragraphes, hiérarchisation des informations ; pertinence, utilité ou inutilité des informations ; exhaustivité, concision et redondance ; style familier et style écrit ; orthographe et lisibilité.

Méthode

- Identification des attentes et des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et législatifs et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse des situations et des écrits apportés par les stagiaires.
- Dispositif inspiré des ateliers d'écriture professionnelle.
- Alternance des moments d'écriture individuelle, de travail en sous-groupes, de mise en commun et d'échanges en grand groupe.
- Supports pédagogiques, apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures) ou 3 jours (21 heures), selon la demande et les besoins de l'institution.

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTS

- **Stéphane BROUARD**, éducateur spécialisé, formateur consultant.
- **Véronique LOGEAS**, juriste spécialisée dans le droit de l'action sociale et médico-sociale et consultante.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Le travail de nuit dans un établissement qui accueille des personnes polyhandicapées

La nuit, les institutions d'accueil ou de soins doivent pouvoir assurer sécurité, apaisement, confiance, repos et sommeil en tenant compte de la spécificité des personnes polyhandicapées. Le professionnel exerçant la nuit doit développer des compétences spécifiques : une capacité relationnelle, une écoute et une aide psychologique adaptées aux demandes pas toujours explicites de l'enfant ou de l'adulte polyhandicapé, et à leurs angoisses parfois amplifiées par la nuit. Conscient de cela, il sera ainsi à même de mieux appréhender l'accompagnement des usagers la nuit.

Il doit également avoir conscience des conséquences physiologiques, psychologiques et sociales du travail de nuit (horaires décalés, hygiène de vie, maintien de la vigilance...). Le travailleur de nuit, dans sa singularité, est un maillon essentiel de la continuité des prises en charge. Il doit à ce titre être pleinement impliqué dans les circuits d'information des établissements et au sein des équipes pluridisciplinaires. Il est donc important de travailler sur l'intégration professionnelle du travailleur de nuit avec les équipes : la transmission des informations, la participation à des réunions communes, les missions de chacun... Ces différents points seront donc abordés lors de ces deux journées de formation afin de donner des clés de compréhension et des pistes d'actions.

Objectifs

PRINCIPAUX

- Reconnaître le travail de nuit en institution accueillant des personnes polyhandicapées : spécificités, législation, physiologie du sommeil, les règles d'hygiène de vie adaptées...
- Identifier les missions spécifiques des professionnels de nuit.

SPÉCIFIQUES

- Identifier les situations de stress liées au travail de nuit.
- Adapter ses comportements aux besoins des personnes polyhandicapées sur le temps de la nuit (favoriser ou respecter le sommeil, communiquer, répondre aux manifestations d'angoisse, d'anxiété).
- Faire face aux situations difficiles la nuit, répondre aux urgences en fonction de ses compétences.
- Concevoir des outils permettant de renforcer la communication entre les équipes de jour et de nuit.
- Identifier des axes d'amélioration pour s'inscrire dans le projet d'établissement.

Contenu

Connaître la législation relative au travail de nuit

- Présentation de quelques références réglementaires (directives du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003). - Code du travail et suivi médical des travailleurs de nuit.

Analyser les pratiques actuelles

- Sont-elles conformes à la législation ? - Sont-elles génératrices de risques ? - Quels doutes et interrogations ?

Identifier et réfléchir sur les missions spécifiques des soignants de nuit dans une institution qui accueille des personnes polyhandicapées

- Rôle et missions des soignants la nuit : veiller au confort et à la sécurité, préserver le temps de repos des usagers, gérer les situations critiques (anxiété, douleurs, crise d'épilepsie, comportement-problème...).

Prendre en compte les besoins spécifiques de la personne à partir des demandes exprimées la nuit

- La spécificité de l'accompagnement de la personne polyhandicapée : change de nuit, prise de médicaments, communication spécifique... - L'angoisse et la mort. - La solitude. - La souffrance physique et morale. - La crise : agitation, agressivité, épilepsie.

Identifier les répercussions physiologiques, psychologiques et sociales du travail de nuit

- Les rythmes biologiques. - Le sommeil et la vigilance (les cycles du sommeil et les perturbations, les fonctions de sommeil...). - Les conséquences du travail : sur la santé physique, sur la santé psychique, sur le plan social...

Adopter des habitudes pour éviter/limiter les risques

- Travail de nuit et sommeil : conseils et recommandations. - Travail de nuit et alimentation : conseils et recommandations.

Renforcer la cohésion et la cohérence entre équipe de jour/équipe de nuit

- Favoriser l'intégration des travailleurs de nuit au sein de l'équipe.
- La collaboration et la complémentarité du travail en binôme : les domaines de collaboration, la distinction entre collaboration et délégation.
- Le travail en équipe et les conditions de son efficacité.
- La reconnaissance des potentiels des différents acteurs. - La reconnaissance de ses propres limites.
- Les attentes respectives entre les équipes de jour et les équipes de nuit visant l'harmonisation des pratiques professionnelles.
- Trouver sa place en tant que professionnel exerçant de nuit, dans la dynamique institutionnelle, auprès des différents acteurs.
- Les temps de transmissions inter-équipes jour/nuit : une communication de qualité inter-équipes, les outils de transmission et de partage des informations (dossiers patients, etc...), la qualité des transmissions écrites et orales.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès des personnes polyhandicapées et/ou aux aidants. **Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.**

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTES

- Delphine CALAS**, éducatrice spécialisée, formatrice et animatrice de groupe d'analyse des pratiques.
- Valérie TARANNE**, cadre de santé.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Prévenir les risques d'épuisement professionnel

Burn-out, stress, fatigue... autant de mots pour tenter de définir l'épuisement professionnel qui affecte nombre de professionnels comme le personnel éducatif, médical et paramédical. Dans un contexte de profondes mutations, il y a l'être humain qui jongle entre ses différents registres de valeurs et les réalités de terrain.

Comment arriver aujourd'hui à s'épanouir dans un contexte professionnel difficile par ses injonctions et ses paradoxes ? Comment préserver sa santé au travail ? Comment repérer l'épuisement professionnel et quelles stratégies individuelles et collectives pour préserver ses valeurs professionnelles ?

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANT

- **Julien PITOU**, formateur indépendant.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Objectifs

PRINCIPAL

- Identifier les mécanismes de l'épuisement professionnel. Reconnaître les signes précurseurs sur le plan individuel ainsi qu'au niveau organisationnel afin de garantir la qualité de l'accompagnement du public.

SPÉCIFIQUES

- Déterminer les problématiques en lien avec l'environnement professionnel.
- Sensibiliser les professionnels aux risques d'épuisement professionnel dans le secteur médico-social.
- Fournir des outils et des stratégies pour prévenir l'épuisement professionnel.
- Promouvoir une culture de bien-être au travail.
- Encourager la prise de conscience et la mise en place de pratiques protectrices.

Contenu

Épuisement professionnel, de quoi parle-t-on ?

- Présentations des notions de santé au travail, d'activité de travail et de reconnaissance.
- Les pathologies du travail : épuisement professionnel (burn-out) et distinction avec le stress, brown-out et bore-out.
- Les signaux d'alerte : Identifier les symptômes physiques, émotionnels et comportementaux de l'épuisement professionnel.
- Les facteurs de risque spécifiques au secteur médicosocial : exploration des contraintes liées au travail d'accompagnement des publics vulnérables (charge émotionnelle, relation avec les résidents, travail en équipe, horaires, turn-over et rotation des équipes, etc.).

Causes et conséquences

- Les causes individuelles et organisationnelles : Analyse des facteurs internes et externes contribuant à l'épuisement : Risques Psycho-Sociaux (RPS), conflits de valeurs de sens, organisation du travail, soutien social, etc.
- Les conséquences pour le professionnel : Impacts sur la santé physique et mentale, la motivation, l'efficacité et la pertinence au travail.
- Les conséquences pour les résidents et l'organisation : Impact sur la qualité de l'accompagnement, la sécurité, le climat de travail, la stabilité institutionnelle.

Identifier les leviers de ressources et développer des actions préventives de soutien

- Les actions de prévention au niveau collectif : Principes de la Qualité de Vie et des Conditions au Travail (QVCT). Importance du travail en équipe, de la communication, de la reconnaissance, de la mise en place de temps de parole et de soutien.
- Identifier les signes précurseurs du stress en mettant en œuvre des stratégies de régulation du stress
- Développer et s'appuyer sur les espaces délibératifs du travail.
- Les ressources de soutien : Présentation des dispositifs de soutien internes et externes disponibles (psychologue du travail, médecine du travail, services sociaux, etc.).

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.



Comprendre

Spécificités professionnelles
et polyhandicap

Être un nouveau professionnel dans une structure qui reçoit des personnes polyhandicapées

Élaborée en partenariat avec le siège associatif de Cesap et en particulier son service des ressources humaines, cette formation s'adresse aux établissements et associations accueillant de nouveaux professionnels amenés à travailler auprès de personnes polyhandicapées. Ce programme est adaptable en fonction des besoins et objectifs de chaque structure ou association.

Objectifs

- Permettre à tous les nouveaux professionnels en poste, quelle que soit leur fonction, d'identifier la spécificité des personnes polyhandicapées.
- Adapter sa pratique professionnelle au regard de ces spécificités.

Contenu

À propos du polyhandicap et du prendre soin à partir des recommandations de bonnes pratiques de la HAS

- Partager des valeurs communes : l'éthique et la déontologie au cœur de l'accompagnement.
- Situer et définir le polyhandicap parmi les autres formes de handicap.
- Identifier l'incidence du polyhandicap dans le développement de la personne.
- Avoir une approche globale du sujet polyhandicapé du fait de l'intrication des problématiques somatiques et psychiques spécifiques à cette population.
- Prendre en compte le confort de la personne au quotidien.
- Reconnaître et mettre en œuvre un accompagnement adapté aux besoins de la personne.
- Entrer en relation et communiquer avec la personne polyhandicapée.
- S'attacher à l'alliance autour de la personne polyhandicapée avec les familles et les proches.
- Donner tout son sens au projet individualisé.
- Affirmer son identité professionnelle dans une mission d'accompagnement auprès de ces personnes.

Au cœur du soin

- Les aspects médicaux.
- L'accompagnement au quotidien.
- Comprendre les problématiques de santé liées au polyhandicap.
- Observer et transmettre les observations au quotidien.
- Se situer dans une démarche constante de prévention.
- Comprendre comment les gestes de la vie quotidienne améliorent la qualité de vie.
- Améliorer la capacité de chacun à créer des solutions appropriées, à trouver des gestes plus adéquats, à adapter son comportement en fonction des besoins des personnes polyhandicapées.
- Acquérir des connaissances sur la physiologie des diverses fonctions utilisées par l'être humain pour s'alimenter.
- Assurer des transferts sécurisants et confortables pour tous, afin de prévenir les troubles musculo-squelettiques (TMS).

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INFORMATIONS

Possibilité pour les professionnels de poursuivre leur formation individuellement et sur plusieurs années, sur des sujets spécifiques ou sur leur expertise métier. Nous consulter.

LA PREMIÈRE JOURNÉE DE CETTE FORMATION PEUT SE DÉROULER EN DISTANCIEL.

Nous consulter pour plus d'informations.

INTERVENANTS

- **Luc DESSAIVRE**, masseur-kinésithérapeute.
- **Aline LEMOINE**, éducatrice spécialisée.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Être psychologue auprès des personnes polyhandicapées

Ce module de formation propose aux psychologues de travailler sur le lien entre leur posture professionnelle singulière et les particularités de la clinique du polyhandicap.

Objectifs

PRINCIPAL

- Identifier la singularité de la position du psychologue en institution médico-sociale qui accueille des personnes polyhandicapées : statut, rôle et fonction.

SPÉCIFIQUES

- Approfondir ses connaissances de la spécificité du développement psychoaffectif des personnes polyhandicapées.
- Revisiter les concepts et les outils classiques du psychologue : pour une plus juste adaptation de leur contenu à la réalité des personnes polyhandicapées et des institutions qui les accueillent.
- Mettre en perspective identité subjective, identité professionnelle et cadre institutionnel.

Contenu

- La singularité de la position du psychologue en institution pour personnes polyhandicapées.
- Les diverses missions du psychologue en institution.
- Réflexion sur l'écoute.
- L'importance des limites et du cadre.
- Les compétences cognitives dans le développement de la personne polyhandicapée.
- L'importance des projets personnalisés.
- Les enjeux psychologiques du développement précoce de l'enfant polyhandicapé.
- Clinique du polyhandicap et dynamique institutionnelle.
- Les relations avec l'employeur, l'équipe, l'usager et la famille d'un point de vue juridique.
- Le partage d'informations avec l'équipe ou des partenaires extérieurs.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

FORMATION INDIVIDUELLE INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris : 30 septembre et 1^{er}, 2 octobre 2026

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 900 €

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse aux psychologues intervenant auprès de personnes handicapées ou polyhandicapées.

✓ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTS

- **Luis GAMEIRO**, psychologue.
- **Véronique LOGEAS**, juriste spécialisée dans le droit de l'action sociale et médico-sociale et consultante.
- **Marie-Blanche MIGEON**, psychologue.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Être médecin auprès de personnes polyhandicapées

Être médecin auprès de personnes polyhandicapées demande des connaissances spécifiques et un positionnement particulier auprès de ces personnes à tous les âges de la vie, de leur famille mais aussi des équipes pluridisciplinaires. Face au repérage des multiples déficiences, la coordination et l'organisation des soins préventifs et curatifs prennent une place importante dans la pratique de chacun. Cette formation proposera aussi aux médecins d'échanger et de confronter leurs questionnements.

**FORMATION INDIVIDUELLE
INTER-ÉTABLISSEMENTS**
Paris : Nous consulter.
Durée : 3 jours (21 heures).
Coût : 1 140 €

Objectifs

- Enrichir ses connaissances médicales et partager ses expériences sur le polyhandicap par une formation continue portant sur cette clinique spécifique.
- S'approprier le rôle et la fonction du médecin en institution pour personnes polyhandicapées.
- Identifier les questions de coordination et d'organisation des soins selon l'éclairage des recommandations de bonnes pratiques professionnelles.



Replay des **10^{èmes} journées médicales**
« La spécificité de l'accompagnement des personnes polyhandicapées » (voir p.122-123).

Contenu

- Les spécificités constitutives du polyhandicap de l'enfance à l'âge adulte : cognitives, motrices, neuro-orthopédiques, neuro-sensorielles, neuro-végétatives, alimentaires et digestives, nutritionnelles, respiratoires, épilepsie, douleur, comportements-problèmes...
- Le projet de soins au sein du projet personnalisé, la place des familles.
- L'organisation des soins : de l'indication à la prescription, la gestion des risques, le circuit du médicament, l'hygiène, les procédures et protocoles, la pluridisciplinarité médicale et paramédicale.
- La réflexion éthique autour des soins dans la difficile évaluation des bénéfices/risques dans ce contexte d'hétéro-évaluation.
- Les soins palliatifs.
- La place du médecin dans l'équipe pluridisciplinaire.
- L'âge adulte et les transitions de la vie.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, partage de pratiques, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tout médecin travaillant auprès de personnes polyhandicapées.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTS
À préciser.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Être infirmière, infirmier auprès de personnes polyhandicapées

L'infirmière et l'infirmier ont une formation et une fonction dans l'institution qui les placent à l'interface entre les différents membres de l'équipe, les intervenants médicaux, les services hospitaliers, les familles et les personnes polyhandicapées, pour assurer une cohérence et une permanence des soins.

Cette spécificité fait d'eux les garants d'une observation fine et transdisciplinaire des personnes polyhandicapées quant à leurs troubles de santé, qui sont importants et nécessitent une organisation des soins réfléchie. De ce fait, l'infirmier a un rôle essentiel de personne ressource auprès de l'équipe et des familles.

C'est pourquoi cette formation reprend précisément les problématiques de santé physique et psychique des personnes polyhandicapées, le rôle essentiel d'interface de l'infirmier et le cadre juridique dans lequel il exerce dans une institution.

Objectifs

- Identifier le rôle de l'infirmier au sein d'un établissement qui accueille des personnes polyhandicapées.
- Mettre en œuvre un travail pluridisciplinaire dans le respect de la législation.
- Accompagner la personne polyhandicapée en tenant compte de ses spécificités somatiques, relationnelles...

Contenu

Présentation du polyhandicap et de quelques aspects cliniques

- Définitions et concept de polyhandicap, étiologies.
- Quelques aspects cliniques : les épilepsies, les troubles respiratoires.
- La douleur.

Rééducation fonctionnelle et orthopédie

- Une approche globale pluridisciplinaire.
- Le développement psychomoteur : les postures et l'apprentissage.
- Les différents troubles du tonus.
- Les déformations orthopédiques.
- Les méthodes de prévention : appareillages...
- Les méthodes de traitement : médicamenteux et chirurgical.
- Les fractures pathologiques et la prévention.
- Les différentes techniques de mobilisation.
- L'importance de l'approche motrice : kinésithérapie, psychomotricité relayées par tous.
- Le portage.
- L'acceptation de l'appareillage.

Le vécu des infirmiers/infirmières qui soignent des personnes polyhandicapées au quotidien, au sein d'une équipe pluridisciplinaire

- Prendre soin des personnes polyhandicapées, une clinique éprouvante au quotidien (adhésivité, auto et hétéro-agressivité, dépression...).
- Les troubles du comportement ou « comportements-problèmes »
- La place de l'infirmier(ère) au sein de l'équipe pluridisciplinaire, son rôle de personne ressource.

- Les enjeux du travail de l'infirmier(ère) avec les familles de personnes en situation de grande dépendance physique et psychique.

Alimentation et déglutition - Aspects éducatifs et rééducatifs

- La prévention des troubles de la déglutition :
- Quelques aspects d'éducation motrice pour faciliter le repas :
- Techniques d'introduction des aliments,
- Techniques du contrôle de la tête,
- Lutte contre la protrusion de la langue,
- Éducation motrice de la mastication,
- L'analyse de la sensorialité de la bouche.
- Les fausses routes et leurs répercussions sur le système pulmonaire.

Connaissances juridiques

- Les responsabilités professionnelles encourues : civiles, pénales, disciplinaires.
- La bientraitance/maltraitance.
- Le partage d'informations à caractère médical avec les équipes, le représentant légal du patient.
- La dispense des soins dans l'institution.
- Préparation et administration des médicaments, alimentation par sonde gastrique...

Le rôle des infirmiers/infirmières dans une institution en lien avec l'équipe pluridisciplinaire

- Les soins au quotidien, la gastrostomie, les médicaments, les escarres, la trachéotomie, le suivi du transit, les soins de bouche.
- Le circuit du médicament, le dossier infirmier et la prise en charge de la douleur en institution (échelles d'évaluation et CLUD...).
- Mise en place et suivi de protocoles.
- Évaluation d'une situation d'urgence.
- Accompagnement d'une hospitalisation.
- La relation avec le personnel hospitalier et les médecins, avec les équipes et avec les familles.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

FORMATION INDIVIDUELLE INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris : 22, 23 septembre, 3 octobre (en visio) et 6, 7 novembre 2025

Durée : 5 jours (35 heures).

Coût : 1500 €

Paris : 21, 22, 23 septembre et 5, 6 novembre 2026

Durée : 5 jours (35 heures).

Coût : 1500 €

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse aux infirmières et infirmiers intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTS

- Luc DESSAIVRE, masseur-kinésithérapeute.
- David FERNANDEZ, psychologue.
- Véronique LOGEAS, juriste spécialisée dans le droit de l'action sociale et médico-sociale et consultante.
- Dr Kim MAINCENT, neuropédiatre.
- Céline ROLLAND, IDE, infirmière référente douleur.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Être ergothérapeute auprès de personnes polyhandicapées

Le métier d'ergothérapeute est depuis très longtemps présent dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées. L'intervention de l'ergothérapeute auprès des personnes polyhandicapées et la singularité de la prise en charge de ces personnes appellent des compétences spécifiques et un positionnement particulier auprès d'elles. Comme beaucoup d'autres métiers, il s'enrichit et se modifie auprès de ces personnes si singulières. Réfléchir au sens de ce travail, à sa fonction auprès de la personne polyhandicapée et de sa famille, dans l'équipe pluridisciplinaire, est ce que propose cette formation.

Objectifs

PRINCIPAL

- Identifier le rôle et la mission de l'ergothérapeute au sein d'une institution accueillant des personnes polyhandicapées.

SPÉCIFIQUES

- Définir la spécificité de l'ergothérapeute face à la problématique de la personne polyhandicapée.
- Enrichir ses connaissances et sa pratique professionnelle pour mieux intervenir auprès de la personne polyhandicapée.
- Réfléchir et débattre autour d'autres champs de pratique en ergothérapie.

Contenu

À propos des personnes polyhandicapées

- Les représentations de chacun.
- Les expressions du polyhandicap sur les plans : vital, moteur, sensoriel, cognitif, comportemental.

La place et les fonctions de l'ergothérapeute

De l'observation au projet

- Demande, problématique, les différents bilans existants, les limites.

Appareillage et installations

- Grands principes, caractéristiques et bénéfices.

Aménagements des lieux de vie et aides techniques

Les activités adaptées

- Utilisation de l'outil informatique : « de la cause à effet aux prémices de la communication ».

Du soin à l'activité en partenariat avec les aidants

- Atelier neuro-sensori-moteur.
- Les activités intégrées.

Les activités physiques adaptées

- Sens, bénéfices, caractéristiques et adaptations.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Apports théoriques et perfectionnement des connaissances.
- Analyse des pratiques professionnelles à partir de situations professionnelles apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

FORMATION INDIVIDUELLE INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris : 22, 23, 24 et 25 septembre 2025

Durée : 4 jours (28 heures).

Coût : 1 520 €

Paris : 21, 22, 23 et 24 septembre 2026

Durée : 4 jours (28 heures).

Coût : 1 520 €

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse aux ergothérapeutes travaillant auprès d'enfants, adolescents ou adultes polyhandicapés, à domicile ou en établissement.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

MATÉRIEL/ÉQUIPEMENT

Une serviette de toilette et une tenue souple pour le dernier jour.

INTERVENANTES

- **Aline BOUCHARD**, ergothérapeute, éducatrice sportive sports adaptés, équithérapeute.
- **Kristien HEYVAERT**, ergothérapeute.
- **Laura HOFFELE**, ergothérapeute.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Être psychomotricien(ne) auprès de personnes polyhandicapées

La psychomotricité est de plus en plus présente dans les établissements qui accueillent des personnes polyhandicapées, enfants ou adultes. Elle est essentielle, au cœur de l'accompagnement paramédical et source de nombreux apports pour les personnes accueillies. Cette formation propose une rencontre entre psychomotriciens afin que chacun puisse analyser la pratique et se (re)situer au mieux en tant que professionnel auprès de personnes polyhandicapées

Objectifs

- Définir son rôle en tant que psychomotricien dans une équipe pluridisciplinaire.
- Proposer des indications en thérapie psychomotrice dans le projet individualisé de la personne polyhandicapée.

Contenu

- Les particularités des personnes polyhandicapées dans leur développement sensori-moteur : la sensorialité, la motricité, les différents tons, le traitement de l'information, le niveau cognitif, la conscience corporelle, les modalités de communication et relationnelles.
- Les outils de bilan et d'observation adaptés en psychomotricité.
- Grille de lecture des troubles du tonus adaptée aux psychomotriciens leur permettant de mieux comprendre le fonctionnement et les besoins spécifiques liés au polyhandicap.
- L'intérêt des regards croisés dans l'accompagnement de la personne.
- Pratique corporelle permettant d'acquérir des techniques de guidance motrice (niveau d'évolution motrice dans le polyhandicap).
- Conseils d'installation et de mise en forme du corps de la personne polyhandicapée.
- Réflexion sur l'aménagement des espaces sensoriels, de jeux et du quotidien (repas, change, transferts...).
- Gestuelle ergonomique pour mobiliser la personne.
- Les médiations psychomotrices adaptées aux personnes polyhandicapées (balnéothérapie, approche sensorielle, Snoezelen, Stimulation basale, médiation animale, danse...).

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Apports bibliographiques.
- Analyses de vidéos pour décoder les troubles sensori-moteurs.
- Pratique corporelle permettant d'acquérir des techniques de guidance motrice.

FORMATION INDIVIDUELLE INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris : 12, 13 novembre et 16, 17 décembre 2025

Durée : 4 jours (28 heures).

Coût : 1360 €

Paris : 12, 13 novembre et 16, 16 décembre 2026

Durée : 4 jours (28 heures).

Coût : 1360 €

Infos Pratiques

 **14 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse aux psychomotriciens intervenant auprès de personnes polyhandicapées.

 **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **INTERVENANTES**

- **Stéphanie HOFMANN**, psychomotricienne.
- **Léa JEANMAIRE**, masseur-kinésithérapeute.

2 jours en co-animation, les 2 dernières journées sont animées par la psychomotricienne pour analyser les vidéos et poursuivre la réflexion sur les outils d'observation et de médiation spécifique à la psychomotricité.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Être directeur(trice) ou chef(fe) de service de structure accueillant des personnes polyhandicapées

En quoi l'accompagnement d'un public polyhandicapé peut-il avoir un impact sur le fonctionnement et l'organisation des ressources (humaines, techniques, matérielles, etc.) ? Cette formation propose de recueillir et d'analyser les éléments spécifiques impactant l'exercice de direction au sein de structures polyhandicap.

**FORMATION INDIVIDUELLE
INTER-ÉTABLISSEMENTS**
Paris : 12, 13 et 14 octobre 2026
Durée : 3 jours (21 heures).
Coût : 1 140 €

Objectifs

PRINCIPAL

- Identifier la spécificité de la fonction de directeur dans une structure qui accueille des personnes polyhandicapées.

SPÉCIFIQUES

- Connaître les caractéristiques spécifiques des personnes polyhandicapées pour une prise en compte effective de ces spécificités et mettre en œuvre une organisation adaptée.
- S'inscrire dans une démarche inclusive pour les personnes polyhandicapées en intégrant les freins et les opportunités en lien avec les politiques publiques.
- Promouvoir sans concession le respect des droits, la prévention de la maltraitance, la promotion de la bientraitance, l'autodétermination et la participation de la personne.
- Mesurer l'impact des connaissances et des compétences du directeur concernant le polyhandicap sur les représentations liées à sa mission.

Contenu

Les spécificités de l'accompagnement des personnes polyhandicapées : les soins, la santé

- Le parcours de soin, le volet soin du projet d'établissement, la construction et le pilotage des réponses pour répondre aux besoins complexes.
- La place de la famille dans la conduite du projet de soins.
- La démarche qualité et la gestion des risques en lien avec le soin.
- Les pathologies, la sensorialité, l'avancée en âge des personnes polyhandicapées.
- Zoom sur les besoins/risques spécifiques liés au polyhandicap.

Les spécificités de l'accompagnement des personnes polyhandicapées : l'autonomie

- La stratégie autonomie du projet d'établissement.
- Le recueil des attentes, des goûts, des choix et des souhaits de la personne et de son entourage, l'observation, les évaluations fonctionnelles et l'évaluation des capacités.
- Les accompagnements des actes de la vie quotidienne en lien avec le maintien des capacités, le respect des goûts, le développement de l'autonomie et l'apprentissage tout au long de la vie.
- La prise en compte des interactions sociales, de la vie intime et affective, des émotions, des capacités cognitives, sensorielles et motrices.

Les spécificités de l'accompagnement des personnes polyhandicapées : la communication

- La stratégie de communication des personnes polyhandicapées du projet d'établissement comme un levier à l'autonomie, l'autodétermination et la stratégie bientraitance.
- La communication verbale et non verbale ainsi que le langage réceptif et expressif décliné en projet individuel de communication (PIC) personnalisé de chaque personne (objets, pictogrammes, photos, PODD, livre de communication, eye tracking, etc.) dans chaque projet d'accompagnement.

Les spécificités de l'accompagnement des personnes polyhandicapées : la participation sociale

- Les activités sociales, sportives, socioculturelles et de loisirs, la vie citoyenne en lien avec les spécificités du polyhandicap.
- La question de l'articulation du soin et des activités et celle du taux d'encadrement.
- Le Conseil de la Vie Sociale (C.V.S.) et la participation, le choix éclairé et le consentement, la traçabilité du consentement ou du refus exprimé au quotidien entre nécessité et complexité du réel.

Le projet d'accompagnement personnalisé (PAP) : comment intégrer les spécificités de l'accompagnement des personnes polyhandicapées dans une gestion de projet efficace

- La gestion de projet : QOQOCP (qui, quoi, où, quand, comment, pourquoi) pour toutes les étapes du PDCA (Prévoir, Mettre en œuvre, Ajuster, Réévaluer) avec des objectifs et des actions/interventions SMART (fonctionnelles, précises, mesurables et observables), des interventions suivies, documentées (tracées) et flexibles.
- L'analyse des risques de maltraitance et le suivi du traitement de ces situations.

Politiques publiques et environnement législatif et réglementaire

La démarche « Réponse accompagnée pour tous » (RAPT), la transformation de l'offre médico-sociale, l'accès à la santé et aux soins (CPTS, Charte Romain Jacob...), la reconnaissance et le soutien des aidants, les systèmes d'information et e-santé (ESSMS Numérique), la réforme de la tarification (SERAFIN PH), les recommandations de bonnes pratiques professionnelles Polyhandicap et le référentiel d'évaluation de la qualité des ESSMS HAS.

Un management au service de la qualité de l'accompagnement des personnes polyhandicapées

La spécificité du secteur médico-social de la grande dépendance : caractéristiques de l'emploi et des conditions de travail ; la communication institutionnelle ; le taux d'encadrement (renforcé), l'organisation des réunions, la formation, l'analyse de la pratique, la supervision, l'organigramme, le recrutement et l'intégration en établissement pour personnes polyhandicapées. Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), les risques professionnels en lien avec les spécificités de l'accompagnement des personnes polyhandicapées. La qualité de vie au travail en établissement pour personnes polyhandicapées ; absentéisme et usure professionnelle.

Infos Pratiques

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse aux directeur(trice)s de structures accueillant des personnes polyhandicapées, aux cheff(e)s de service ou aux cadres de direction en poste, ou tout(e) professionnel(le) intéressé(e) par un poste de direction dans ces structures.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTE

- **Valérie ZANIN**, ancienne directrice de maison d'accueil spécialisée, directrice qualité et gestion des risques, évaluatrice, formatrice.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.

Coordonnateur.trice de parcours : co-construire des parcours autour de situations complexes

Avec la transformation de l'offre impulsée par les pouvoirs publics depuis plus de 20 ans, le secteur social a profondément remanié ses pratiques d'accompagnement, notamment autour de la notion de parcours. Ce changement de paradigme implique une multiplicité d'acteurs autour des personnes en situation de handicap ainsi que le développement de modalités de suivi personnalisées toujours plus innovantes.

La figure du coordonnateur de parcours émerge dans les ESMS, en complément de celle de l'éducateur référent. La coordination de parcours induit la mise en place de procédures de coordination efficaces par la mobilisation d'acteurs du champ spécialisée et de droits communs. Par son action, le coordonnateur de parcours concourt au développement du pouvoir d'agir de la personne handicapée, des familles, et soutient une dynamique de coopération entre les différents représentants du projet.

Les nouveaux enjeux liés à la logique de parcours requièrent dans la pratique une recherche permanente de dialogue, d'expertise et de cohérence, ainsi qu'une actualisation des connaissances en matière de ressources territoriales afin de répondre de manière pertinente aux besoins de la personne.

Objectifs

- Identifier les situations complexes.
- Appréhender l'évolution des politiques publiques et les dispositifs innovants afin de co-construire des parcours autour des situations dites complexes.
- Connaître et s'approprier le rôle de coordonnateur de parcours.

Contenu

L'évolution des politiques publiques et des représentations sur le handicap

- Évolution du regard sur le handicap depuis 20 ans.
- Inclusion sociale et droit commun.
- Présentation des ESMS (Établissements Sociaux et Médico-Sociaux).

Coordination territoriale et nouveaux dispositifs

- Passage du modèle d'éducateur référent à coordinateur de parcours.
- Les nouvelles structurations d'accueil : dispositif d'Accompagnement à la Coordination, plateforme, Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées, Equipe Relais Handicaps Rares...
- Établir un diagnostic du territoire.

Coordonner et co-construire des réponses de proximité

- Travail d'analyse de la situation avec un abord par le système.
- Améliorer la qualité de vie de la personne.
- Se recentrer et répondre aux besoins de la personne.
- Développer le pouvoir d'agir de la personne en co-construisant le projet de la personne avec l'ensemble des acteurs (personnes, famille, professionnels ...).
- Importance du recueil d'information.

Connaissances et compétences générales

- Acquérir des connaissances générales.
- Clarifier des composantes de l'environnement professionnel.
- Renforcer des savoir-faire.
- Développer des capacités de coopération et de coresponsabilité. Instaurer une relation de confiance et soutenir les personnes et leurs proches.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et en fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.
- Évaluation de l'impact de la formation et délivrance d'une attestation de fin de formation.

FORMATION INDIVIDUELLE INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris : 23, 24 et 25 novembre 2026

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1140 €

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1 310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

Infos Pratiques

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels du secteur social et médico-social.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANT

- Julien PITOU, formateur indépendant

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Formation de formateurs(trices)

Cette formation est destinée aux professionnels qui, à l'intérieur de leur institution, sont considérés comme des personnes ressources désignées pour transmettre leurs compétences. Elle s'adresse également aux professionnels qui souhaitent élargir leur champ d'intervention comme formateurs auprès d'organismes de formation.

 **FORMATION INDIVIDUELLE
INTER-ÉTABLISSEMENTS**
Nous consulter

Objectifs

PRINCIPAL

- Mettre en œuvre des projets de formation.

SPÉCIFIQUES

- Choisir et organiser des outils théoriques ou pratiques permettant la transmission de ces savoirs.
- Développer sa capacité à animer un groupe.
- Repérer et analyser les attentes et les besoins des stagiaires venant en formation en fonction des logiques métiers, de la constitution du groupe, ou des logiques institutionnelles.
- Repérer les potentialités du groupe et développer la capacité d'analyse clinique des situations de formation.
- Analyser les liens entre déroulement de la formation, positions et postures des formateurs.

Contenu

- Être formateur : une posture.
- Spécificité de la formation de professionnels intervenant auprès de personnes en grande vulnérabilité.
- Recensement des techniques d'animation et des outils notamment numériques.
- Construire une offre de formation.
- Les lois de l'apprentissage.
- Éthique de la formation.
- Développer sa capacité à animer un groupe.
- Repérer les potentialités du groupe et savoir intervenir.
- Analyser les liens entre déroulement de la formation et la posture du formateur.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

Infos Pratiques

 **8 PARTICIPANTS MAXIMUM**

 **PUBLIC**

Ce stage s'adresse à tous les professionnels œuvrant dans le champ du polyhandicap.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

 **ÉVALUATION**

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Être tuteur référent dans une institution qui accueille des personnes polyhandicapées

Accueillir et accompagner une personne dans le cadre de sa formation en alternance ne s'improvise pas ! Cela demande au tuteur d'être conscient de ses propres raisonnements face aux différentes situations de travail afin de les partager et de les expliciter au futur professionnel qu'il accompagne. Il va devoir mettre en œuvre un dispositif réflexif pour lui permettre de monter en compétence et de prendre conscience de ses savoirs faire et connaissances. Cette formation propose d'explorer le rôle du tuteur et prépare à l'exercice de cette fonction.

Objectif

- Accompagner une personne dans le cadre d'une formation en alternance et l'accompagner dans la construction de ses compétences en mettant en œuvre un cadre réflexif.

Contenu

- Définition de la notion de tutorat, qu'est-ce qu'être tuteur ?
- Accueillir l'apprenant : la question de l'accueil, de la rencontre et de la coopération.
- Travailler et devenir professionnel dans une institution qui accueille des personnes polyhandicapées : la singularité de l'accompagnement de ces personnes, la nécessaire prise en compte de leurs spécificités.
- Les référentiels : en prendre connaissance, les étudier, les utiliser.
- Le concept de compétence : que veut dire « être compétent » ?
- Construire un parcours de formation terrain : formaliser des temps de rencontre, de bilan, un planning, lien avec l'entreprise, retour à l'équipe, à la hiérarchie, lien avec le centre de formation...
- La nécessaire réflexivité à mettre en œuvre.

Méthode

- Identification des besoins de formation.
- Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges et réflexions, mise en situation, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

FORMATION INDIVIDUELLE INTER-ÉTABLISSEMENTS

Paris: 27, 28 novembre 2025

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 600 €

Paris: 26, 27 novembre 2026

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 600 €

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 2 jours (14 heures).

Coût : 1310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement de la formatrice.

Infos Pratiques

14 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels amenés à exercer une fonction de tuteur.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

☒ **PRÉREQUIS** Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANTE

- **Laëtitia FOSSEMALLE**, responsable de formation continue et AES, formatrice spécialisée.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenante évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p.128-129).

Autres formations possibles

Analyse des pratiques

Il s'agit d'un espace d'expression, pour un petit groupe de professionnels, animé par un(e) psychologue et centré sur l'échange des expériences de travail. Lors de chaque session, le participant qui le souhaite est invité à prendre la parole pour exposer une situation professionnelle qui le préoccupe et/ou le questionne. À la fin de son exposé, chacun peut, à son tour, réagir, apporter son point de vue, son témoignage, proposer un éclairage singulier sur la situation évoquée, afin d'alimenter une réflexion commune. En fin de session, le ou la psychologue reprend les grandes lignes de cette réflexion.

Accueillir un enfant en situation de handicap ou polyhandicapé chez l'assistant.e familial.e et/ou en structure petite enfance (EAJE)

L'hygiène et la toilette de la personne polyhandicapée

Être masseur-kinésithérapeute auprès de personnes polyhandicapées

Être orthophoniste auprès de personnes polyhandicapées

Être éducateur(trice) spécialisé(e) ou éducateur(trice) de jeunes enfants auprès de personnes polyhandicapées

Être Assistant(e) Social(e) auprès de personnes polyhandicapées

Être aide-soignant(e) auprès de personnes polyhandicapées

Être Accompagnant(e) éducatif(ve) et social(e) auprès de personnes polyhandicapées

Le centre de documentation



Le fonds documentaire est consultable en ligne

<https://cesap.centredoc.fr/>



Intégré à Cesap Formation, Documentation, Ressources, le centre de documentation contribue aux missions d'information et de perfectionnement des professionnels accompagnant des personnes polyhandicapées.

Le centre de documentation a pour vocation d'identifier, d'acquérir, de conserver et de mettre à disposition les documents relatifs au polyhandicap et à sa prise en charge dans ses diverses dimensions :

- Aspects médicaux,
- Vie familiale,
- Vie quotidienne,
- Aspects juridiques,
- Méthodes éducatives,
- Aides techniques,
- Établissements et services sociaux et médico-sociaux.



Fonds documentaire

S'inscrivant dans le champ pluridisciplinaire du secteur social et médico-social, le fonds documentaire comprend plus de 4 200 références.

Ce fonds est constitué :

- D'ouvrages,
- Des publications de Cesap,
- De mémoires et thèses universitaires,
- De textes législatifs et réglementaires,
- D'actes de colloques et de séminaires,
- De vidéos,
- D'une centaine de dossiers documentaires thématiques.

Les revues et périodiques auxquels le centre de documentation est abonné sont consultables sur place (emprunt possible pour les parutions non récentes) :

- Motricité cérébrale,
- Actualités Sociales Hebdomadaires,
- Les cahiers de l'Actif.

Enfin, le centre de documentation est abonné à un certain nombre de lettres d'informations électroniques et assure un service de veille documentaire.

Le centre de documentation est membre du réseau PRISME, réseau national de professionnels de la documentation exerçant dans le secteur des sciences sociales et de l'action sociale et du Réseau Doc Handicap Île-de-France, réseau de professionnels franciliens de la documentation exerçant dans le secteur du handicap.

Produits et services documentaires

Prestations réservées aux adhérents :

- Recherche d'informations dans la base de données documentaires ou auprès de ressources externes (bases de données en ligne, sites associatifs, sites de revues, sites institutionnels...),
- Constitution de bibliographies personnalisées,
- Appui à la recherche d'informations sur Internet, orientation vers des sites spécialisés,
- Service de prêt (voir conditions d'emprunt).

Public

- Les équipes pluridisciplinaires des établissements et services accueillant des personnes polyhandicapées : personnel éducatif, médical, paramédical, d'encadrement...
- Les étudiants, les élèves ou stagiaires,
- Les familles,
- Toute personne intéressée par la question du polyhandicap.

Conditions d'emprunt

- Une caution de 60 € vous sera demandée si vous souhaitez emprunter des documents.
- Les dossiers documentaires, les actes, les mémoires et les thèses universitaires ne font l'objet d'aucun prêt.
- Les emprunts sont limités à 3 documents simultanés pour une période de 3 semaines.

Horaires et conditions d'accès

- Accès uniquement sur rendez-vous, les mardis et vendredis, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
- La consultation sur place et l'accueil sont gratuits. Ils se font exclusivement sur rendez-vous, afin d'assurer un accompagnement de qualité et des réponses documentaires adaptées.

Inscription au centre de documentation

Valable pour une durée d'un an à compter de la date d'inscription.

Établissement ou service :

- Moins de 50 salariés 75 €
- Plus de 50 salariés 100 €
- Client de Cesap Formation dans l'année 30 €
- Étudiants (*sur présentation de la carte d'étudiant*) 15 €
- Particulier, adhésion à titre individuel 20 €
- Stagiaires en formation diplômante à Cesap Formation et formateurs du Cesap Accès libre

Contact

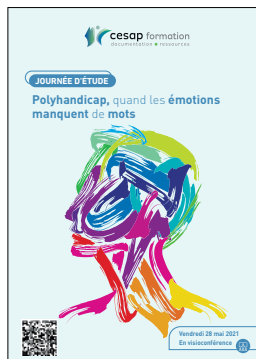
Evelyne COMBALUZIER,

Directrice adjointe, chargée de la qualité et du centre de ressources documentaires

Tél. : 01.53.20.68.51

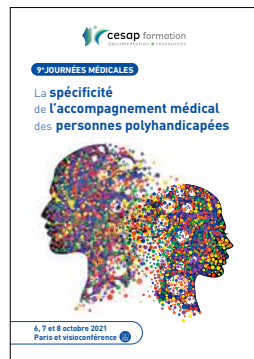
Courriel : documentation@cesap.asso.fr

Nos replays



Replay de la journée d'étude
« Polyhandicap, quand les émotions manquent de mots »
 (28 mai 2021)
Mise à disposition sur demande

Retrouvez le programme



Replay des 9^{èmes} journées médicales
« La spécificité de l'accompagnement médical des personnes polyhandicapées »
 (6, 7 et 8 octobre 2021)
Mise à disposition sur demande

Retrouvez le programme



Replay de la journée médicale
« La personne polyhandicapée à fleur de peau »
 (17 mai 2022)
Mise à disposition sur demande

Retrouvez le programme



Replay de la journée médicale
« Soins palliatifs et polyhandicap »
 (24 mars 2023)
52 €

Retrouvez le programme





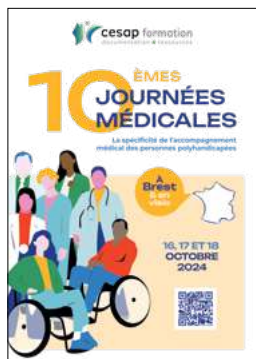
Replay de la journée d'étude
« L'accompagnement au quotidien de la personne polyhandicapée : du soin à l'activité »
 (6 octobre 2023)
52 €

Retrouvez
 le programme



Replay de la journée d'étude
« Polyhandicap, cultures et représentations : quel accordage ? »
 (22 mars 2024)
52 €

Retrouvez
 le programme



Replay des 10^{èmes} journées médicales
« La spécificité de l'accompagnement médical des personnes polyhandicapées »
 (16, 17 et 18 octobre 2024)
52 €

Retrouvez
 le programme



Replay de la journée d'étude
« L'accompagnement de l'adulte polyhandicapé : Transition, vie quotidienne, vieillissement »
 (28 mars 2025)
52 €

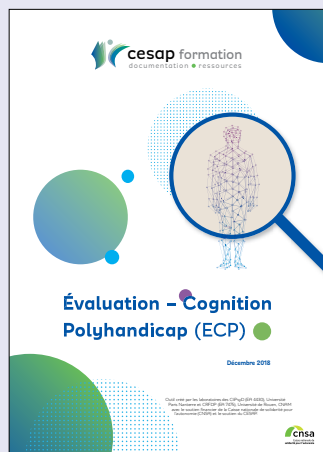
Retrouvez
 le programme



Commandez
 nos replays



Nos publications



Évaluation - Cognition - Polyhandicap (ECP)
(2019) - Diffusion exclusive Cesap

82 €



La scolarisation des enfants polyhandicapés
(5 décembre 2017)

18 €



L'accompagnement des enfants polyhandicapés et de leur famille en SESSAD • Livret et film (12 octobre 2015)

25 €



L'observation en question, son importance dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées
(1^{er} décembre 2015)

18 €



Pédagogie et polyhandicap : où en sommes-nous aujourd'hui ? (16 et 17 juin 2014)

18 €



À l'école de l'autre. Un regard sur la pratique du Snoezelen • DVD (octobre 2011) ★



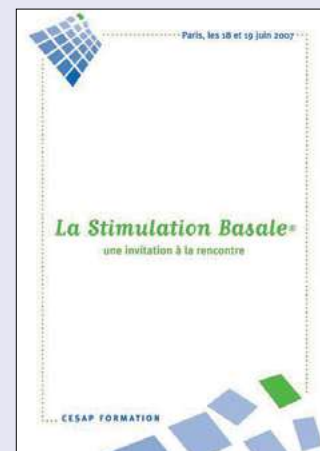
Ces fascicules sont gratuits
hors frais d'expédition, 10 €



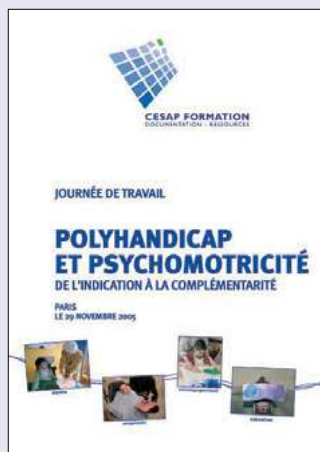
L'approche d'Emmi Pikler confrontée au
polyhandicap (mars 2008) *



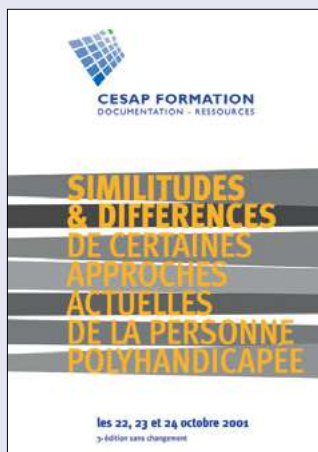
La place des aides médico psychologiques dans
les institutions accueillant des personnes très
dépendantes (novembre 2006) *



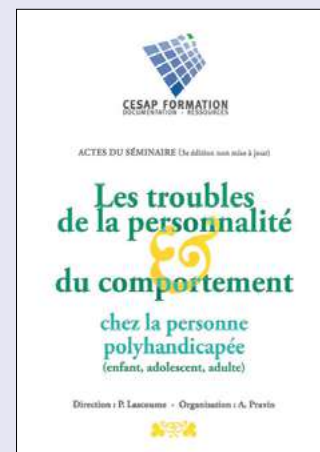
La Stimulation Basale® une invitation à la rencontre
(juin 2007) *



Polyhandicap et psychomotricité : de l'indication à la
complémentarité (novembre 2005) *



Similitudes et différences de certaines approches
actuelles de la personne polyhandicapée (octobre
2001) *



Les troubles de la personnalité et du comportement
chez la personne polyhandicapée (janvier 1996) *



En consultation libre
sur notre site

La place du psychologue en
institution accueillant des
personnes polyhandicapées
(2001)



Commandez
nos publications



Bon de commande des publications

Également disponible
sur www.cesap.asso.fr



Je m'inscris à la newsletter
Cesap Formation

Contact

Nom, prénom
Fonction
Téléphone
Courriel@.....

Adresse d'envoi

Établissement
Adresse
Code postal Ville
Téléphone
Courriel@.....

Adresse de facturation (si différente de l'adresse d'envoi)

Établissement
Adresse
Téléphone
Courriel*@.....

* champ obligatoire. La facture sera envoyée à cette adresse mail.

	Prix unitaire	Nombre
nouveau Replay de la journée d'étude « L'accompagnement de l'adulte polyhandicapé » (28 mars 2025)	52 €	
nouveau Replay des 10 ^{èmes} journées médicales « La spécificité de l'accompagnement médical des personnes polyhandicapées » (16, 17 et 18 octobre 2024)	52 €	
Replay de la journée d'étude « Polyhandicap, cultures et représentations : quel accordage ? » (22 mars 2024)	52 €	
Replay de la journée d'étude « L'accompagnement au quotidien de la personne polyhandicapée : du soin à l'activité » (6 octobre 2023)	52 €	
Replay de la journée médicale « Soins palliatifs et polyhandicap » (24 mars 2023)	52 €	
Replay des 9 ^{èmes} journées médicales « La spécificité de l'accompagnement médical des personnes polyhandicapées » (6, 7 et 8 octobre 2021)	gratuit sur demande	
Replay de la journée médicale « La personne polyhandicapée à fleur de peau » (17 mai 2022)		
Replay de la journée d'étude « Polyhandicap, quand les émotions manquent de mots » (28 mai 2021)		
Évaluation-Cognition-Polyhandicap (ECP) (2019)	82 €	
La scolarisation des enfants polyhandicapés (décembre 2017)	18 €	
L'accompagnement des enfants polyhandicapés et de leur famille en SESSAD, livret et film (octobre 2015)	25 €	
L'observation en question, son importance dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées (décembre 2015)	18 €	
Pédagogie et polyhandicap : où en sommes-nous aujourd'hui ? (juin 2014)	18 €	
DVD À l'école de l'autre. Un regard sur la pratique du Snoezelen (octobre 2011)	gratuit hors frais d'expédition 10 €	
L'approche d'Emmi Pikler confrontée au polyhandicap (mars 2008)		
La place des aides médico-psychologiques dans les institutions accueillant des personnes très dépendantes (novembre 2006)		
La Stimulation Basale® une invitation à la rencontre (juin 2007)		
Polyhandicap et psychomotricité : de l'indication à la complémentarité (novembre 2005)		
Similitudes et différences de certaines approches actuelles de la personne polyhandicapée (octobre 2001)		
Les troubles de la personnalité et du comportement chez la personne polyhandicapée (janvier 1996)		
TOTAL COMMANDE (frais de port inclus)		

Adressez ce bon de commande accompagné du règlement à :

Cachet et signature :

Cesap FORMATION, DOCUMENTATION, RESSOURCES
62, rue de la Glacière - 75013 PARIS

Règlement intérieur applicable aux formations¹

Règlement intérieur de Cesap Formation, Documentation, Ressources, établi conformément aux articles L6352-3 et L6352-4 et R6352-1 à R6352-15 du Code du travail

1. PRÉAMBULE

Cesap Formation, Documentation, Ressources² développe et dispense des activités de formation professionnelle.

Le présent Règlement intérieur s'applique à tous les acteurs de la formation organisée dans le cadre de Cesap Formation. Tous sont tenus de respecter l'ensemble des mesures en vigueur dans l'établissement.

2. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1

Conformément à la législation en vigueur (art. L6351-3 et R6352-1 et 2 du Code du travail), le présent règlement a pour objet de définir les règles générales d'hygiène, de sécurité et les règles disciplinaires.

3. CHAMP D'APPLICATION

Article 2 : personnes concernées

Le Règlement s'applique à tous les stagiaires inscrits à une session de formation dispensée par Cesap Formation, dans ses locaux ou dans les locaux mis à disposition par un tiers dans le cadre d'une action de formation organisée par Cesap Formation. Les sessions peuvent être en présentiel ou à distance.

Chaque acteur de la formation (stagiaire et formateur) est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement.

4. HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Article 3 : règles générales

Chaque stagiaire doit veiller à sa propre sécurité et à celle des autres, en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur, quel que soit le lieu de formation. De plus, conformément à la réglementation en vigueur, les stagiaires et formateurs doivent respecter les règles propres aux lieux d'accueil en plus du présent règlement.

Article 4 : interdiction de fumer

Il est strictement interdit de fumer ou de vapoter dans les locaux où se déroulent les formations.

Article 5 : boissons alcoolisées

Il est interdit à toute personne de pénétrer ou de séjourner dans les locaux où se tient l'action de formation en état d'ivresse ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

Article 6 : accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement signalé au formateur.

Article 7 : consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans

les locaux de formation de manière à être connus de tous les stagiaires. En cas d'évacuation, ils doivent suivre les instructions du formateur ou du salarié missionné par l'établissement accueillant la formation.

Article 8 : crise sanitaire

En cas de crise sanitaire ou de situation exceptionnelle (fortes chaleurs, canicules, etc.), les consignes de prévention sont affichées dans les locaux de formation de manière à être connues et respectées par l'ensemble des acteurs de la formation.

5. RESPECT ET DISCIPLINE

Article 9 : respect du principe de laïcité

Conformément à la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Églises et de l'État, la neutralité religieuse est requise. Aucun prosélytisme ni discrimination ne seront tolérés. Toute manifestation ostentatoire d'appartenance religieuse est proscrite dans le cadre de la formation, en présentiel comme à distance. Le respect de ce principe participe au bon déroulement des formations et à la convivialité du groupe.

Article 10 : horaires de stage

Les horaires de stage sont indiqués dans la convocation.

Chaque stagiaire est tenu de respecter les horaires et de signer la feuille d'émargement. En cas d'absence ou de retard au stage, le stagiaire en avertit Cesap Formation.

Article 11 : tenue et comportement

Une tenue décente et un comportement respectueux sont exigés, en présentiel comme en visioconférence. Tout comportement agressif, discriminatoire, ostentatoire ou perturbateur pourra faire l'objet de mesures disciplinaires.

Article 12 : usage du matériel

Le matériel doit être utilisé conformément à sa destination. Tout matériel fourni (sauf documentation expressément remise) doit être restitué, sauf les éléments distribués en cours de formation et que le stagiaire est clairement autorisé à conserver. Chacun a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de la formation. Toute dégradation volontaire pourra entraîner des sanctions. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles, est interdite.

Article 13 : effets personnels

Cesap Formation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des effets personnels.

Article 14 : propriété intellectuelle

Sauf autorisation, l'enregistrement ou la diffusion des sessions de formation est interdite. Toute réutilisation des matériaux et supports de cours doit être soumise au consentement du créateur de ces contenus. Les données personnelles sont

protégées selon le RGPD (UE 2016/679).

Article 15 : gestion des conflits

Tout conflit ou réclamation doit être signalé à Cesap Formation. Une médiation pourra être mise en place si besoin.

Article 16 : sanctions et procédure disciplinaire

En cas d'échec de médiation ou de dialogue, tout manquement au présent Règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction.

Conformément aux articles R6352-3 à R6352-8 du Code du travail, toute sanction (hors avertissement oral) donne lieu à un entretien préalable, avec convocation écrite, suivi d'une notification écrite motivée. Ce processus s'applique aussi bien au formateur qu'au stagiaire. Pour celui-ci, les sanctions peuvent inclure, par ordre de gravité : l'avertissement écrit, l'exclusion temporaire de la formation, l'exclusion définitive de la formation.

Article 17 : représentation des stagiaires

En application de l'article L6352-3, dans chaque formation d'une durée supérieure à 500 heures, il est procédé simultanément à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au scrutin uninominal à deux tours. Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles. Le scrutin a lieu pendant les heures de formation. Le directeur de l'organisme de formation ou ses représentants assurent l'organisation et le bon déroulement du scrutin. Les délégués sont élus pour la durée du stage. Leurs fonctions prennent fin lorsqu'ils cessent, pour quelque cause que ce soit, de participer au stage. Si le délégué titulaire ou le délégué suppléant ont cessé leurs fonctions avant la fin du stage, il est procédé à une nouvelle élection. Les délégués font toute suggestion pour améliorer le déroulement des stages et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de formation. Ils présentent toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions d'hygiène et de sécurité, et à l'application du règlement intérieur.

6. PUBLICITÉ ET MISE À JOUR

Article 18 : publicité

Le présent règlement est accessible sur le site www.cesap.asso.fr et remis à chaque stagiaire avant la session de formation.

Article 19 : Entrée en vigueur et mise à jour

Le présent règlement entre en vigueur à compter du 31/07/25 après validation par la direction de Cesap Formation. Il est mis à jour régulièrement. Toute modification est communiquée aux parties prenantes.

1. Les termes utilisés ne sont pas genrés pour une meilleure lisibilité. Formateur signifiera ainsi aussi bien formateur que formatrice.

2. Cesap Formation, Documentation, Ressources sera ici nommé Cesap Formation.

Modalités de mise en œuvre de la formation



ODPC n°1972



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION

Pour chacun des stages, la facturation sera effectuée au terme de l'action.

Suivi et modalités d'évaluation de la formation

Voir le dispositif d'évaluation des formations proposé par Cesap Formation (page 129).

Accessibilité

- Accessibilité des locaux : Cesap Formation est un établissement recevant du public de 5^e catégorie de type R. Nos installations sont conformes aux règles de sécurité en vigueur et nos salles de formation sont accessibles aux personnes handicapées.
- Adaptation des moyens de la formation : les moyens de la formation sont adaptés au cas par cas afin de s'ajuster au plus près des besoins des personnes concernées. Nous consulter.

Référent handicap

Une info ? Une question ? Contactez-nous :

refhandicap.formation@cesap.asso.fr

Horaires

Les stages se déroulent généralement de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Des pauses sont prévues dans la matinée et l'après-midi. Elles seront précisées par les intervenants, ainsi que les horaires détaillés de la formation.

Contrôle des présences

Les formateurs et les stagiaires signent chaque jour, le matin et l'après-midi, une feuille d'émargement permettant d'attester de la présence de chacun à chaque demi-journée de travail.

Absences

Pour toute absence, vous devez contacter notre secrétariat au 01 53 20 68 58 formation@cesap.asso.fr avec qui vous pourrez régler les formalités nécessaires. Toute heure d'absence sera déduite du certificat de réalisation.

Certificat de réalisation

À la fin du stage, un certificat de réalisation est délivré à chaque stagiaire. Il précise l'action de formation suivie, la durée et les dates de réalisation. Les certificats de réalisation sont adressés à l'employeur avec la facture en fin de formation.

Les formations individuelles en inter-établissements

Les formations individuelles en inter-établissements se déroulent hors site, en règle générale à Paris dans les locaux de Cesap Formation et regroupent des professionnels de divers établissements. Elles favorisent l'acquisition de connaissances et l'analyse de pratique, sur des thématiques très éclectiques, et nécessitent une inscription individuelle au moyen du bulletin d'inscription (page 130).

- L'inscription doit être accompagnée du montant total du coût de la formation.
- Ce règlement n'est plus remboursable si l'annulation parvient à Cesap Formation moins de 15 jours avant le début de la formation. Néanmoins, le stagiaire peut se faire remplacer.
- Ce règlement sera entièrement remboursé en cas d'annulation du stage par Cesap Formation.
- Toute formation commencée sera intégralement facturée.
- Une convocation et une convention seront envoyées au participant dans la quinzaine précédant le stage.

- Parents, étudiants : Vous souhaitez vous inscrire à un stage inter-établissements ? Contactez-nous.

Les formations intra établissement

Dans le cadre des formations intra établissement, le formateur se rend dans l'établissement pour travailler en équipe pluridisciplinaire.

Cette façon de travailler, extrêmement formatrice, renforce le caractère partagé et transdisciplinaire des actions conduites, et la cohésion des équipes. Certaines formations peuvent être organisées en distanciel. L'établissement qui accueille la formation remet à Cesap Formation la liste des stagiaires et le recueil de leurs attentes et besoins au moins 1 mois avant le début de la formation. Il s'engage à libérer les participants concernés par le stage et à leur communiquer toutes les informations relatives à la prestation en leur communiquant une convocation et un programme. L'organisme de formation demande que les participants soient présents pendant toute la durée du stage. L'établissement s'engage par ailleurs à fournir les moyens adéquats et un environnement approprié à la bonne mise en œuvre de la formation (salle, équipement, matériel, connexion Internet...).

Analyse de la demande

Nous analysons ensemble la demande de l'établissement afin d'ajuster la formation au plus près des besoins et objectifs. Ce travail donne lieu à une proposition qui tient compte des besoins de formation identifiés, du public accueilli, des personnels à former, et des contraintes de réalisation de la formation (durée, dates, etc.). Suite à l'accord du responsable, nous finalisons cette proposition en lien avec le formateur retenu. La proposition définitive fait l'objet d'une convention. Les demandes de formation nécessitant un travail d'analyse conséquent feront l'objet d'une convention et seront facturées sur la base de 550 € par jour.

Délai d'accès

La durée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation est estimée à 3 mois environ.

Convention

Suite à l'élaboration du programme, du choix des intervenants, des dates et du coût de la formation, une convention en double exemplaire mentionnant les conditions de réalisation de la formation sera établie pour valider cet accord. Un exemplaire signé est à retourner pour confirmation définitive.

Conditions tarifaires

Le coût pédagogique est indiqué clairement pour chacun des programmes de stage proposés dans ce catalogue, de même que le nombre maximum de participants qu'il convient de respecter par session de formation. À cela s'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formateurs, qui sont facturés au réel des dépenses. Un devis vous sera adressé sur demande. Tous nos tarifs sont nets de taxe.

Majoration

En cas de formation intra établissement organisée conjointement pour plusieurs établissements et demandant plusieurs conventions et plusieurs factures, le coût pédagogique sera majoré de 10%.

Annulation

Si l'établissement souhaite annuler une convention, il devra le faire

au moins 1 mois avant le début de l'action. En cas d'annulation de la part de l'établissement hors des délais précisés ci-dessus, 50% du prix de la formation sera retenu à titre de dédommagement ainsi que le remboursement des frais de séjour et de déplacement engagés pour le formateur.

Formations en distanciel

Certaines formations peuvent être organisées en distanciel. Nous consulter.

Adaptation des moyens de la formation

Les moyens de la formation mis en place dans l'établissement sont adaptés au bon déroulement de la formation (se référer aux spécificités matérielles précisées dans les pages programmes). A minima, l'établissement met à disposition une salle équipée d'un écran de projection, d'un tableau ou paperboard et d'un accès wifi/Internet.

Participation à distance par visioconférence - Lien de connexion incessible

En cas de participation à distance par visioconférence, un lien de connexion sera transmis à chaque stagiaire. Ce lien est non transférable et ne peut, en aucun cas, être communiqué à un tiers. Tout manquement à cette obligation pourra donner lieu à une facturation complémentaire.

Communication d'une adresse e-mail individuelle pour chaque stagiaire

L'accès aux documents de la formation ainsi qu'à la plateforme de e-learning nécessite la transmission d'une adresse e-mail individuelle pour chaque stagiaire. Une adresse professionnelle est à privilégier ; à défaut, une adresse personnelle pourra être utilisée.

Cette exigence s'applique à l'ensemble des participants, quelle que soit la modalité de formation (présentielle, distanciel ou hybride).

Consultez notre site Internet pour plus d'informations sur les modalités : www.cesap.asso.fr

Qualiopi

Cesap Formation, Documentation, Ressources est certifié Qualiopi au titre de la catégorie « Actions de formation », depuis septembre 2021.

Cesap Formation, Documentation, Ressources

62, rue de la Glacière
75013 PARIS

www.cesap.asso.fr

N° de déclaration d'activité : 11/75/09 382/75

N° SIRET : 775 662 059 00465

Contact et renseignements

Pour vos demandes de formation, nous vous remercions de nous contacter par téléphone au 01 53 20 68 58 ou par courriel à :

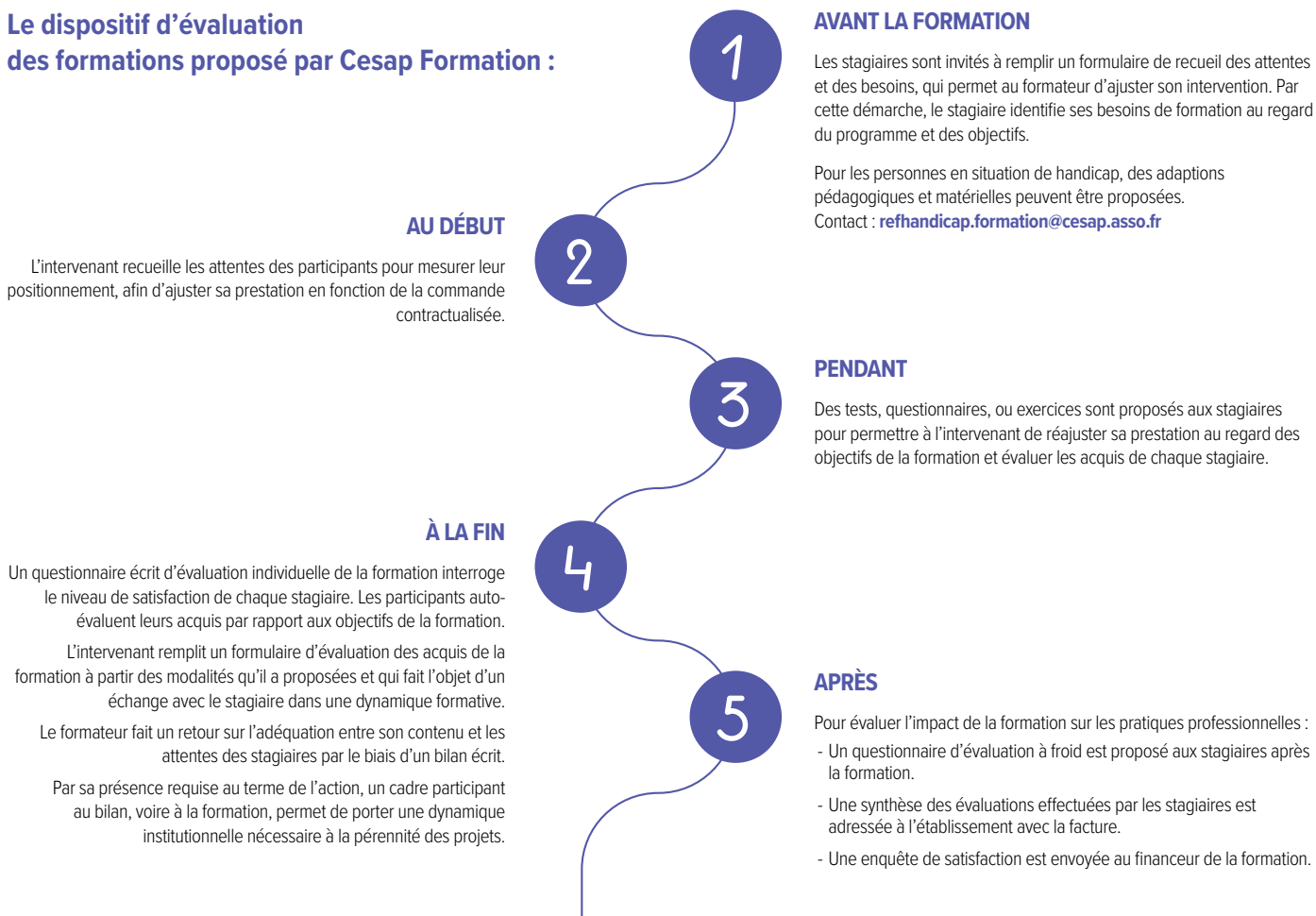
formation@cesap.asso.fr

Réclamation : qualite.formation@cesap.asso.fr

L'évaluation en formation

Cesap Formation, Documentation, Ressources s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de ses formations. En complément des actions mises en place, et pour toutes remarques que vous souhaiteriez nous faire, vous pouvez vous adresser à qualite.formation@cesap.asso.fr

Le dispositif d'évaluation des formations proposé par Cesap Formation :



ANALYSE DES RÉSULTATS ET UTILISATION

L'ensemble de ces écrits est transmis à Cesap Formation et fait l'objet d'une lecture attentive. S'ils révèlent un décalage entre la réalisation de la formation et nos exigences, un contact sera établi soit avec le stagiaire, soit avec le commanditaire pour envisager des mesures correctives. Ces actions sont enregistrées et suivies dans le Tableau d'Amélioration Continue de Cesap Formation.

Fiche d'inscription

pour les formations individuelles en inter-établissements



Fiche d'inscription à retourner à :

Cesap Formation Documentation, Ressources

62, rue de la Glacière
75013 PARIS

@ formation@cesap.asso.fr

N° de déclaration d'activité : 11/75/09 382/75

N° SIRET : 775 662 059 00465

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Cesap Formation Documentation Ressources pour la gestion de sa clientèle et de ses actions de communication. Elles sont conservées pendant 10 ans et sont destinées aux services formation et communication.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant :

Cesap Formation,

Documentation, Ressources,

62 rue de la Glacière

75013 Paris

formation@cesap.asso.fr

Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : <https://conso.bloctel.fr/>

Pour connaître les modalités de mise en œuvre de la formation, se référer à la page 128.

* Tous les champs sont obligatoires pour le recueil des attentes et des besoins, et l'émargement.

FORMATION*

Intitulé de la formation.

Dates. Coût.

PARTICIPANT*

☐ Mme ☐ M

Nom. Prénom.

Tel. Email. @.

Profession.

À renseigner impérativement dans le cadre d'une formation DPC :

Date de naissance : .../.../... N° d'identification (ADELI ou RPPS)

☐ J'ai besoin d'aménagements spécifiques et je souhaite être contacté par le référent handicap.



Je m'inscris à la newsletter
Cesap Formation

ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR ou ADRESSE PERSONNELLE POUR LES INSCRIPTIONS INDIVIDUELLES*

Dénomination.

Adresse.

Tel. Email. @.

Contact.

Email de facturation. @.

PERSONNES ACCOMPAGNÉES

☐ Enfants ☐ Adolescents ☐ Adultes ☐ Personnes âgées

☐ Polyhandicap ☐ Autre (précisez).

MODALITES DE RÈGLEMENT*

☐ chèque (à joindre avec le bulletin) ☐ virement (joindre le justificatif avec le bulletin)

IBAN INTERNATIONAL BANK ACCOUNT NUMBER						
FR 76	3000	4028	3700	0104	3283	194
BANK IDENTIFICATION CODE (BIC)						
BNPAFRPPAAA						

Le participant

Le.

Signature :

L'employeur

Le.

Cachet et signature de la direction :

Index

- A**
Accompagnant éducatif et social 13-15, 120
Accompagnement 27-28, 95, 100, 101
Activités 27, 55, 71-79, 84, 86-88
Adolescence 52
Adulte 53-56
Agressivité 19, 59
Aidant familial 23-24, 30, 42
Aide médico-psychologique voir
Accompagnant éducatif et social
Aide-soignant 120
AIDFORPOLY 24
Alimentation, nutrition 31-33, 75
Analyse des pratiques 4, 120
Animal 89
Appareillage 29
Apprentissage 49
Approche ludique voir **Jeu**
Approches corporelles et sensorielles
60, 66-67, 71-74, 80-88
Art culinaire 33, 75
Arts plastiques 71-72
Assistant familial 120
Assistant social 120
Atelier musique 77
Attachement 93
Autisme 58, 60
Autodétermination 22
Autostimulations 60
- B**
Balnéothérapie 87
Bienveillance 95-96-97
Bienveillance 95-97
Bonnes pratiques 101-102
- C**
CAA 22, 63-65
Chef de service 116
Centre de documentation 121
CHESSEP 62
Citoyenneté 103
Cognition 49-51
Communication 62-65
Compétences cognitives 49-51
Comportements-problèmes 19, 59
Conte 71, 73-74
Coordonnateur de parcours 117
Corps 47, 60, 68-69, 71, 78, 80-88
Creativité 72
- D**
Danse 71, 78
DE AES 13-15
Déficiences sensorielles 82
Déglutition 31
Déplacement 28
Deuil 57
Directeur 116
Direction 4-5, 116
Dispositifs d'accompagnement 100
Domicile 45
Douleur 34-35
- E**
EAJE voir **Établissement d'accueil du jeune enfant** 120
Écrits professionnels 104-106
ECP 50-51
Éducateur de jeunes enfants 120
Éducateur spécialisé 120
Emmi Pikler 70
Émotions 43
Empathie 94
Enfant 44-45, 120
Enseignement spécialisé 49
Environnement sonore 76
Épilepsie 37
Épuisement professionnel 108
Equipe pluridisciplinaire 98, 120
Ergothérapeute 114
Établissement d'accueil du jeune enfant 120
Établissement d'accueil médicalisé 54
Éthique 92
Évaluation 50-51, 82, 101
Éveil sensorimoteur 81
- F**
Famille 23, 24, 42, 47
Fondamentaux 26, 40, 102
Formation de formateurs 118
Formation diplômante 14-15
Formation sur mesure 5
- G**
Gastrostomie 32
- H**
Haute Autorité de Santé (HAS) 101-102
Histoire voir **Conte**
Hygiène 120
- I**
Infirmière, infirmier 113
Inscriptions 130
Intégration en MAS 53
Interculturalité 46
Intimité 47
- J**
Jeu 76, 79
Jeune adulte 53
Journées thématiques 19, 22-23
Journées d'étude 20-21
Journée médicale 18
- K**
Kinésithérapeute 120
- L**
Législation 47, 97, 104
- M**
Maison d'accueil spécialisée 53-55
Maladies neuro-évolutives 16
Maltraitance 97
Masseur kinésithérapeute 120
Médecin 18-20, 112
Médiation animale 89
Méthodologie 100, 104-106
Mort 57
Musique 76-77
- N**
Nouveaux professionnels 26, 110
Nuit 16, 107
Nutrition voir **Alimentation**
- O**
Observation 70, 82
Orthophoniste 20
- P**
Parentalité 23, 41
Parents-professionnels 23, 28, 30, 93
Peinture 71-72
Perception temporelle 48
Personnes âgées dépendantes 16
Polyhandicap 26, 40, 102
Prévention 28, 97, 108, 120
Projet d'établissement 100
Projet personnalisé 104
Psychologue 51, 111
Psychomotricien 115
Publications 124-125
- Q**
Quotidien 27, 70
- R**
Recommandation de bonnes pratiques 102
Référent 35, 117, 119
Relation d'aide 95
Relaxation 83-87
Replays 122-123
- S**
Scolarisation 49
Sécurité 28
Sensorialité 60, 66-69, 71, 74, 80-82, 84, 87
SESSAD 45
Sexualité 47, 60
Snoezelen 68-69
Soignants 30, 112-113, 120
Soin 16, 20-21, 36, 44, 112-113
Soins palliatifs 20-21, 36, 44
Sophrologie 83
Spécificité 26
Spectacle sensoriel 74
Sport adapté 88
Stimulation basale 66-67
Stress 83, 85
Supervision 4, 99
- T**
Temporalité 48
Textures d'alimentation modifiées 31
Toilette 120
Toucher 68-69, 80-81
Transmissions 105
Transferts, déplacements 28
Travail d'équipe 98
Troubles du comportement voir
Comportements-problèmes
Troubles du spectre de l'autisme TSA 58
Troubles respiratoires 18
Tuteur référent 119
- V**
Vie affective 47
Vie quotidienne 27, 70
Vieillesse 16, 56
- Y**
Yoga 86

**62, rue de la Glacière
75013 Paris
Tél. : 01 53 20 68 58
formation@cesap.asso.fr**

N° de déclaration d'activité : 11/75/09 382/75
N° SIRET : 775 662 059 00465

Nous remercions chaleureusement les personnes photographiées dans le cadre de leurs activités à Cesap Formation, Cesap Pôle Grand Paris Nord, Cesap Pôle Seine-et-Marne et Cesap Pôle Indre-et-Loire.

Pour mener à bien sa mission, Cesap a créé et gère un centre de « formation documentation ressources » et des établissements et services, notamment : Centres d'Action Médico-Sociale Précoce, Services d'Éducation, de Soins et d'Aide à Domicile, Centres d'Accueil Familial Spécialisé, Externats et Internats Médico-Éducatifs, Maisons d'Accueil Spécialisées, Équipe Relais Handicaps Rares Île-de-France, Pôles de Compétence et de Prestation Externalisée, Plateforme de Diagnostic Autisme de Proximité, Plateforme de Coordination et d'Orientation, Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif.



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :

ACTIONS DE FORMATION

